

Genre et développement

Fiches pédagogiques
2021 – réédition augmentée



SOMMAIRE

FICHE

- 1 *Comprendre le genre : de la notion à la démarche*
 - 2 *L'approche intersectionnelle*
 - 3 *Enjeux liés au genre et modalités d'intervention*
 - 4 *Genre et développement : Émergence d'une approche en évolution*
 - 5 *Violences basées sur le genre*
 - 6 *Outils opérationnels pour affiner la perspective de genre*
 - 7 *Intégrer le genre dans chaque étape du cycle de projet*
 - 8 *Diagnostic, suivi et mesure du changement : les indicateurs*
 - 9 *Approche genre dans l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale*
 - 10 *Le genre dans les institutions*
 - 11 *Repères historiques*
-  *Le changement social avec les lunettes de genre intersectionnel*
-  *Bibliographie*

Remerciements

Mounia El Kotni et l'équipe du F3E souhaitent remercier, pour leur disponibilité et leurs éclairages : Olga Bautista Cosa, Ada Bazan, Brigitte Bagnol, Claire Morandeau, Mathilde Nicoli, Johanna Niedzialkowski, Virginie Poupény.

Illustration de couverture

Kam

Illustrations intérieures

Hélène Pouille, Verena Richardier, Third wave fund, transstudent.org

Conception graphique et mise en page

Les Faire-Valoir
(Valérie Boyat & Nicolas Folliot)
lesfaire-valoir.com

F3E

Né en 1994, le F3E est un réseau d'acteurs et d'actrices de la solidarité et de la coopération internationale. En leur proposant des méthodologies innovantes complémentaires (évaluation, capitalisation, approches orientées changement, démarche qualité, approche genre, etc.), le F3E contribue au renforcement de leurs compétences. Il impulse une amélioration de leurs pratiques au service d'une action ayant un impact porteur de changement social. Multi-acteur, il rassemble plus de 90 organisations françaises : associations, ONG, collectivités territoriales, réseaux, fondations et syndicats.

Comprendre le genre : de la notion à la démarche

→ *Les exemples cités nous ont semblé pertinents, cependant ils mériteraient une analyse plus approfondie des rapports de pouvoir à l'œuvre.*

L'approche du genre constitue à la fois :

- Un outil théorique analysant les rapports de domination au sein de la société patriarcale¹ ;
- Un objectif politique de mise en œuvre des droits humains fondamentaux ;
- Une méthodologie proposant des outils concrets pour une meilleure prise en compte des réalités des rapports de pouvoir au sein des organisations et de leurs actions.

En tant qu'outil théorique, le genre se réfère aux rapports de pouvoir issus de la construction sociale du « masculin » et du « féminin ». Dès la grossesse, les questions autour du sexe de l'enfant à naître montrent l'importance que la société attache à la différence entre les sexes. Pour l'anthropologue Françoise Héritier, l'opposition masculin/féminin constitue un invariant universel. Le masculin est associé à des attributs positifs, même s'ils peuvent varier selon les époques et entre les sociétés. Quant au féminin, il est défini comme son contraire. Par exemple, on attendra des personnes considérées comme des hommes de faire preuve de force physique, tandis que l'expression des émotions comme la tristesse ou la peur sera considérée comme un attribut féminin.

Des rôles imposés par la société

L'opposition masculin/féminin dicte des comportements aux différentes personnes. Selon qu'elles sont assignées² femmes ou hommes à la naissance, elles doivent se conformer aux rôles sociaux de genre correspondants. Dans ce système binaire, la philosophe Judith Butler a mis en avant la façon dont « l'hétérosexualité (reproductive) est obligatoire, ou en tous cas désirable et convenable ». L'hétéronormativité est un terme qui permet de penser à la fois la rigidité des normes de genre et de sexualité. Le masculin y est considéré comme la norme et tout ce qui en dévie est sanctionné.

Pourtant, le sexe, l'identité de genre et l'expression de genre sont des éléments distincts et qui peuvent fluctuer (voir schéma). Ainsi :

- Les personnes dont l'identité de genre correspond aux attentes de la société par rapport au sexe assigné à leur naissance (assignée femme, se considère comme telle) sont des personnes cisgenres ;
- Les personnes dont l'identité de genre varie de celle attendue peuvent ne pas se retrouver dans la binarité masculin/féminin (personnes non-binaires ou *queer*) ou exprimer les caractéristiques d'un autre genre (personnes transgenres).

Dans de nombreux contextes, il existe un « troisième genre » : *hijra* en Inde, *muxe* au Mexique. Ce sont des personnes assignées homme à la naissance qui vivent socialement comme des femmes et ont un rôle social et spirituel spécifique. Sous certaines conditions, dans les Balkans, des femmes peuvent également endosser un rôle social masculin, les *Burneshë* ou « vierges jurées ».

En Allemagne, en Inde, au Canada, des lois ont été votées pour permettre le choix d'une catégorie « autre/diverse » dans les documents administratifs, et certains usages permettent aux personnes de ne pas se prononcer sur leur genre. Au Kenya, le recensement de la population en 2019 a également intégré une troisième catégorie de genre.

Dysphorie de genre

Lorsque l'identité de genre d'une personne contraste très fortement avec l'expression de genre à laquelle elle doit se conformer socialement (vêtements, attitudes), ou à des caractéristiques biologiques associées à un genre (menstrues, mue de la voix), les personnes peuvent ressentir un malaise profond. L'inadéquation entre son genre et celui assigné par la société peut avoir des conséquences lourdes pour la santé physique et mentale.

En français, la non binarité peut s'exprimer à travers le pronom *iel* (contraction de « il » et « elle »), en anglais le neutre « *they* ». Les personnes cisgenres peuvent contribuer à la construction d'un milieu plus inclusif des différentes expressions de genre en indiquant les pronoms qu'elles utilisent (par exemple en signature de mail, sur les réseaux sociaux, dans certains contextes en se présentant à l'oral). Cette démarche ne doit bien entendu pas être une injonction, certaines personnes laisseront passer un mégenrage (comme être nommé-e « elle » au lieu de « il ») plutôt que de s'exposer à de longs débats sur leur identité de genre dans un milieu professionnel par exemple.

Construction sociale du sexe

Si le genre est une construction sociale, le sexe l'est aussi. En effet, le sexe est assigné à la naissance à partir de la seule vue des organes génitaux externes, considérés comme deux catégories hermétiques. Or, de nombreuses variations existent entre la vulve et le pénis, comme sur un continuum³. Le choix du sexe est aussi un choix social. Dans le monde, près de 2 % des personnes naissent intersexes, c'est-à-dire avec des caractères sexuels (génitaux, gonadiques ou chromosomiques) qui ne correspondent pas aux définitions binaires de corps masculins ou féminins. Quand cela est constaté à la naissance, dans la grande majorité des cas, les

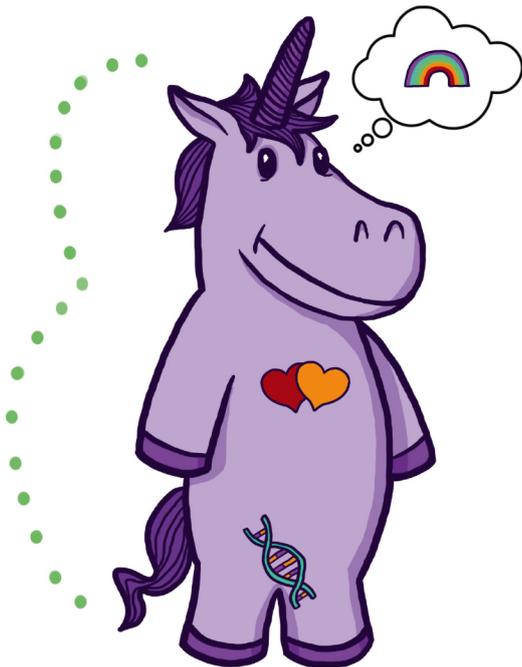
¹ La société est dite « patriarcale » car elle est organisée autour du principe masculin et des hommes.

² L'assignation sexuelle désigne la détermination du sexe de l'enfant à la naissance, à partir de la seule vue de ses organes génitaux externes.

³ Voir *Sexess, Mon corps sous la loupe* : « Le sexe ne se résume pas à l'apparence des organes génitaux, il est constitué de plusieurs niveaux, dont la plupart ne sont pas visibles sur le corps nu (les organes génitaux internes, les ovaires ou les testicules), les hormones sexuelles, les chromosomes ou encore les gènes). Dans la population humaine, chacun de ces éléments comporte plus de deux variantes. Une vision binaire (femme/mâle) est donc réductrice ».

La licorne du genre

Graphic by:
TSER
Trans Student Educational Resources



Plus d'informations sur :
www.transstudent.org/gender

Design by Landyn Pan

Identité de genre

- Femelle/Femme/Fille
- Mâle/Homme/Garçon
- Autre(s) genre(s)

Expression/présentation du genre

- Féminine
- Masculine
- Autre

Sexe assigné à la naissance

- Femme
- Homme
- Intersexué

Attirance sexuelle

- Femme
- Homme
- Autre(s) genre(s)

Attirance sentimentale/émotionnelle

- Femme
- Homme
- Autre(s) genre(s)

La licorne du genre – Illustration par Anna Moore, design par Landyn Pan, Eil Erlick et de nombreux autres
www.transstudent.org/gender

médecins et les parents décident d'opérer les nourrissons pour les assigner femmes et les élever en tant que telles. Certain-es n'apprennent que beaucoup plus tard dans leur vie qu'elles ont vécu une telle mutilation génitale.

Les travaux de l'écrivaine française Monique Wittig (*L'opoponax*, 1964), et de la philosophe étatsunienne Judith Butler (*Trouble dans le genre*, 1990), entre autres, ont permis de nourrir la réflexion sur la nécessité de penser le sexe en tant que construction sociale. Ils incitent à dépasser la notion de genre ancrée dans des attributs figés et dans la binarité masculin/féminin.

Genre et sexualités

La diversité des expressions de genre, de sexe et des sexualités est regroupée sous l'acronyme LGBTQI+, pour lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transgenres, queer et intersexes. Le + désigne l'inclusion de toutes les autres façons d'être au monde en-dehors de la norme cisgenre hétérosexuelle.

La sexualité ne découle pas de l'assignation de genre. Des femmes, cisgenres ou transgenres, peuvent être attirées par d'autres femmes et dans ce cas se considérer lesbiennes. Lorsqu'elles sont attirées par des hommes, elles se considèrent hétérosexuelles, lorsqu'elles le sont par les deux, bisexuelles. Enfin, des approches féministes et queer de la sexualité proposent des outils philosophiques et pratiques pour déconstruire les rapports de pouvoir à l'œuvre dans la sexualité et s'en émanciper. Par

exemple celles proposées par Martin Page, Maia Mazaurette, le collectif Notre corps, nous-mêmes ou encore Paul B. Preciado.

Les stéréotypes de genre

Les stéréotypes de genre enferment aussi bien les femmes que les hommes. Celles et ceux qui en dévient peuvent être confronté-es à des violences (voir **FICHE 5 – Violences basées sur le genre**). Mais se conformer aux attentes de genre n'apporte pas les mêmes avantages aux femmes qu'aux hommes. Une étude parue en 2020 montre comment, dès l'âge de 4 ans, les enfants associent masculinité et pouvoir. Si les femmes transgressent, elles sont sanctionnées socialement. Si elles se conforment aux attentes de genre, elles subissent le sexisme.

Les hommes sont quant à eux encouragés à performer en permanence leur masculinité au prisme de la virilité. La « masculinité hégémonique » désigne les pratiques qui renforcent la domination masculine sur les femmes et sur d'autres hommes. Les hommes, et certaines catégories d'hommes (occidentaux et/ou cisgenres et/ou hétérosexuels et/ou de classes aisées), bénéficient de l'ordre social genré et en tirent entre autres un pouvoir économique, social ou sexuel. Selon les circonstances, les hommes peuvent à certains moments bénéficier du privilège masculin et à d'autres en être exclus par d'autres hommes. Par exemple, les homosexuels, les hommes racisés, c'est-à-dire potentiellement victimes de racisme, etc. La masculinité hégémonique est l'un des piliers du patriarcat, organisation sociale que l'on retrouve dans

toutes les sociétés et qui se caractérise par la concentration des pouvoirs (politiques, religieux, juridiques, etc.) dans les mains des hommes. Le féminin y est dévalorisé et les femmes sont soumises au contrôle de leurs corps par les hommes. Les savoirs des femmes autour de leurs corps sont réduits au silence, comme le montre le tabou autour des menstruations, sujet rarement évoqué en public.

L'hygiène menstruelle, du tabou à la mobilisation

Les inégalités de genre se lisent dans les nombreux tabous associés aux corps dits féminins, dont les menstruations font partie. Ainsi, l'UNESCO estime que sur le continent africain, 1 fille sur 10 ne se rend pas à l'école lorsqu'elle a ses règles. Dans certains villages d'Inde et du Népal, les femmes doivent vivre dans une hutte à l'extérieur du domicile pendant la durée de leurs menstrues.

La question de l'hygiène menstruelle est liée à des enjeux de société comme l'accès à l'eau dans les écoles, l'éducation à la santé, les rapports de pouvoir au sein des familles. Au Nord comme au Sud, les femmes qui vivent dans des conditions de pauvreté peuvent avoir à choisir entre acheter de la nourriture ou des protections menstruelles. Dans les collèges français, les personnes menstruées font également face au manque d'hygiène des toilettes, à l'interdiction de se rendre aux toilettes pendant les cours, à l'absence de distributeurs de protections ou à leur coût.

*En 2019, suite à plusieurs années de mobilisation de militantes féministes sur la question de la précarité menstruelle, l'ONG Care France a lancé la campagne #Respecteznosregles. Son ambition est de contribuer au dialogue autour des menstruations. Au Cameroun, l'ONG **Girls Excel** effectue une mission de plaidoyer dans les écoles, couplée à des ateliers entre jeunes femmes autour du corps.*

Genre et discriminations

Les discriminations de genre n'agissent pas de façon isolée. Elles s'articulent à d'autres oppressions basées sur l'âge, la classe sociale, la race sociale, le handicap, etc. (voir **FICHE 2 – L'approche intersectionnelle**). Les femmes en situation de handicap sont ainsi plus nombreuses à vivre des violences physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire (34 % contre 19 % des femmes valides). Dans les services de santé, les femmes non blanches sont plus souvent perçues comme exagérant leurs symptômes (« syndrome méditerranéen»). Il s'agit d'un mécanisme raciste qui peut mener à des retards de prise en charge aux conséquences graves.

Agir pour l'égalité de genre

Le genre est une catégorie opérante au quotidien : il structure les rapports sociaux dans tous les domaines de la société. Quelle que soit la thématique d'action d'un projet ou d'une politique publique, sans prise en compte du genre, une partie importante des rapports de pouvoir et de domination à l'œuvre échappe à l'analyse. L'approche genre est ainsi une grille de lecture qui permet d'œuvrer vers une société plus égalitaire et plus juste.

Multiplier les représentations diverses en termes de genre, d'origines, de handicap, etc. dès l'enfance, dans les jeux, les histoires, les films, permet de déconstruire les stéréotypes de genre dès ce moment charnière. En France, l'association **Diveka** œuvre en ce sens. En Éthiopie, les héroïnes **Tibeb Girls** encouragent les jeunes femmes à se soutenir entre elles et développer leurs propres « super pouvoirs ».

Des politiques publiques ambitieuses et des lois protégeant les victimes d'agressions sont également des leviers d'action importants. Dans cette perspective, les projets soutenus par les ONG peuvent être moteurs s'ils portent une attention forte au genre, tout comme ils peuvent contribuer à renforcer les inégalités s'ils ne

s'y intéressent pas. En tant que rapport social, le genre s'articule avec d'autres facteurs et clivages ou avec des discriminations socio-économiques. Il peut être question de l'appartenance à une communauté, caste, origine ethnique, classe sociale, niveau de revenus, religion, statut matrimonial, activité formelle et/ou informelle, classe d'âge, situation de handicap... (voir **FICHE 2 – L'approche intersectionnelle**).

Bibliographie

- Adéquations, « Vers l'égalité des femmes et des hommes : questionner les masculinités », 2016
www.adequations.org/IMG/pdf/Masculinites-complet-P.pdf
- Bioscope de l'Université de Genève et RTS Découverte, *Sexess, mon corps sous la loupe*, 2018 – www.unige.ch/ssi/ressources/outils-pedagogiques/brochure-rtstdecouverte/
- Blézat Mathilde, Naïké Desquesnes, Mounia El Kotni, Nina Faure, Nathy Fofana, Hélène De Gunzbourg, Marie Hermann, Nana Kinsky, Yéléna Perret, *Notre corps, nous-mêmes*, Hors D'atteinte, 2020. En particulier : Chapitre 1 « Corps et genre » et Chapitre 2 « Sexualités »
- Butler Judith, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*. La Découverte, 2005
- Fausto-Sterling Ann, *Les cinq sexes. Pourquoi mâle et femelle ne sont pas suffisants*, Payot, 2013
- Héritier Françoise, *Masculin/Féminin. I. La pensée de la différence*, Odile Jacob, 1995
- Mazurette Maïa, *Sortir du trou, lever la tête*, Anne Carrière, 2020
- Mulot Rachel, « Masculin, Féminin, des rôles fabriqués », *Sciences et Avenir*, 2012 – www.sciencesetavenir.fr/sante/cerveau-et-psy/masculin-feminin-des-roles-fabriques_29706
- Page Martin, *Au-delà de la pénétration*, Le Nouvel Attila, 2019
- Preciado Paul B, *Un appartement sur Uranus*, Grasset, 2019
- Raewyn Connell, *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Amsterdam Éditions, 2014
- Rawan, Charaffedine et al. « How Preschoolers Associate Power with Gender in Male-Female Interactions: A Cross-Cultural Investigation », *Sex Roles* 83 : 453-473, 2020
- Tuailon Victoire, *Les couilles sur la table*, Binge Audio, 2019
- Wittig Monique, *L'opopanax*, Éditions de Minuit, 1983

Sites

- Association Girls Excel – girlsexcel.org/projects
- Association Diveka – diveka.fr
- Carbon Brief, « How climate change disproportionately affects women's health » – www.carbonbrief.org/mapped-how-climate-change-disproportionately-affects-womens-health
- Collectif Intersexes et alliés·es – cia-oifrance.org
- La licorne du genre – www.transstudent.org/gender

Audio

- Kervran, Perrine et Annabelle Brouard, « Les transidentités, racontées par les trans (3/4) Uniques en leur genre », *La Série Documentaire*, France Culture, 2018
www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/les-transidentites-racontees-par-les-trans-34-uniques-en-leur-genre
- Sarratia, Géraldine, *Dans le Genre*, Podcast, Nova
www.nova.fr/podcasts/dans-le-genre/
- Tuailon, Victoire, *Les couilles sur la table*, Podcast, Binge Audio
www.binge.audio/podcast/les-couilles-sur-la-table



L'approche intersectionnelle

→ *Les exemples cités nous ont semblé pertinents, cependant ils mériteraient une analyse plus approfondie des rapports de pouvoir à l'œuvre.*

Comme tout construit social, le genre ne constitue pas une identité figée. Au contraire, l'expression de genre est dynamique et en constante interaction avec d'autres caractéristiques sociales des individu-e-s, comme l'âge, la classe sociale, le handicap... Si les races biologiques n'existent pas, la race sociale agit comme un facteur structurant dans les interactions quotidiennes ; à l'échelle collective, elle œuvre comme un mécanisme de discrimination. Dès les années 1970, la sociologue française Colette Guillaumin nomme cette construction la « racisation ». À la même période, en Amérique latine, les mouvements de femmes mettent en avant les imbrications de classe, race sociale, sexualité, genre et la nécessité de les penser pour mieux les combattre. Aux États-Unis, les féministes noires critiquent la notion d'objectivité. Elles mettent en avant leurs savoirs situés, c'est-à-dire élaborés à partir de leur situation vécue, comme point de vue permettant l'analyse des rapports de domination dans la société.

L'intersectionnalité comme outil théorique

Dans la fin des années 1970, les féministes noires américaines ont mis en avant les oppressions spécifiques vécues par les femmes noires. Dans son ouvrage de 1981, bell hooks demande ainsi « Ne suis-je pas une femme ? », tandis que Patricia Hill Collins théorise une « matrice des oppressions¹ » et invite à déconstruire la notion de neutralité scientifique. Afin de penser les discriminations faites aux femmes noires, la juriste étatsunienne Kimberlé Crenshaw propose la notion d'intersectionnalité au début des années 1990. Ce cadre d'analyse permet de prendre en compte les mécanismes de domination spécifiques qui existent à l'intersection du racisme et du sexisme. Ils ne sont pris en considération ni dans les lois liées à la discrimination raciale ni dans celles qui concernent le sexisme.

Depuis, l'intersectionnalité s'est élargie à d'autres aspects de l'identité sociale. Elle est un outil permettant d'analyser la manière dont les différents constituants de l'identité s'imbriquent et la manière dont leur expression dans la société forme des expériences uniques d'oppression. Pour autant, l'intersectionnalité ne met pas de côté l'impact de chacun de ses mécanismes dans la société (voir schéma), et sans omettre celui, majeur, de la race.

L'imbrication de la classe, de la race et du genre

Dans le Chiapas au Mexique, des femmes indigènes font partie du mouvement zapatiste. Initié par un soulèvement armé, il est également un large mouvement social de paysan-ne-s qui refusent de choisir entre la lutte contre l'oppression de genre et celle contre le racisme. Ainsi, elles se mobilisent à la fois contre la lesbophobie au sein de leurs communautés et contre le racisme de certains groupes lesbiens et travaillent à construire des ponts entre ces luttes. La « loi

révolutionnaire des femmes», proclamée au moment de l'insurrection armée du 1^{er} janvier 1994, entremêle des demandes de participation politique, d'accès à l'éducation et celles de choisir son conjoint et le nombre d'enfants que l'on désire avoir.

Féminisme intersectionnel

La prise en compte de l'articulation du genre à d'autres facteurs d'oppressions permet également de déconstruire la portée prétendument universelle du féminisme occidental et le mythe de la sororité globale. Pour ce faire, elle interroge les mécanismes de domination à l'œuvre entre femmes. C'est ce que dénonçait Chandra Mohanty dans son essai « Under Western eyes » en 1988. En construisant la catégorie de « femmes du Tiers-Monde », les féministes occidentales reproduisaient des rapports de domination similaires à ceux qu'elles combattaient dans leurs pays (voir **FICHE 11 – Repères historiques**).

À partir de ses travaux auprès des « nounous » antillaises travaillant à New York, l'anthropologue Shelle Colen a développé le concept de « reproduction stratifiée ». Cette notion illustre l'imbrication de la classe, de la race et du capitalisme global dans les parcours familiaux. Afin que les femmes blanches des classes moyennes et supérieures puissent réintégrer le marché du travail rapidement après avoir eu un enfant, elles font appel à d'autres femmes, racisées et/ou migrantes, à qui cette charge de travail est transférée. Ces femmes doivent quant à elles laisser leurs enfants seul-e-s ou aux soins de membres de leur famille pour s'occuper des enfants des autres. Cette situation se retrouve en France, où ce sont des femmes issues de l'immigration postcoloniale qui travaillent dans le secteur du soin aux enfants et aux personnes âgées, et dans le nettoyage des espaces privés domestiques et des entreprises. Les dynamiques sont similaires dans d'autres pays. Au Maroc, les nounous philippines privées de leurs droits fondamentaux gardent les enfants des familles riches. En Amérique latine, les jeunes femmes indigènes sont employées en tant que domestiques dans des familles urbaines métis. Dans de nombreux pays africains, des jeunes filles des zones rurales suivent la même trajectoire et font face à de nombreux abus et de l'exploitation y compris sexuelle, etc.

Les femmes et minorités de genre sont d'autant plus exposées aux violences et à l'exploitation qu'elles sont en situation de vulnérabilité. Par exemple, les femmes vivant dans la rue ou au cours du parcours de migration. Pour les femmes migrantes, l'intersection du statut juridique, de la langue parlée, de la racisation, crée de la vulnérabilité qui limite leurs opportunités d'emploi. En-dehors du parcours de migration, les discriminations raciales influent sur les parcours professionnels des femmes et des hommes racisé-e-s. La chercheuse Carmen Diop a étudié le parcours professionnel des

1 Cette matrice se présente sous forme de tableau qui synthétise les différentes oppressions et les catégorise notamment entre groupes sociaux privilégiés et opprimés.

femmes noires en France et le plafond de verre auquel elles font face.

Les mouvements féministes qui ne prennent pas en compte ces différentes imbrications de la classe, de la race et des autres facteurs sociaux articulés au genre reproduisent à leur tour des mécanismes de domination.

Intégrer une approche intersectionnelle à un projet d'accompagnement des femmes

Le projet «Femmes du Monde : un réseau d'entrepreneures solidaires» de l'association Quartiers du Monde a intégré, après une évaluation externe, une approche intersectionnelle. L'évaluation transformative a permis de mettre en pratique des notions dont les facilitatrices avaient connaissance autour de l'intersectionnalité mais qui n'étaient pas prises en compte de façon systématique dans l'accompagnement des collectifs de femmes, afin de les accompagner au mieux en fonction de leurs réalités. L'auto-formation des facilitatrices, en lien avec l'évaluatrice, a permis d'identifier plus clairement les systèmes d'oppression qui agissent sur chacune des femmes ainsi que sur le groupe, et d'en parler avec les femmes accompagnées. L'approche intersectionnelle a permis par exemple de réfléchir à l'articulation entre statut matrimonial et genre. Ainsi, au Maroc, des femmes adultes célibataires ont partagé leur expérience d'être infantilisées en permanence, y compris dans l'espace de travail - une expérience différente pour des hommes du même âge ou pour des femmes mariées du même âge.

L'intersectionnalité comme grille de lecture des rapports de domination

L'approche intersectionnelle permet d'approfondir l'analyse de mécanismes de domination tout au long des phases des projets. L'enjeu est d'éviter de reproduire des situations d'oppressions auprès des destinataires des actions (voir **FICHE 7 – Intégrer le genre dans chaque étape du cycle de projet**). Dans son analyse de pratiques de l'organisation Femmes et Villes International, Marie-Ève Desroches utilise une grille développée à partir de l'intervention en contexte de violence conjugale, afin de mettre en pratique l'approche intersectionnelle dans les projets. Elle permet de prendre conscience de certains écueils des projets. D'une part, ils rejouent des rapports de domination entre femmes occidentales blanches et femmes racisées et de l'autre manquent de nuance dans l'évaluation de la situation et passent ainsi à côté des besoins des personnes concernées.

L'approche intersectionnelle peut ainsi être mobilisée sur toutes les thématiques d'intervention. Par exemple, la perception de l'insécurité urbaine par les femmes n'est pas la même en fonction de leur position sociale. Pour les femmes qui prennent les transports publics et/ou doivent parcourir des distances à pied la nuit, l'enjeu principal pourrait être celui de l'éclairage public. Celles qui se déplacent en transport privé vont souligner le sentiment d'insécurité seules face à un chauffeur homme. Regrouper ces différents vécus sous le terme «femmes» pour une réponse publique

unidirectionnelle reviendrait à choisir entre l'une ou l'autre et donc à minimiser le vécu et les besoins de certaines femmes.

Cet outil d'analyse est également applicable pour un travail autour des masculinités et du racisme. Par exemple, d'après le Défenseur des droits, en France, les jeunes hommes perçus comme noirs ou arabes ont 20 fois plus de probabilité d'être contrôlés par la police. Au Brésil, la majorité des enfants tués par la police sont noirs et vivent dans les quartiers pauvres.

En prenant en compte l'articulation du genre et des autres rapports d'oppressions, l'approche intersectionnelle est un des outils permettant de tendre vers plus de justice sociale, comme le synthétise le schéma ci-contre.

Bibliographie

Colen Shelle, "Like a Mother to Them": Stratified Reproduction and West Indian Childcare Workers and Employers in New York, in *Conceiving the New World Order: The Global Politics of Reproduction*, Faye Ginsburg et Rayna Rapp (éds.), 1995

Collins Patricia Hill, *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*, Routledge, 1990

Davis Angela, *Femmes, Race et Classe*, Éd. des Femmes, 1983

Défenseur des droits, «Enquête sur l'accès aux droits, vol.1. Relations police/population : le cas des contrôles d'identité», 2017 – www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/rapport-enquete_relations_police_population-20170111_1.pdf

Destremau Blandine et Bruno Lautier (dir.), «Femmes en domesticité. Les domestiques du Sud, au Nord et au Sud», *Tiers-Monde* 43, n°170, 2002

Diop Carmen, «Les femmes noires diplômées face au poids des représentations et des discriminations en France», *Hommes & migrations* 1292 : 92-102, 2011

Dorlin Elsa, *La matrice de la race*, La Découverte, 2009

Falquet Jules, *Imbrications*, Ed. du Croquant, 2020

Guillaumin Colette, *L'idéologie raciste*, Gallimard, nouvelle édition 2002

hooks bell, *Ne suis-je pas une femme? Femme noires et féminisme*, Cambourakis, 2015

Ibos Caroline, *Qui gardera nos enfants? Les nounous et les mères*, Flammarion, 2012

Mohanty Chandra Talpade, «Under Western Eyes. Feminist Scholarship and Colonial Discourses» *Feminist Review* 30(1) : 61-68, 1988

Vergès Françoise, *Un féminisme décolonial*, Ed La Fabrique, 2019

Hellebrandova Klara, «Perspective intersectionnelle de genre : fondements théoriques» – **FICHE Le changement social avec les lunettes de genre intersectionnel**

Opérationnaliser l'intervention féministe intersectionnelle d'après l'article de ME Desroches

- 1 **établir un rapport égalitaire**
- 2 **prendre conscience de ses préjugés**
- 3 **reconnaître la pluralité des identités**
- 4 **prendre conscience de sa position privilégiée**
- 5 **redonner du pouvoir aux femmes**
- 6 **partir du vécu des femmes pour mieux le reconnaître et le valoriser**



La roue de la justice (de genre), traduit et adapté avec l'autorisation de Third wave fund www.thirdwavefund.org

Sites

Portail sur les données migratoires – migrationdataportal.org/fr/themes/sexospecificites-et-migration

Video

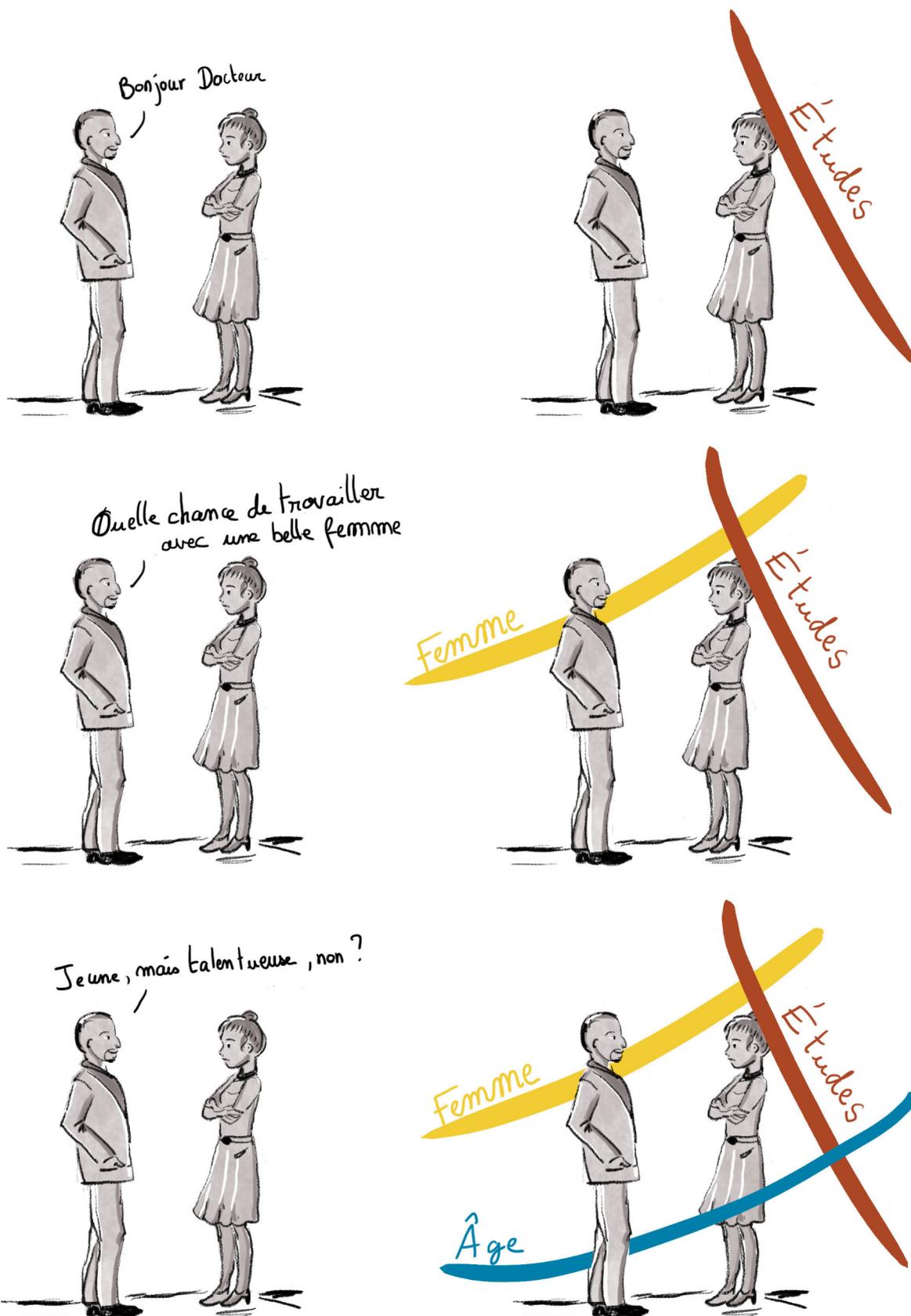
Crenshaw Kimberlé, «The urgency of intersectionality», TED talk www.ted.com/talks/kimberle_crenshaw_the_urgency_of_intersectionality

Audio

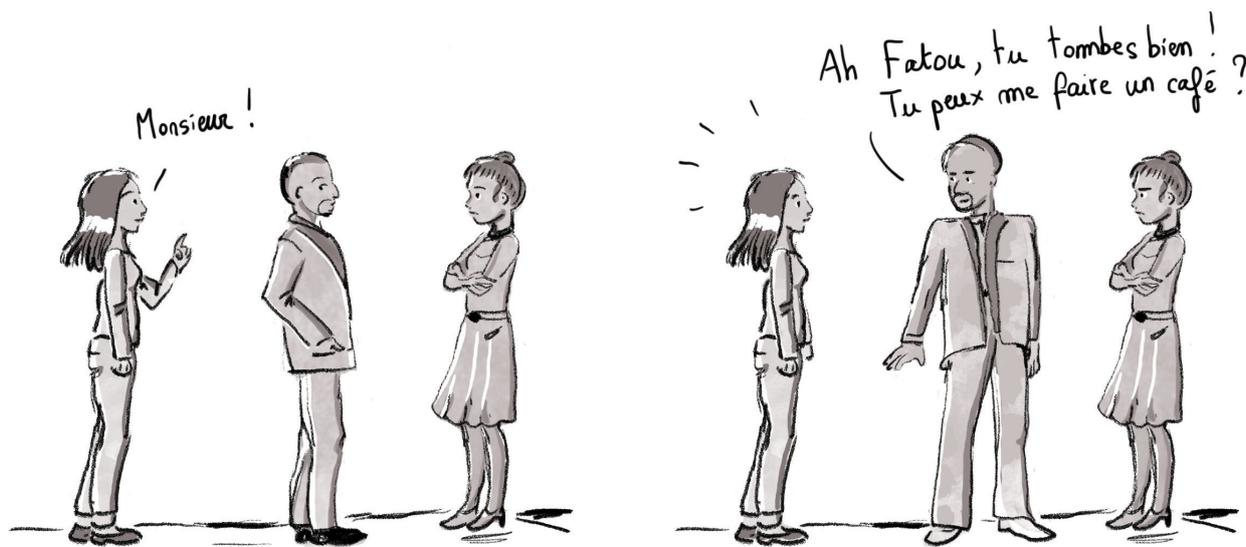
Diallo Rokhaya et Grace Ly, «Ep. 58, On ne naît pas Blanc·he, on le devient», Kiffe ta race, 2021 – back.bingeaudio.fr/on-ne-naît-pas-blanc%C2%B7he-on-le-devient

Bienaimé Charlotte, «Ép. 5, Qui gardera les enfants?», Un podcast à soi, 2018 – www.arteradio.com/son/61659648/qui_gardera_les_enfants_5

Une expérience de l'intersectionnalité



Verena -



L'intersectionnalité permet de penser les personnes à la croisée de leurs propriétés sociales (âge, couleur de peau, études, sexe...)

Ces dernières se croisent et peuvent, selon les situations, se renforcer les unes et les autres, s'affaiblir ou s'annuler.

Verena -



Enjeux liés au genre et modalités d'intervention

- Cette fiche utilise les catégories de genre femmes/hommes. Malgré les écueils contenus dans la binarité, nous avons choisi de maintenir ces catégories qui restent opérantes pour une partie de la population. Nous sommes bien conscientes que des personnes ne se reconnaîtront pas dans ces catégories. Nous sommes également attentives à ne pas forcer les personnes à révéler une identité de genre non binaire et qui pourraient les mettre en danger.
- Les exemples cités nous ont semblé pertinents, cependant ils mériteraient une analyse plus approfondie des rapports de pouvoir à l'œuvre.

Agir sur les inégalités de genre dans un contexte institutionnel implique d'intervenir en complémentarité à différents niveaux, d'intégrer un cadre d'analyse sexo-spécifique et de mobiliser des outils adaptés.

Modèle de référence

La structure macro/méso/micro permet d'appréhender les problématiques liées au genre à différents niveaux d'analyse et d'intervention, chaque niveau étant en interaction avec les autres.

Ainsi, les politiques structurées et mises en œuvre au niveau macro affectent les dispositions et programmes déployés au niveau méso, qui affectent l'évolution des rapports de genre, des comportements et des situations individuelles. Ces politiques et programmes peuvent affecter les individus de manière différenciée.

Réciproquement, les statistiques sur des situations données ou sur l'impact de programmes spécifiques permettent de renseigner les politiques publiques. Intervenir sur les inégalités de genre peut se faire en amont (préventif) ou en cours de projet (correctif). Cela implique de prendre en considération les obstacles à l'égalité aux

différents niveaux, les liens et interactions entre eux, ainsi que les articulations avec d'autres secteurs et problématiques (lutte contre la pauvreté, politiques migratoires, etc.).

Pour parvenir à éradiquer les inégalités dans le cadre d'une stratégie prenant en compte le genre et/ou pour favoriser ou accompagner des changements sociaux en cours, il est nécessaire de faire en sorte que les changements s'effectuent en même temps en articulant différents niveaux d'intervention. Plusieurs cadres d'analyse sexospécifiques, complémentaires, peuvent être mobilisés.

Rôles sociaux et répartition du travail

Le travail des femmes est à la fois invisibilisé et dévalorisé. C'est ce que traduit le concept de division sexuelle du travail, qui se caractérise par :

- La séparation : tâches différenciées selon le genre ;
- La hiérarchisation : travail des hommes plus valorisé socialement.

Ainsi, les femmes assument l'essentiel des activités reproductives : travail domestique et parental, charge émotionnelle. Celles-ci sont

Genre au niveau macro

- Agenda international pour l'intégration du genre dans les politiques de développement, articulation et transcription des engagements internationaux dans les plans nationaux et politiques sectorielles, *mainstreaming* (intégration transversale) du genre
- Législations nationales au regard de l'égalité femmes-hommes, cadres juridiques
- Agenda 2030 pour les ODD, Forum Génération Égalité
- Droit des familles, parité dans les instances gouvernementales, dépénalisation de l'homosexualité (Gabon, juin 2020)

Genre au niveau méso

- Égalité femmes-hommes dans les institutions, entreprises, structures économiques et sociales, marché du travail et économie informelle
- Mécanismes de promotion de l'égalité
- Campagnes nationales contre les violences faites aux femmes et les violences de genre
- Stratégies RSE, politiques RH

Genre au niveau micro

- Rapports de genre au niveau des personnes, de la famille, du groupe, de la communauté : accès et contrôle des ressources
- Situation des associations de défense des droits des femmes et des minorités de genre
- Programme de sensibilisation dans une communauté donnée contre les mutilations génitales féminines
- Répartition des tâches domestiques et parentales au sein du ménage, dispositif de garde des enfants
- Centres de santé LGBTQI+

invisibles (non comptabilisées dans les richesses nationales, notamment le calcul du Produit Intérieur Brut) et dévalorisées (non reconnues à la hauteur de leur contribution au corps social). Pourtant, ces tâches sont nécessaires pour permettre le rôle de production dans la société.

Invisibilisation du travail domestique

En France, en moyenne, les femmes consacrent entre 4h30 et plus de 5h par jour aux tâches domestiques et parentales cumulées, contre moins de 2h30 pour les hommes. Si une réduction de la charge pour les mères de famille françaises s'observe depuis 1985, elle est moins due à un report sur les pères de famille que sur d'autres femmes, généralement plus précaires et racisées. Les femmes les plus privilégiées ont donc pu bénéficier d'une amélioration de leur condition au détriment d'autres femmes dans un contexte de rapports de pouvoir économiques globalisés qui leur sont défavorables (voir **Fiche 2 – L'approche intersectionnelle**).

Si l'on tient compte de l'ensemble des tâches, les femmes assument les $\frac{3}{4}$ des heures de travail dans le monde, et il convient de prendre en considération les rapports de pouvoirs qui traversent les travailleuses elles-mêmes dans la séparation et la hiérarchisation des tâches effectuées.

Dans d'autres contextes, le recours illégal à des mères porteuses, ou encore la mise en esclavage des jeunes filles de milieu rural au sein de foyers urbains aisés, sont également symptomatiques de ces dynamiques.

Même lorsqu'elles exercent des activités productives, les femmes restent moins rémunérées, orientées vers des formations limitant les possibilités d'ascension sociale, cantonnées aux tâches subalternes, à l'économie informelle, et sont davantage victimes de discriminations, violences et harcèlement au travail (voir **Fiche 5 – Violences basées sur le genre**).

Dans de nombreux cas, les femmes assument également une part importante des activités communautaires bénévoles.

Le travail du care

La spécificité du travail du care, largement invisibilisé et dévalorisé, tient à ce qu'il peut relever tout à la fois des activités reproductives, productives et communautaires, y compris cumulées par une seule et même personne, dans leur grande majorité des femmes en situation précaire. La crise liée à la pandémie de Covid 19 a mis en évidence de manière flagrante les distorsions profondes entre, d'une part, le caractère indispensable de la contribution apportée par les femmes à la société via le soin aux enfants et aux personnes âgées, le nettoyage des espaces de vie domestique et publique, l'éducation, et d'autre part la mauvaise (ou l'absence de) rémunération de ces missions.

Analysé au prisme de la mondialisation et dans une perspective de genre, ce travail a donné lieu à la formulation du concept de care drain, pour caractériser la migration économique des femmes les plus pauvres pour se mettre au service du soin aux populations vulnérables et aux espaces de vie des pays dits développés et des populations aisées.

Pour évoquer la dévalorisation de ces actions essentielles à la bonne santé économique globale, la sociologue Jules Falquet parle de la surexploitation économique de l'immense « désir de participer » des femmes comme pilier de l'économie productive.

Dans tous les domaines, le rôle des femmes dans les processus de planification et d'organisation est sous-estimé ou invisibilisé. Elles sont sous-représentées dans les activités politiques et les processus décisionnels. Les évolutions sont lentes et difficiles, dans la mesure où les rôles sont intériorisés, où les inégalités sont confortées par le fonctionnement des institutions, voire, dans certains cas, par des législations (code de la famille, droit du travail...). Les changements ne sont pas linéaires et des améliorations considérées comme acquises peuvent toujours être remises en cause : c'est le cas du droit à l'avortement régulièrement attaqué, en Pologne depuis 2016, par exemple, mais aussi aux États-Unis.

L'approche genre questionne les rôles sociaux et la façon dont ces rôles sont assumés par les femmes et les hommes de manière différenciée et hiérarchisée (les activités réalisées par les hommes sont valorisées socialement et économiquement, celles par les femmes dévalorisées), comme le montre le tableau ci-dessous.

Activités reproductives

Activités qui sont à la base du développement économique et productif des sociétés :

- Soins aux enfants, garde des enfants ;
- Tâches domestiques (nettoyage, bricolage, réparations...);
- Alimentation (achat, préparation des repas...);
- Activités liées à la santé (de soi et des autres).

Activités communautaires

Activités et contributions bénévoles à la vie sociale et communautaire :

- Bénévolat associatif, activités culturelles ;
- Fêtes et rites ;
- Soins aux personnes âgées ;
- Entretien de l'environnement.

Activités productives

Activités économiques, rémunératrices, génératrices de revenus :

- Activité salariée ou indépendante ;
- Activités relevant de l'économie populaire ou informelle.

Activités politiques ou décisionnelles au sens large

Exercice du pouvoir et de la participation à la prise de décision à tous les niveaux :

- Niveau politique (international, sous-régional, national, local) ;
- Niveau associatif et autres responsabilités sociales ;
- Niveau interne à la communauté, à la famille.

Besoins pratiques et intérêts stratégiques

Satisfaire des besoins pratiques des femmes à court terme : accès

Les besoins pratiques relèvent de l'amélioration des conditions de vie quotidiennes, en matière d'accès à des soins de santé, à l'habitat, à la mobilité, aux ressources naturelles, aux revenus, aux dispositifs de garde des enfants, etc. Prendre en considération et satisfaire ces besoins permet de renforcer le respect de la dignité des personnes et lever des freins à l'autonomisation. Les besoins pratiques peuvent généralement être satisfaits par des apports matériels. Leur satisfaction ne modifie pas nécessairement les situations d'inégalités.

Viser les intérêts stratégiques à plus long terme : contrôle

Les intérêts stratégiques relèvent de l'équilibre des rapports de pouvoir et de la progression en matière de statut social et d'égalité : gestion du patrimoine, héritage, contrôle des ressources, droits, participation aux décisions. Les intérêts stratégiques sont liés aux contextes politiques, culturels, socio-économiques, qui fondent des situations inégalitaires. Les avancées dans la satisfaction des intérêts stratégiques des femmes et des minorités de genre (égalité de salaires, réduction des violences, représentation politique...) sont de nature à réduire plus amplement et durablement les inégalités.

Ressources : accès et contrôle

Les ressources représentent les moyens et leviers par lesquels il est possible d'améliorer une situation (par un meilleur accès) ou d'influer sur les rapports de pouvoir (par un contrôle accru). Elles peuvent être de plusieurs ordres : biens et services (dont éducation, santé), temps, ressources économiques (revenus), productives (ressources naturelles, services financiers) ou politiques (information, participation citoyenne).

Une analyse de l'accès différencié par genre aux richesses et ressources permet d'éclairer la satisfaction des besoins pratiques. La participation de façon égale au contrôle et à la gestion d'une ressource conditionne la réponse aux intérêts stratégiques.

Genre et espace public

Un projet de construction de ligne de tramway qui intègre un objectif d'utilisation du service par les femmes peut renforcer l'accès des femmes aux transports mais aussi aux opportunités d'emploi, d'éducation, de soin, par une mobilité accrue et la prise en compte des conditions nécessaires à cette mobilité (sécurisation des rames par exemple).

Pour autant, ce projet ne renforce pas nécessairement le contrôle de leur mobilité par les femmes s'il n'intègre pas une analyse des rapports de pouvoir qui influent sur la circulation dans l'espace public, les capacités financières, etc.

Prises de décision : expression et participation

La participation aux prises de décisions est déterminée à la fois par le pouvoir d'influence au sein du groupe (foyer, cercle de relations, communauté), par la représentation au sein des instances politiques ainsi qu'au sein des groupes et organisations de la société civile en mesure d'y porter ses besoins et intérêts stratégiques.

Cette participation reste à la fois inégalitaire et minimisée : les espaces d'expression et d'influence sont dominés par les hommes qui y sont sur-représentés d'une part ; d'autre part, les luttes et mobilisations féministes sont invisibilisées et les prises de parole non masculines dévaluées.

Parité et représentation politique

Dans le monde, les parlements comptent en moyenne 23 % de femmes. Parmi les 500 plus grandes entreprises, 21 disposent d'une PDG.

En Europe, 85 % des femmes parlementaires ont été victimes de violences psychologiques sur leur lieu de travail.

En France, 30 % des associations sont présidées par des femmes ; pourtant elles représentent 51 % des bénévoles.

Outils spécifiques à l'intégration du genre

À l'issue du processus d'analyse, la prise en considération du genre repose sur différents outils détaillés dans les fiches suivantes :

Empowerment : objectif de la prise en compte du genre. Parfois traduit comme « empouvoirement », désigne le processus d'émancipation et de développement de sa capacité d'agir et de faire des choix de manière autonome, pour susciter des changements pour soi ou dans son environnement. Voir **Fiche 4 – Genre et développement : émergence d'une approche en évolution**.

Gender mainstreaming (intégration transversale du genre) : intégration des enjeux liés au genre, à la lutte contre les inégalités de genre, à toutes les étapes d'une action, de l'identification à la mise en œuvre et au suivi-évaluation. Voir **Fiche 6 – Outils opérationnels pour affiner la perspective de genre**.

L'intégration transversale du genre repose sur le recours à :

- Des statistiques et indicateurs sexospécifiques, désagrégés par genre, qui permettent d'objectiver les inégalités et sont en mesure d'apporter la preuve du changement dans les relations entre les hommes, les femmes et autres identités de genre dans les conditions de vie et les rôles, avant et après l'action. Voir **Fiche 8 – Diagnostic, suivi et mesure du changement : les indicateurs** ;
- Des budgets sensibles au genre, structurés de sorte à ce que les dépenses et recettes intègrent les priorités et besoins de toutes de manière égale. Voir **Fiche 7 – Intégrer le genre dans chaque étape du cycle de projet**.

La sensibilisation, la formation et le renforcement des capacités permet de mobiliser les parties prenantes, y compris par l'implication des partenaires et d'expert-es genre.

Bibliographie

Agence française de Développement, Boîte à outils « Education, formation professionnelle et emploi » – www.afd.fr/fr/ressources/boite-outils-education-formation-professionnelle-et-emploi

Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe, Pauline Chabbert, « Promouvoir l'égalité femmes-hommes : vers une approche de genre dans les projets de coopération décentralisée », 2017 – centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/promouvoir-legalite.pdf

Association Internationale des Maires Francophones, « Intégration du Genre dans les actions de développement des villes. Guide à destination des villes et associations de villes membres de l'AIMF », 2020 – aimf.asso.fr/IMG/pdf/guide_integracion_genre_villes_membres_aimf-mars_2020.pdf

Blézat Mathilde, Naïké Desquesnes, Mounia El Kotni, Nina Faure, Nathy Fofana, Hélène De Gunzbourg, Marie Hermann, Nana Kinsky, Yéléna Perret, *Notre corps, nous-mêmes*, Hors D'atteinte, 2020. En particulier : Chapitre 3 « Produire et se reproduire »

Confédération suisse, direction du développement et de la coopération DDC, « Analyse de genre : guide pratique »
www.shareweb.ch/site/Gender/Documents/Gendernet%20Toolbox/Methodic/Gender%20Analysis/Gender%20Analysis%20FR%20190426.pdf

Dadjo Houinato, Mathilda Cica, « Guide d'intégration du genre dans les plans de décentralisation de et déconcentration. Annexe méthodologique d'élaboration des P2D », 2014
decentralisation.gouv.bj/wp-content/uploads/2018/12/8.2-In%C3%A9gration-de-la-dimension-genre-dans-les-P2D.pdf

El Kotni Mounia, « *Prendre soin de toutes* », projet *Et si...* par Alternatiba 2020 – et-si.alternatiba.eu/prendre-soin-de-toutes/

Falquet Jules, *De gré ou de force : les femmes dans la mondialisation*, La Dispute, 2008

Genre en action, bibliographie annotée « Genre et macroéconomie dans les pays francophones » – www.genreenaction.net/IMG/pdf/Genre_et_macro_bibliographie_annotee.pdf



Evaluer • Echanger • Eclairer

Genre et développement : émergence d'une approche en évolution

« Dans le domaine du développement, cette approche vise à rendre visibles les inégalités, par la mise en évidence des mécanismes discriminatoires, afin qu'elles soient prises en compte directement dans les politiques, programmes et projets. » **Coordination Sud**

- Dans le monde, 70 % des personnes pauvres sont des femmes.
- En Amérique latine et Caraïbes, 80 % du travail féminin n'est pas rémunéré.
- En Afrique sub-saharienne, 76 % des personnes de 15 à 24 ans atteintes du VIH sont des femmes.
- En Asie du Sud, près de 70 % des femmes employées exercent dans le domaine agricole ; à peine plus de 10 % des propriétaires d'actifs fonciers sont des femmes.

L'approche Genre et Développement - GED (*Gender and Development – GAD*) est en partie le résultat d'une institutionnalisation progressive de revendications portées par différents courants et collectifs féministes. Dans les années 1970, ces revendications venant de collectifs aux orientations diverses ont porté suffisamment fort pour trouver écho à la table des négociations internationales et être prises en compte dans les politiques publiques de développement.

Cette approche traduit également la volonté des organisations internationales de renforcer les impacts positifs des projets de développement. Elle vise ainsi à assurer une égalité d'accès aux opportunités socio-économiques aux femmes comme aux hommes dans une perspective de croissance durable et inclusive.

L'approche Genre et Développement vise à rendre visibles les mécanismes et conséquences des inégalités et violences liées au genre. Elle permet ainsi de les intégrer dans les stratégies et projets de développement, en vue de ne pas détériorer une situation préexistante et/ou d'apporter des solutions pour l'améliorer.

- Cette fiche utilise les catégories de genre femmes/hommes. Malgré les écueils contenus dans la binarité, nous avons choisi de maintenir ces catégories qui restent opérantes pour une partie de la population. Nous sommes bien conscientes que des personnes ne se reconnaîtront pas dans ces catégories. Nous sommes également attentives à ne pas forcer les personnes à révéler une identité de genre non binaire et qui pourraient les mettre en danger.
- Les exemples cités nous ont semblé pertinents, cependant ils mériteraient une analyse plus approfondie des rapports de pouvoir à l'œuvre.

Le biais économiste de l'approche Genre et Développement

L'argument économique qui valorise les gains potentiels générés par une meilleure intégration des femmes à la sphère économique (rémunération, statut, conditions de travail et pouvoir décisionnel) est mis en avant pour mobiliser un ensemble de parties prenantes, et notamment les responsables économiques et politiques, en direction de la lutte contre les inégalités femmes-hommes. Bien que ces arguments soient fondés sur des chiffres et analyses concrètes et constituent effectivement un levier de mobilisation, il est important de souligner que la lutte contre les inégalités de genre est un objectif en soi et indispensable au respect des droits humains.

Elle repose sur :

- Le paradigme du développement, lui-même évolutif. D'abord perçu comme un processus de pacification mondiale au sortir des guerres, puis parallèlement aux accessions à l'indépendance comme une trajectoire de modernisation des pays dits du Tiers-Monde, il est aujourd'hui appréhendé à travers la notion de « développement durable », qui reconnaît l'interdépendance des défis économiques, socio-politiques et environnementaux tendant à dépasser les clivages Nord-Sud ;
- La prise en compte des rapports de genre (fiches 1 à 4) ;
- Des outils d'analyse et méthodologies d'intervention spécifiques (détaillés dans les fiches 6 à 9).

Les concepts de « genre » et « développement » sont donc évolutifs, tout comme leur articulation. Celle-ci est le fruit d'une production historiquement et culturellement située. La notion de « développement » se situe dans le cadre de relations Nord-Suds¹ marquées par des rapports de pouvoirs et, par conséquent, les cadres d'analyse du genre qui y prévalent ne sont pas neutres.

¹ Nous avons choisi de mettre Nord au singulier pour faire référence à l'hégémonie des pays colonisateurs. Le choix de Suds au pluriel permet de rendre visible au contraire la diversité des pays colonisés.

Enjeux au coeur de l'approche Genre et Développement

Empowerment

Le concept d'*empowerment* est traduit en français par « accroissement du pouvoir d'action des catégories sociales opprimées », parfois aussi par empouvoirement ou autonomisation. Dans le cadre de l'approche GED, ce sont spécifiquement les femmes, plus précisément les femmes des Suds, qui sont visées.

Dans cette approche, il s'agit d'agir sur les « capacités » (« *capabilities* ») des individus et communautés à prendre en charge de manière autonome leur trajectoire socio-économique et leur destin personnel, grâce à des facteurs internes (niveau d'éducation, santé, libre-arbitre, etc.) et externes (accès aux ressources, aux droits, aux opportunités) favorables à l'émancipation.

L'approche par les capacités

Le concept de « capacités » est d'abord introduit par Amartya Sen, qui le fait reposer sur 2 piliers : la liberté de décision (pouvoir effectuer ses propres choix de manière éclairée) et la légitimité de l'action pour mettre en œuvre ces décisions. Il a ensuite été investi par de nombreux·ses chercheur·se·s féministes qui ont pu en élaborer une interprétation favorable aux processus d'émancipation et de transformation. Dans son essai Martha Nussbaum ou la démocratie des capacités, Fabienne Brugère présente ainsi la notion de capacités. Selon la philosophe, « Respecter la valeur d'égalité des personnes revient à promouvoir leur capacité à construire une vie en accord avec leurs projets, leurs désirs et leurs rêves. La dignité humaine est liée à la possibilité pour tous les humains d'être dans l'activité [...] Chaque agent mérite un égal respect de la part des lois et des institutions, ce qui ne veut pas dire que chacun arrivera nécessairement à la même condition. Mais, le déploiement des talents, des efforts, des désirs afin de faire quelque chose de sa vie ne saurait être empêché ou réservé à quelques-uns. »

L'*empowerment* revêt ainsi des dimensions à la fois économiques et politiques, individuelles et collectives.

Il est à noter que le recours à l'*empowerment* a émergé sous l'influence de la réflexion du réseau de chercheuses, militantes et responsables politiques féministes DAWN (Development Alternatives with Women for a New Era) prônant des actions communautaires de terrain pour entraîner des transformations structurelles visant l'égalité femmes-hommes. Il a par la suite fait l'objet de vives critiques au fil de son institutionnalisation au sein de l'agenda du développement. Les organisations internationales sont ainsi régulièrement critiquées pour l'adoption d'une approche très libérale de l'*empowerment*, qui néglige ses dimensions de mobilisation collective, politique et d'auto-détermination et fait porter les réussites et les échecs de cette approche sur les individus, sans lien avec l'organisation du pouvoir.

Mainstreaming

Le « *gender mainstreaming* », qui peut se traduire par « intégration transversale du genre » est le principal outil de politique publique pour la prise en compte du genre dans les projets de développement. Après avoir été évoqué pour la première fois lors de la Conférence de Nairobi en 1985, il est adopté en 1995 dans le cadre du Programme d'Action de la Conférence de Beijing grâce au plaidoyer des ONG. Il se déploie en particulier au sein des instances européennes qui le définissent comme visant « la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les

niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques » (Conseil de l'Europe).

Le *gender mainstreaming* est reconnu pour sa portée institutionnelle et politique, comme principal outil ayant permis de dépasser la vision du genre comme des « projets dédiés aux femmes ». Néanmoins, il peut également être mis en cause à plusieurs niveaux :

- Par les institutions de financement du développement, qui, sans abandonner l'approche, en mesurent les limites et recommandent l'adoption de stratégies plus ciblées afin de réduire les inégalités ;
- Par les chercheur·se·s et la société civile, qui alertent sur le risque de dilution des enjeux spécifiques au genre dans une approche transversale. Certaines critiques insistent également sur la construction sociale de la catégorie femmes qui se fait au regard d'un universel qui reste associé au masculin, ce qui a conduit à l'utilisation du terme « *gender menstreaming* ».

Le concept de « *diversity mainstreaming* » est ainsi parfois mobilisé comme alternative intégrant des approches plus intersectionnelles et participatives, plus à même de tenir compte des différences entre les femmes elles-mêmes dans les politiques d'égalité.

Égalité et équité

La notion d'**égalité** est ancrée dans le droit international et dans le droit de nombreux pays. Elle a un objectif de développement transformationnel, et vise que toutes et tous bénéficient des mêmes droits, opportunités et statuts, sur les plans politique, économique, culturel, etc.

Des politiques visant l'égalité entre les femmes et les hommes impliquent de modifier des lois discriminantes quand il y a inégalité en droit (par exemple, la transmission du nom de famille paternel aux enfants). Elles peuvent également porter attention aux écarts de genre, puisque l'égalité de droit ne mène pas automatiquement à l'égalité de fait. Ainsi, des politiques d'égalité pourront s'attaquer aux écarts de salaires entre femmes et hommes, en mettant en avant le leitmotiv « à compétences égales, salaire égal ».

C'est au nom de l'égalité que la **parité** peut être imposée, comme elle l'a été en France et dans d'autres pays dans les instances dirigeantes des entreprises du CAC40. La parité peut être un outil, un instrument en faveur de l'égalité, mais elle se place au niveau de la représentation et n'est en aucun cas une condition suffisante. S'il y a 50 % de femmes dans un Conseil d'administration mais que les hommes occupent les fonctions les plus valorisées et tout le temps de parole, il n'y a, dans les faits, pas égalité. Par ailleurs, la parité peut difficilement être atteinte sans levier permettant aux femmes d'arriver jusqu'à ces instances de décision. Pour y remédier, il faut tout à la fois encourager les femmes et les filles à se tourner vers des filières socialement valorisées mais surtout sanctionner les attitudes qui mettent en place un environnement hostile à leur égard (remarques sexistes, choix plus ou moins conscient de privilégier les hommes, etc.).

Ainsi, toutes les politiques visant à l'égalité ne participent pas forcément à l'avènement d'une société plus juste, surtout si elles n'intègrent pas la notion d'**équité**.

L'équité consiste en une démarche visant à corriger les inégalités de départ, pour les compenser, afin d'arriver à l'équivalence des opportunités, en tenant compte des besoins et intérêts spécifiques des différents groupes sociaux. Elle implique de prendre en compte les barrières spécifiques aux individus et groupes d'individus et d'en proposer une compensation afin de permettre une égalité réelle. Par exemple, dans le système éducatif français, « l'égalité des chances » repose en réalité sur des efforts individuels.

La persistance d'inégalités scolaires malgré des politiques qui se prétendent égalitaires pose la question de l'équité : comment faire en sorte d'aider les enfants à dépasser les barrières sociales, culturelles, économiques et les discriminations afin de pouvoir bénéficier d'une éducation de qualité ?

En abordant les inégalités par le prisme de l'équité, les actions tendent alors vers plus de **justice sociale**. En particulier parce qu'il s'agit alors de prendre en compte non seulement les conditions de vie des personnes (qui peuvent être plus ou moins les mêmes sur plusieurs générations) mais également comment ces conditions se positionnent dans la société : obtenir son baccalauréat dans les années 1970 n'ouvrait pas les mêmes perspectives d'emploi que l'obtenir dans les années 2010.

*« Quand j'appris que j'avais raté mes épreuves d'allemand et de trigo aux examens de septembre, cette année-là, pas un instant je n'attribuai cet échec à l'été que je venais de passer à servir de nounou aux Tatouées dans mon petit appartement. (...) Je me dis que j'avais raté mes examens parce que je n'arrivais pas à apprendre l'allemand, tout simplement. Certaines personnes en étaient capables, décrétai-je, d'autres non, et je faisais partie de ces dernières. » Audre Lorde, *Zami : une nouvelle façon d'écrire mon nom*. Éd. Mameleis, pp.291-292, 2001*

Perspective historique et critique

La prise en compte des femmes dans les projets de développement

L'économiste Esther Boserup est une des premières à s'intéresser à la question de l'égalité femmes-hommes et à la mettre en avant au sein des institutions internationales. La déclaration par les Nations Unies de 1975 comme l'Année Internationale de la Femme donne à ces questions une place majeure sur la scène internationale. En 1975, à Mexico, se tient la conférence mondiale de l'Année internationale de la femme « Égalité, développement et paix », qui dénonce le « biais masculin » dans le développement. À son issue est déclarée ouverte la Décennie Internationale de la Femme pour les années 1976-1985.

Cette décision s'inscrit dans un processus d'interactions entre les institutions internationales et des organisations féministes. Parmi celles-ci, la Fédération démocratique internationale des Femmes, dont les représentantes ont porté devant la Commission des Nations Unies sur la Condition de la Femme la revendication d'une intensification des actions visant à promouvoir les droits des femmes. Elle se déroule sur le thème « égalité entre l'homme et la femme, développement et paix ». Elle concrétise une recommandation émise dès 1946 pour l'organisation d'une conférence internationale des femmes.

La « Décennie de la femme » inaugure l'approche « Intégrer les femmes au développement ». Celle-ci s'axe sur le déploiement d'actions spécifiques, ciblées vers les femmes, en vue d'améliorer leur condition et de remédier à leur marginalisation dans le développement économique. Cette approche a rapidement trouvé ses limites, d'une part ayant abordé les femmes en tant que groupe homogène, d'autre part pour son emphase sur l'aspect économique. Or, comme le souligne le Fonds des Nations Unies pour la Population : « On réduit souvent les inégalités aux différences de revenus ou de richesses – à la ligne séparant les riches des pauvres. Pourtant, dans les faits, les inégalités forment un tout, dont les disparités économiques ne sont qu'une facette. Beaucoup d'autres facteurs sociaux, ethniques, politiques et institutionnels entrent en ligne de compte et se renforcent mutuellement,

annihilant ensemble tout espoir d'amélioration pour les personnes laissées en marge. »

Les femmes actrices des projets de développement

En réponse à la critique d'invisibilisation des femmes dans les processus et les projets de développement, l'approche « Femmes et Développement » émerge et se focalise sur les besoins et les rôles présumés spécifiques aux femmes. Dans les faits, cette approche a pu avoir tendance à renforcer les inégalités structurelles ou les mécanismes de marginalisation des femmes. Comment ? En adoptant une approche différenciée qui ne questionne pas vraiment les rapports de pouvoir, qu'il s'agisse des rapports de pouvoir au sein de la population ciblée par le projet, ou des rapports de pouvoir Nord-Suds. N'étant pas une approche transversale à l'ensemble des projets, elle a également souffert du manque de financement des projets engagés sur cette thématique.

C'est pour intégrer ces questionnements et remédier aux inégalités que s'est généralisée l'approche « Genre et Développement ».

En 2000, la communauté internationale adopte les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), parmi lesquels figure l'OMD 3 « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ». Un éclairage particulier est ainsi porté sur l'autonomisation des femmes dans l'agenda international de lutte contre la pauvreté. L'OMD 3 se traduit principalement par l'accès à l'éducation et la question des inégalités de genre n'est pas prise en compte de manière transversale dans les autres OMD.

L'adoption des Objectifs du Développement Durable (ODD) en 2015 marque une évolution sur ce point, car en sus de l'ODD 5 spécifiquement consacré à l'égalité femmes-hommes, le genre est intégré de manière transversale dans les cibles de plusieurs autres objectifs. En revanche, les personnes LGBTQI+ en sont exclues car les discriminations spécifiques qu'elles subissent ne sont pas mentionnées explicitement, alors que l'ODD 5 qui vise à l'*empowerment* les concerne particulièrement. Par exemple, les femmes bisexuelles et lesbiennes vivent des oppressions spécifiques en comparaison avec les femmes hétérosexuelles.

Les voix des femmes et des minorités de genre comptent

*« Nous vivons en harmonie avec la nature depuis toujours. Si notre environnement disparaît, ce que nous sommes, notre identité et notre mode de vie disparaîtront avec. »
Hindou Oumarou Ibrahim*

Différentes critiques ont pu émaner des mouvements et organisations mobilisées en faveur des droits humains des femmes, associant l'approche Genre et Développement à un ensemble d'outils techniques et descriptifs et de prescriptions normatives, sans prendre en considération sa portée analytique et disruptive par rapport aux approches précédentes. D'autre part, différentes organisations et collectifs plébiscitent ainsi des perspectives alternatives, plaçant les interactions entre les femmes et l'environnement, les intersections entre luttes féministes et écologiques, au cœur de la réflexion (telles que l'approche WED - *Women, Environment and Development* ou la perspective DAWN - *Development Alternatives with Women for a New Era*, perspectives féministes du Sud). Depuis le début des années 2000, l'approche « One Health » (une seule santé) insiste sur les multiples connexions entre santé humaine, santé animale et santé environnementale. Elle inclut par exemple l'étude des maladies zoonoses (transmises de l'animal à l'humain) ou celle de l'impact des changements climatiques sur la santé. Une approche intersectionnelle inclusive de ces sujets est indispensable afin d'améliorer la santé de tou-te-s.

Bibliographie

Brugère Fabienne « Martha Nussbaum ou la démocratie des capacités », *La vie des idées*, 19 mars 2013 – laviedesidees.fr/Martha-Nussbaum-ou-la-democratie.html

Coordination Sud, « Genre et développement »
www.coordinationsud.org/nos-positions/genre-developpement/

F3E, Brigitte Bagnol et Sabine Martel, Les enjeux de genre dans la thématique « One Health », 2020 – f3e.asso.fr/ressource/enjeux-de-genre-dans-les-projets-one-health

Friant Nathanaël, « Égalité, équité et justice en éducation », *Entornos* 26 (1) :137-149, 2013 – halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01389373/document

Genre en action, « Féminisation de la pauvreté »
www.genreenaction.net/Feminisation-de-la-pauvrete.html

Kane Coumba, « Hindou Oumarou Ibrahim, voix des communautés rurales d'Afrique dans la bataille mondiale pour le climat », *Le Monde*, 21 septembre 2019 – www.lemonde.fr/afrique/article/2019/09/21/hindou-oumarou-ibrahim-voix-des-communautes-rurales-d-afrique-dans-la-bataille-mondiale-pour-le-climat_6012518_3212.html

Stonewall International « The sustainable development goals and LGBT inclusion » – www.stonewall.org.uk/system/files/sdg-guide.pdf



Evaluer • Echanger • Eclairer

Violences basées sur le genre

- Attention : cette fiche aborde le sujet des violences et peut être difficile à lire. Pour se former à la question, voir les ressources en dernière partie « Agir face aux violences ».
- Les exemples cités nous ont semblé pertinents, cependant ils mériteraient une analyse plus approfondie des rapports de pouvoir à l'œuvre.

Les violences basées sur le genre font référence à des violences physiques, psychologiques, sexuelles et/ou économiques qui sont dirigées envers une personne ou une catégorie de personnes en lien avec leur expression de genre perçue. Des conventions internationales telles que la Convention pour l'élimination des violences faites aux femmes (Cedaw, 1979) ou la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (2011) donnent des orientations aux pays signataires pour agir face aux violences de genre. La lutte contre les violences de genre est également incluse dans les objectifs du développement durable (ODD 5, voir [Fiche 9 – Approche genre dans l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale](#)). Mais c'est souvent au sein des pays que les avancées sont possibles, en grande partie grâce au travail d'activistes et d'associations.

Continuum des violences

Comme toutes les violences, les violences basées sur genre sont liées à des enjeux de pouvoir et de domination. Les agresseurs, dans leur très grande majorité des hommes cisgenres, insultent, agressent et tuent d'autres personnes sur lesquelles ils détiennent un pouvoir politique, physique, psychologique : personnes perçues comme femmes, enfants, personnes ayant une sexualité autre qu'hétérosexuelle. Dans le cas de violences envers les hommes, les personnes qui les perpétuent sont aussi en très grande majorité des hommes.

Si toutes les violences n'affectent pas au même degré, elles forment cependant un continuum : du commentaire sexiste, homophobe ou transphobe dans la rue, aux agressions physiques au sein du foyer, aux viols et jusqu'au bout de ce continuum, aux meurtres. Toutes ces agressions représentent à des degrés divers

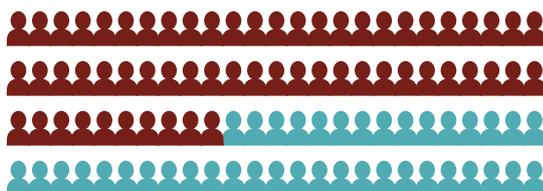
Les violences de genre en chiffres



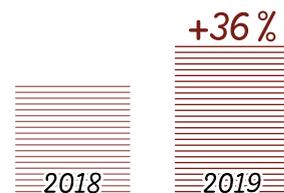
D'après ONU Femmes, **plus d'une femme sur trois dans le monde** a déjà été agressée physiquement et/ou sexuellement par son partenaire intime, ou sexuellement par un inconnu.



Les enfants sont également la cible d'agressions : d'après l'UNICEF, **les trois quarts des enfants âgés de 2 à 4 ans** à travers le monde sont victimes d'agressions psychologiques et/ou de punitions physiques au sein de leur foyer.



En Europe, une enquête de 2018 révèle que **60 % des femmes ont déjà vécu du harcèlement** dans leur milieu professionnel.



En 2019 en France, les agressions et injures homophobes et transphobes avaient **augmenté de 36 %** par rapport à 2018, alors que les associations estiment que les chiffres, basés sur le nombre de plaintes déposées, est sous-estimé.

des outils pour dominer et réduire au silence les femmes et minorités de genre.

Ces attitudes et agressions sont souvent banalisées : le comportement des agresseurs est excusé : « il n'était pas dans son état normal », « il croyait que la victime était consentante », etc. Tandis que les victimes, elles, sont souvent blâmées, laissant penser que l'agression est de leur faute (tenue vestimentaire, lieu et horaire de l'agression...). On appelle cela la « culture du viol ».

Les agressions sexuelles et le viol comme outil de domination

Qu'elles aient lieu au sein du foyer (viol conjugal, inceste), dans l'entourage ou à l'extérieur, les agressions sexuelles et crimes sexuels relèvent d'un mécanisme de pouvoir d'un agresseur sur sa victime. Il peut s'agir d'un rapport de force physique, d'emprise psychologique, de capital social, de pouvoir politique, etc. Dans le cas de la pédocriminalité, la journaliste Titiou Lecoq parle de « viol d'opportunité » envers des « proies faciles » que sont les enfants. Les lesbiennes et les homosexuels ont été et sont encore la cible de viols dits « correctifs » visant à les humilier et les faire revenir dans la norme hétérosexuelle.

Le viol est aussi utilisé systématiquement dans tous les conflits armés, mais très rarement condamné (Bosnie-Herzégovine, Rwanda). L'ONG Not a Weapon of War recueille des données sur le viol comme arme de guerre afin d'exposer ce phénomène et d'accompagner juridiquement les victimes.

Les violences de genre ont lieu tout au long de la vie et ne peuvent souvent pas être circonscrites à un moment. Elles ont un

impact à long terme sur la qualité de vie et l'état de santé psychique et physique des personnes violentées, mais aussi sur leur durée de vie. Ainsi, en Amérique latine, l'espérance de vie des personnes trans, victimes de nombreuses violences, physiques, psychologiques et symboliques, est estimée entre 35 et 41 ans, pour une espérance de vie moyenne à 75 ans sur le continent.

Droits sexuels et reproductifs

Chaque année dans le monde, la moitié des grossesses ne sont pas planifiées. L'accès légal à un avortement sûr est un enjeu de santé publique et de droits humains. En être empêché-e constitue une forme grave de violence. En Haïti, où l'avortement était en passe d'être dépenalisé en 2020, l'ONG Médecins du Monde et l'organisation féministe populaire SOFA (Solidarité Fanm Ayisyèn) ont accompagné la création d'un Collectif pour les droits en santé sexuelle et reproductive (SSR). Celui-ci a permis le renforcement des capacités des acteurs et actrices haïtien-ne-s en SSR et l'accompagnement au plaidoyer auprès des pouvoirs publics concernant la prévention et la prise en charge des grossesses non désirées.

Les violences intrafamiliales

Pour les femmes et les enfants, les violences ont souvent lieu au sein du foyer. Pour les femmes adultes, il peut être extrêmement difficile de s'extraire du cycle de violences intrafamiliales. Deux principaux facteurs en cause : la dimension psychologique des violences (voir schéma), et les inégalités économiques à l'œuvre entre les hommes et les femmes. Les violences au sein de la sphère



Hélène Pouille

www.sketchnotes.fr/blog/facilitation-graphique-violences-femmes

domestique peuvent également émaner du rapport de pouvoir entre femmes, par exemple entre belle-mère et bru, entre première et seconde épouse, etc.

Selon les contextes, les femmes ne disposent pas de l'autonomie individuelle suffisante permettant de quitter un conjoint violent. En particulier si elles habitent avec leur belle-famille, ce qui rend leur surveillance plus étroite. Lorsque le mariage est issu d'un accord entre familles, les femmes peuvent parfois trouver une alliance au sein de leur famille pour sortir de la relation violente, ou au contraire s'y retrouver enfermées.

Au sein du foyer, en France, les filles hétérosexuelles et les jeunes (garçons et filles) homosexuels, lesbiennes et bisexuel-le-s sont plus vulnérables aux violences psychologiques, physiques et sexuelles. C'est ce qu'indique un rapport du Défenseur des droits d'avril 2020. La pandémie de Covid 19 a augmenté la vulnérabilité des jeunes LGBTQI+ aux violences au sein du foyer. Elle a également entravé l'accès aux traitements hormonaux pour les jeunes trans par exemple.

L'imbrication des formes de violences

Certaines caractéristiques sociodémographiques placent les personnes en risque accru de violences. Des termes spécifiques les reflètent. C'est le cas de l'islamophobie que peuvent vivre les femmes musulmanes, en particulier celles qui portent le voile, ou la mysoginoïr qui désigne les discriminations spécifiques vécues par les femmes noires. Parfois, la vulnérabilité aux violences émerge lors de moments de la vie. Par exemple, au cours de la grossesse, d'une maladie ou d'un handicap, d'un parcours de migration, ou de l'avancée en âge. Les femmes en très grande précarité comme celles sans domicile sont également surexposées aux violences...

Avancée en âge et vulnérabilité des femmes

L'ONG Age International travaille sur l'intersection entre âgisme et sexisme. Elle estime que les femmes âgées effectuent deux fois plus de travail non rémunéré que les hommes âgés. Elles font face à d'importantes discriminations et à des violences dans la sphère familiale comme publique. L'ONG forme des membres d'associations à détecter les violences et travaille entre autres au Mozambique et au Kenya. L'enjeu est de développer des aides spécifiques et la prise en compte des handicaps des personnes âgées dans les systèmes de santé publique.

Les personnes transgenres sont quant à elles exposées de façon intense à différentes formes de violences. Ainsi, les femmes transgenres ont 49 à 80 fois plus de risque d'être séropositives et les discriminations constituent une barrière dans leur accès aux soins. En 2019-2020, 350 assassinats de personnes transgenres et aux expressions de genre diverses (en grande majorité des femmes trans) ont été recensés dans le monde. Ce qui constitue une augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente.

Luttes contre les violences dues à l'orientation sexuelle

Alternatives Cameroun documente systématiquement les violences faites aux personnes LGBTI+ et les arrestations sur la base de l'article 347 bis pénalisant l'homosexualité dans ce pays. L'association, financée essentiellement pour des actions envers les hommes cisgenres homosexuels et bisexuels, a cherché à se diversifier pour prendre en compte la diversité qui existe dans la communauté LGBTQI+. L'association propose notamment des ressources pour la santé sexuelle et la sécurité des femmes lesbiennes et bisexuelles. Elle est agréée pour la distribution d'antirétroviraux aux personnes fréquentant l'association qui sont séropositives.

Des contextes sociaux violents peuvent augmenter les violences basées sur le genre. C'est le cas en temps de guerre ou au cours du parcours de migration et d'exil, où les violences sexuelles sont amplifiées. En 2020-2021, au cours de la pandémie de Covid 19, les inégalités et les violences de genre envers les personnes les plus marginalisées – personnes migrantes, travailleur-se-s du sexe, personnes trans – ont considérablement augmenté. La crise sanitaire a exacerbé la pauvreté et la précarité au niveau mondial. Les travailleur-se-s précaires, souvent des femmes, en paient le lourd tribut, tout comme les travailleur-se-s migrant-e-s qui ne peuvent plus soutenir financièrement leurs familles. Le manque de prise en compte des impacts genrés de la pandémie dans les politiques publiques se fera sans doute ressentir à long terme.

Agir face aux violences

Du fait de la dimension systémique et multidimensionnelle des violences, il est fort probable que les personnes qui nous entourent en aient vécu. En 2018, suite à la mise en lumière d'agressions sexuelles commises par des employé-e-s de l'ONG Oxfam en Haïti, celle-ci a pris des mesures au niveau international afin de protéger ses employé-e-s et les collaborateur-ric-e-s sur le terrain : protocole anonyme de dénonciation du harcèlement, licenciement des personnes incriminées, formation du personnel...

Accueillir un témoignage de violence nécessite une formation spécifique (à l'écoute bienveillante, par exemple), afin d'éviter certains écueils (hiérarchisation des violences, minimisation des faits) dans l'accompagnement des personnes victimes de violence. Par exemple, la façon de nommer les actions de violence n'est pas neutre. Ainsi, on pourra utiliser le terme féminicide pour désigner le meurtre d'une femme à cause de son genre, ou celui de pédocriminel et non pédophile pour les agresseurs d'enfants.

En France, l'association « Nous Toutes » propose des formations pour détecter et apprendre à accompagner les personnes victimes de violences sexistes et sexuelles. D'autres associations dispensent des formations en autodéfense. Il existe également un guide sur le sujet édité par le département de Seine-Saint-Denis.

Associations

AcceptessT – en.acceptess-t.com

AVFT- Association européenne contre les violences faites aux femmes – www.avft.org

Collectif Intersexes et allié-e-s – cia-oiifrance.org

Humans for Women – www.humansforwomen.org

Nous Toutes – www.noustoutes.org

We are not a weapon of war – www.notaweaponofwar.org

Women for Women France – en.womenforwomenfrance.org

Bibliographie

Base de données globale de l'ONU sur les violences faites aux femmes – evaw-global-database.unwomen.org

Bearak Jonathan et al., « Unintended pregnancy and abortion by income, region, and the legal status of abortion: estimates from a comprehensive model for 1990–2019 », *The Lancet Global Health* 8(9) : e1152-e1161, 2020

Blézat Mathilde, Naïké Desquesnes, Mounia El Kotni, Nina Faure, Nathy Fofana, Hélène De Gunzbourg, Marie Hermann, Nana Kinsky, Yéléna Perret, *Notre corps, nous-mêmes*, Hors D'atteinte, 2020. En particulier Chapitre 5 « Violences et Autodéfense »

Cardi Coline et Geneviève Pruvost (coords.) *Penser la violence des femmes*, La Découverte, 2013

Clavière Juliette et François Kraus « Deux ans après #metoo : les violences sexistes et sexuelles au travail en Europe », Fondation Jean Jaurès, 2019]- jean-jaures.org/nos-productions/deux-ans-apres-metoo-les-violences-sexistes-et-sexuelles-au-travail-en-europe

Défenseur des droits, *Violences intrafamiliales : les filles et les jeunes LGBT plus touchés*, 2020 – www.defenseurdesdroits.fr/fr/communiquede-presse/2020/04/etude-sur-les-violences-intrafamiliales-les-filles-et-les-jeunes-lgbt

Département de Seine-Saint-Denis, « Comment avez-vous su ? Guide d'aide à l'entretien avec des femmes victimes de violences », 2016 – www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/guide-aide-entretien.pdf

France info / AFP, « Les injures et agressions homophobes ou transphobes ont augmenté de 36 % en France en 2019 », 16/05/2020 – www.francetvinfo.fr/societe/homophobie/les-actes-anti-lgbt-ont-augmente-de-36-en-2019_3967283.html

Gautier Arlette « Les violences de genre : théories, définitions et politiques » *Autrepart* 2018/1, pp. 3-18

Lecoq Titou, « La responsabilité des médias dans la terrible confusion entre pédophile et pédocriminel », 2020 www.slate.fr/story/195875/pedocriminalite-pedophilie-dutroux-confusion-responsabilite-medias-journalistes-vocabulaire-abus-sexuels-enfants

Nations Unies, UN Trust Fund to End Violence Against Women untf.unwomen.org

OMS, ONUDC, PNUD, *Rapport de situation 2014 sur la prévention de la violence dans le monde* – www.who.int/violence_injury_prevention/violence/status_report/2014/fr/

Renard Noémie, *En finir avec la culture du viol*, Petits matins, 2018

UNICEF, « Des millions d'enfants dans le monde victimes de violences », 2017 – www.unicef.fr/contenu/espace-medias/des-millions-d-enfants-dans-le-monde-victimes-de-violences

Audio

Bienaimé Charlotte, « Ép. 6, Le gynécologue et la sorcière », *Un podcast à soi*, 2018 – www.arteradio.com/son/61659783/le_gynecologue_et_la_sorciere_6

Kervran Perrine et Annabelle Brouard, « Les transidentités, racontées par les trans (3/4) Uniques en leur genre », *La Série Documentaire*, France Culture, 2018 – www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/les-transidentites-racontees-par-les-trans-34-uniques-en-leur-genre

Sigonneau Maëlle et Mounia El Kotni, « #6 La double, triple, quadruple peine », *Im/patiente*, 2020 – art19.com/shows/impatiente/episodes/6ad8a74b-4e70-4b19-ad37-b49143208523



Évaluer • Échanger • Éclairer

Outils opérationnels pour affiner la perspective de genre

→ *Les exemples cités nous ont semblé pertinents, cependant ils mériteraient une analyse plus approfondie des rapports de pouvoir à l'œuvre.*

Il existe plusieurs méthodologies permettant de prendre en compte les rapports de genre dès la conception du projet. Cette fiche présente une **typologie**, celle de l'OCDE, ainsi que deux **cadres d'analyse**, celui de Harvard et celui des 4R, et une **méthodologie**, la recherche action participative.

Type de projet : marqueurs OCDE

Les marqueurs de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) permettent de catégoriser les projets en fonction du degré d'inclusion du genre, et ainsi d'affiner les outils à déployer afin d'y inclure ou de renforcer la prise en compte du genre.

Principal : l'égalité de genre est l'objectif principal du projet ou du programme. Elle est fondamentale dans sa conception, fait partie des objectifs du projet et est indispensable à sa réalisation.

Exemple : La coopération internationale allemande (GIZ) a développé une stratégie genre ancrée dans les droits humains. Une analyse genre est produite pour chaque projet et adaptée au contexte d'intervention, guidée par le principe de « ne pas nuire ». L'ensemble de l'approche est disponible sur le site dédié gender-and-development.de/en/

Important/Significatif : l'égalité de genre est un objectif important et intentionnel, mais elle ne constitue pas la raison principale du déploiement du projet.

Exemple : Le projet « Investir dans la petite enfance » de l'ONG Planète enfants et développement a pour objectif de développer l'accessibilité et la qualité des services publics et privés de l'éducation de la petite enfance dans plusieurs pays (Burkina Faso, Togo, Népal, Vietnam et Cambodge). Le projet contient des ateliers spécifiques sur le rôle des pères dans l'éducation des enfants, et une attention forte aux inégalités de genre dans la petite enfance au sein des institutions et des familles.

Non inclus : le projet n'inclut pas la perspective de genre.

Exemple : un projet visant à améliorer l'accès à l'école des enfants, mais sans activité pour remédier aux inégalités de genre dans l'éducation.

Cadres d'analyse

Développée par le Comité suédois pour la transversalisation de genre, la méthode dite des « 4R » permet de répondre aux questions : qui a accès à quoi, et sous quelles conditions ? Comment pourrait-on améliorer cette situation ?

Elle propose une analyse en 4 points :

R1 – Représentation : comment les femmes et les hommes sont représenté-e-s / impliqué-e-s ?

R2 – Ressources : quelle est la distribution des ressources en fonction du genre ?

R3 – Realia (normes) : quelles représentations sur le genre influencent cette distribution ?

R4 – Réalisation : quelles actions et mesures pour atteindre les objectifs d'égalité de genre ?

Le « **cadre d'analyse Harvard** », de l'Institut pour le développement international de l'Université de Harvard aux États-Unis, est un outil de collecte de données qui part des mêmes interrogations que celles développées dans les 4R, en les détaillant. Il permet d'organiser et de répartir les informations recueillies en fonction des activités, de l'accès aux ressources et de leur contrôle. Les tableaux ci-dessous en sont inspirés.

Les deux cadres d'analyse peuvent s'utiliser conjointement. Ils permettent de poser les bases d'un diagnostic afin de prendre conscience des mécanismes de pouvoir à l'œuvre et envisager les conséquences (positives comme négatives) du projet sur celles-ci : quels facteurs ont des répercussions sur la division du travail, l'accès aux ressources, le contrôle de ces ressources ? Quelles contraintes ces facteurs imposent-ils dans la promotion de l'égalité de genre ?

1 Activités

Ce cadre permet de recenser la division du travail autour des tâches pertinentes liées à la production, à la reproduction et à la représentation en collectivité, et met en valeur le temps consacré à ces tâches.

- La production englobe toutes les activités liées à la consommation et le commerce (agriculture, pêche...);
- La reproduction concerne le soin et l'entretien du ménage et de ses membres (donner naissance, veiller aux soins de santé et à l'éducation des enfants, assurer les repas, les courses, le travail domestique, l'alimentation en eau et en combustibles...);
- La représentation est l'organisation des activités collectives et services sociaux (cérémonies, fêtes et activités politiques locales...).

Le tableau présente deux colonnes, « femmes » et « hommes », qui sont opérantes dans de nombreux contextes où les rôles de genre sont très marqués. Ces colonnes n'empêchent pas la fluidité, pour cela une colonne « qui » permet d'affiner au maximum les catégories tout en laissant la possibilité de déployer les différentes identités : fille en âge scolaire, femmes célibataires, hommes mariés...

Par exemple, ce tableau permet de noter que c'est la deuxième épouse qui va chercher l'eau à pied deux fois par semaine, à 3 km environ. Pour un projet centré sur l'accès à l'eau, la connaissance du temps disponible et des tâches assignées à chacune des épouses permettra de les prendre en compte en amont afin d'anticiper les retombées du projet sur les rapports de pouvoir entre épouses.

Activités	Femmes				Hommes			
	Qui ?	Quand ?	Comment ?	Où ?	Qui ?	Quand ?	Comment ?	Où ?
REPRODUCTION Soins de santé Courses Approvisionnement en eau Approvisionnement en combustibles Tâches domestiques Préparation des repas Autres...								
PRODUCTION Agriculture <ul style="list-style-type: none"> • activité 1 • activité 2, etc. Création de revenus <ul style="list-style-type: none"> • activité 1 • activité 2, etc. Élevage <ul style="list-style-type: none"> • activité 1 • activité 2, etc. Autres...								
REPRÉSENTATION EN COLLECTIVITÉ Représentation en collectivité Organisation de fêtes Activités politiques locales Autres...								

LÉGENDE

Qui ? Affiner la catégorie femmes/hommes

Quand et avec quelle fréquence ? À quel moment de l'année ou de la journée ? Combien de fois l'activité est-elle accomplie ?

Où ? Quel est le lieu de l'activité (la maison ou ailleurs) ?

Comment ? L'activité est-elle accomplie manuellement ou à l'aide de moyens technologiques ?

2 Accès et contrôle des ressources

Ce tableau permet de recenser les différentes ressources (terre, argent, crédit, temps, compétences...) utilisées pour mener à bien les activités identifiées. Il indique qui y a accès et qui en contrôle l'utilisation. Il permet entre autres de mettre en valeur les bénéfices réalisés grâce à la production domestique et communautaire.

L'accès est ici à comprendre comme une liberté, une permission, un droit d'utiliser ces ressources. Avoir **le contrôle** signifie maîtriser, détenir un pouvoir de décision concernant la ressource. Les ressources sont à diviser en deux catégories :

- Les ressources productives (la terre, l'équipement...);
- Les ressources liées à l'environnement de la production (le crédit, l'éducation, l'information...).

Ainsi, les femmes agricultrices peuvent avoir accès à la terre sans en avoir pour autant le contrôle. Par exemple, elles ne peuvent pas prendre la décision de vendre cette terre. Cette décision peut revenir à leurs époux, à leur belle-famille en cas de veuvage, ou parfois à l'assemblée communautaire, constituée d'hommes uniquement.

Accès et contrôle des ressources

		Qui a accès ?		Qui gère ?	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
RESSOURCES	RESSOURCES ÉCONOMIQUES OU PRODUCTIVES Terre Équipement Main d'œuvre Argent comptant				
	RESSOURCES POLITIQUES Expérience des affaires publiques Leadership Formation Autres...				
BÉNÉFICES	Revenu Possession de biens Éducation Pouvoir politique Autorité/ Prestige Besoins essentiels (nourriture, vêtements, logement) Autres...				

Méthodologie : la recherche action participative (RAP)

Améliorer la santé des personnes âgées exilées

Le projet « Déchiffrons les mémoires », de l'ONG Batik International a pour objectif d'améliorer l'accès à la santé des personnes âgées et leur parcours de migration en France. Il déploie une méthodologie de recherche-action en partenariat avec l'Université Paris Diderot : les chercheur-se-s réalisent des entretiens afin de recueillir les témoignages des personnes âgées, tandis que l'équipe de l'ONG réalise les ateliers sur l'accès à la santé. La dimension genre n'est pas un axe du projet mais est prise en compte dans certains aspects du déploiement, par exemple dans la réalisation d'ateliers santé en non mixité.

La RAP est une méthodologie de recherche permettant la collaboration entre chercheur-se-s en sciences sociales et organisations de la société civile. En amont du déploiement du projet, elle permet une prise en compte approfondie des besoins des personnes au cœur des projets (par des entretiens et/ou une enquête ethnographique). Elle permet également d'anticiper dans une certaine

mesure certains des impacts non désirés que pourraient avoir les projets. Les résultats de la collaboration peuvent être publiés à la fois dans des revues scientifiques, dans des rapports pour le grand public, et restitués aux participant-e-s, considéré-e-s comme partie prenante du déroulement de la recherche. De plus en plus d'ONG associent des chercheur-se-s en sciences sociales au déploiement de leurs projets. Certaines, comme Médecins du Monde, ont par exemple recruté des anthropologues au sein de leurs équipes permanentes.

Bibliographie

Adéquations, Grilles méthodologiques du genre, inspirées du cadre de Harvard – www.adequations.org/spip.php?article1267

ATD-Quart Monde et Université d'Oxford, « Les dimensions cachées de la pauvreté. Recherche participative internationale conduite par ATD Quart Monde et l'Université d'Oxford », 2019 www.atd-quartmonde.org/wp-content/uploads/2019/12/Dimensions-cach%C3%A9es-de-la-pauvret%C3%A9-9-12-2019.pdf

Coopération allemande pour le développement (GIZ), site internet dédié au genre – gender-and-development.de/en/

Institut Européen du genre, Méthode des 3R/4R – eige.europa.eu/gender-mainstreaming/methods-and-tools/sweden/3r-4r

OCDE, «Manuel Relatif au Marqueur de la Politique d'Aide à l'Appui de l'Égalité Homme-Femme Établi par le CAD-OCDE», 2016 – www.oecd.org/fr/cad/femmes-developpement/Manuel-Marqueur-CAD-Aide-Egalite-HF.pdf

Médecins du Monde et EHESP, «Programme expérimental milieu carcéral, Nantes», 2018 – fondation-medecinsdumonde.org/wp-content/uploads/2018/09/MDMrapportfinal-ELG.pdf



Évaluer • Échanger • Éclairer

Intégrer le genre dans chaque étape du cycle de projet

→ Les exemples cités nous ont semblé pertinents, cependant ils mériteraient une analyse plus approfondie des rapports de pouvoir à l'œuvre.

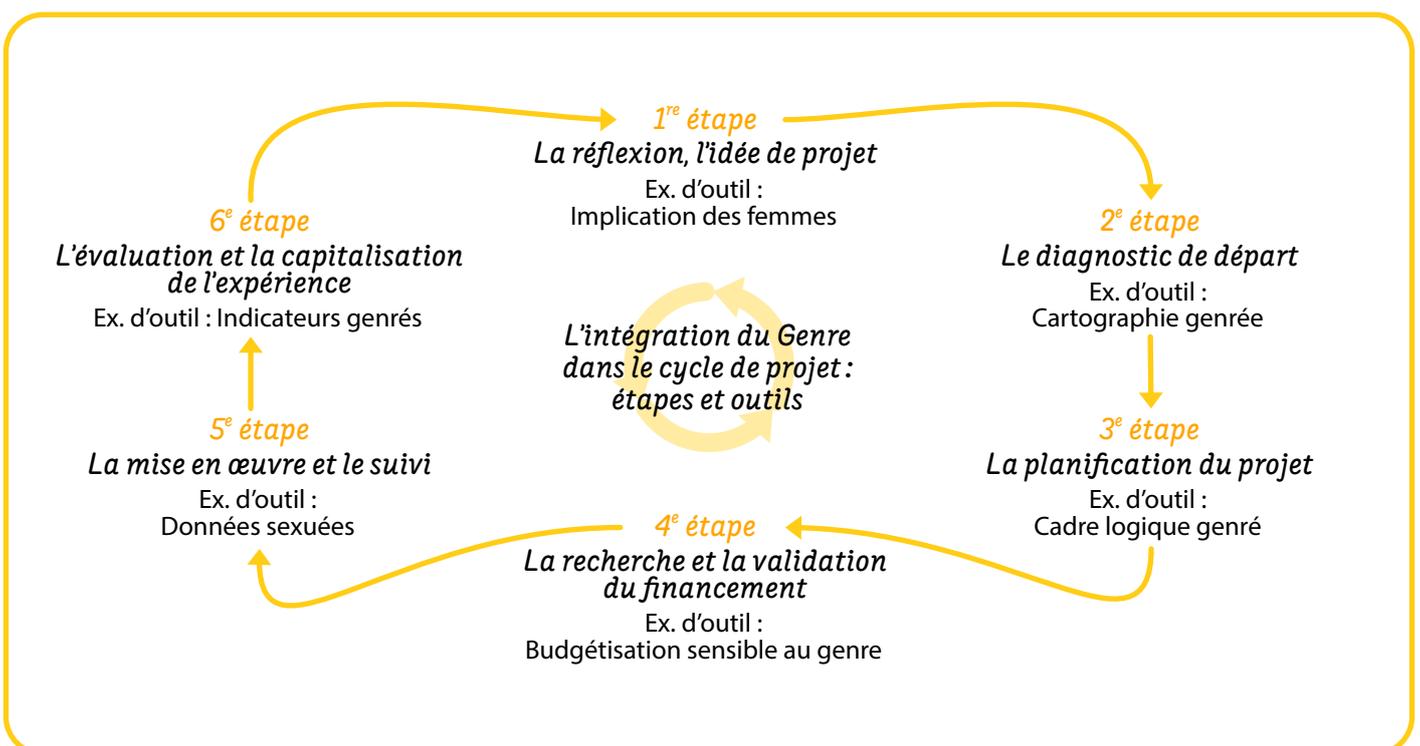
Les questions de genre - comme celles concernant les exclusions sociales ou l'environnement - sont encore trop souvent ajoutées après coup ou considérées comme des catégories séparées, alors que ces enjeux sont transversaux. Pour accompagner au mieux l'opérationnalisation de l'approche genre, quelques outils peuvent être inclus à chaque étape du projet.

→ Pour les indicateurs d'évaluation, se référer à la **Fiche 8 – Diagnostique, suivi et mesure du changement : les indicateurs**.

Traduit de l'anglais *mainstreaming*, l'intégration transversale du genre est un mode d'opérationnalisation des questions de genre dans les actions, quelle que soit leur thématique d'action. Cette intégration se fait tout au long du cycle de projet et permet de réfléchir en amont à l'impact de l'action sur les rapports de genre. Mais cela ne suffit pas forcément à induire des transformations sociales concrètes en faveur de l'égalité. Il est souvent nécessaire de prévoir aussi des **actions spécifiques** en faveur des femmes et des minorités de genre. Par exemple pour réduire des inégalités qui les touchent spécifiquement (accès à des revenus, à des ressources), pour augmenter leur capacité de participer, d'agir, de se faire entendre... Ces actions spécifiques peuvent inclure des exigences de parité dans les espaces décisionnaires, des ateliers en non mixité, etc.

En premier lieu, le **diagnostic** permet de mettre en avant les inégalités de genre existantes, en affinant au maximum les catégories comparées. Par exemple, les tâches liées à l'eau et l'assainissement sont souvent réalisées par des femmes, tout comme l'éducation à l'hygiène, alors que celles-ci ne sont pas décisionnaires dans l'implantation et la gestion des infrastructures. **L'analyse** sert ensuite à faire ressortir les stéréotypes liés à ces inégalités et la manière dont l'action contribuera à réduire ces inégalités, et par quels leviers. Enfin, le **suivi et l'évaluation** permettent de mesurer la façon dont vont être mesurés ces changements.

Même si leur objectif principal n'est pas de diminuer les inégalités, les actions peuvent y contribuer, tout comme elles peuvent renforcer les stéréotypes de genre. Ainsi, dans un projet visant à améliorer la nutrition des enfants, une évaluation de la situation pourra mettre en avant que ce sont les mères qui sont chargées de la préparation de l'alimentation. Pour autant, se focaliser sur la transmission d'information aux mères uniquement contribuerait à renforcer les inégalités de genre en excluant les pères des discussions, et en faisant peser sur les femmes une responsabilité supplémentaire. De même, les femmes enceintes sont souvent les seules responsabilisées pour la santé de leur futur enfant, et les politiques de santé maternelle sont souvent regroupées avec la santé infantile (materno-infantile), excluant de fait les conjoint·e·s.



Cette approche fait peser la responsabilité de la bonne santé sur les femmes à l'échelle individuelle (se rendre à la maternité, prendre des vitamines) et occulte les dimensions systémiques des déterminants de santé maternelle.

Une approche intersectionnelle en santé maternelle

La sociologue Priscille Sauvegrain travaille sur les disparités d'accès aux soins des femmes enceintes en France. Une de ses études porte sur les séances dites de «préparation à la naissance» proposées dans les maternités, ouvertes aux femmes et à leurs conjoints. Elle démontre que, en dépit des invitations à suivre ces séances, les femmes isolées, les femmes migrantes et les femmes des classes populaires n'y participent que rarement. Malgré leur vocation universelle, en pratique, ces cours ne leur sont pas accessibles (pas d'interprétariat, contenu loin de leurs préoccupations, manque de temps disponible...).

Intégrer le genre à chaque étape du cycle de projet

Il existe différentes façons de présenter la ventilation des étapes d'un cycle de projet. L'approche ci-dessous est donnée à titre indicatif, de même que les questions, qui pourront être étoffées en fonction de la thématique d'action (voir bibliographie).

1 Planification

CONSTRUCTION DES COMPÉTENCES EN ÉQUIPE

- Alerter et mobiliser sur ce thème au sein de l'organisation en organisant des débats, des réunions, etc. ;
- Formaliser une stratégie de genre (par exemple, charte, protocole contre le harcèlement sexiste et sexuel...);
- Envisager le recrutement de personnes avec une expertise genre ;
- Prévoir un temps pour sensibiliser/former les partenaires à la perspective de genre.

Exemple de checklist

- Qui **dirige** le projet ? Quelle est la **répartition** par genre aux différents postes (direction, gestion, mise en œuvre, évaluation...)?
- Quels sont les **besoins** des hommes, des femmes et des minorités de genre, identifiés et répercutés dans ce projet ? Par quels **moyens** le projet se propose-t-il d'y répondre ?
- Qui a-t-on **consulté** pour réaliser cette évaluation de la situation ?
- La conception (puis la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation...) du projet intègre-t-elle des **différences sexospécifiques** dans le groupe ciblé ?
- Le projet a-t-il pris en considération les **changements** possibles concernant notamment :
 - Le temps de travail des femmes et des hommes dans chacun de leurs rôles sociaux (cf. **Fiche 3 - Enjeux liés au genre**) ;
 - L'accès des femmes et des hommes à la ressource, le contrôle de ces ressources ;
 - L'évolution du niveau de revenu des femmes et des hommes ;
 - Le partage du pouvoir et des responsabilités ;
 - Les nouvelles coopérations possibles entre femmes et hommes ;
 - Le rôle d'hommes, d'associations et groupes mixtes ou non, travaillant sur les stéréotypes affectant les hommes et agissant sur l'égalité ?
- A-t-on identifié des **indicateurs** sexo-spécifiques pour préciser les objectifs et faciliter le suivi ?
- Comment procédera-t-on pour atteindre les **objectifs d'égalité et de participation** des femmes dans le projet ? A-t-on identifié des **stratégies** spécifiques ?
- A-t-on identifié les **obstacles** susceptibles d'entraver la participation de femmes et d'hommes de toutes les catégories sociales ; a-t-on mis en place des stratégies pour les surmonter ?
- La direction du projet comporte-t-elle l'**expertise** nécessaire en matière de genre ?
- A-t-on pris en considération les implications **budgétaires** du genre :
 - Moyens pour la formation des animateurs et animatrices du projet ;
 - Moyens pour la collecte de données sexospécifiques, pour renseigner les indicateurs ?
- Une **évaluation** de l'intégration du genre et de ses résultats est-elle prévue dans l'évaluation externe et/ou interne ?

DIAGNOSTIC

- Réaliser un diagnostic sur les risques et une analyse des risques, opportunités et limites, en se focalisant sur les inégalités de genre ;
- Identifier les institutions en lien avec la thématique des (in)égalités de genre ;
- Réaliser un mapping des structures et institutions travaillant sur le genre, en lien avec le projet.

2 Conception

OBJECTIFS DU PROJET

- Formuler des objectifs en prenant en compte les relations de genre ;
- Analyser la façon dont les inégalités de genre peuvent influencer le contexte, et comment le contexte peut influencer les objectifs.

COLLECTE DE DONNÉES

- Identifier les acteurs et actrices, les travaux, les ressources déjà existantes en matière de genre dans le domaine sectoriel concerné par le projet. Cette identification peut se faire conjointement avec les participant-e-s ;
- Collecter les données et statistiques en lien avec le genre dans la zone de déploiement du projet, aux niveaux macro et méso ;
- Documenter le contexte légal et institutionnel de l'égalité de genre (lois sur l'égalité femmes-hommes, droits des personnes LGBTQI+, travail du sexe...).

COMMUNICATION

- Développer une communication non sexiste. Par exemple, représenter la diversité des personnes et groupes ciblé-e-s par le projet, produire des images et des textes sans stéréotypes de genre ;
- Prévoir des modalités de diffusion des résultats adaptés à chaque public.

ACTIVITÉS

- Mettre en place des activités de réflexion autour des inégalités de genre, en lien avec la thématique spécifique du projet. Exemple d'outil : horloge des activités journalières ;
- Inclure les femmes et minorités de genre de manière équitable dans la sélection des destinataires et dans le processus décisionnel.

BUDGET

- Dédier une ligne budgétaire spécifique aux activités permettant la transversalisation du genre : interventions d'expert-e-s au siège et sur le terrain, actions spécifiques vers les différents groupes sociaux (femmes hommes, minorités de genre), évaluation de l'impact du projet sur les inégalités de genre... ;
- Inclure des lignes budgétaires pour la formation sur les inégalités de genre pour le personnel et les partenaires ;
- Dans la sélection des actions prioritaires, adopter une perspective de genre.

3 Mise en œuvre

→ Voir la **Fiche 6 – Outils opérationnels pour affiner la perspective de genre** pour les cadres méthodologiques de mise en œuvre.

GESTION DE PROJET

- Assurer une distribution équitable des ressources, comme indiqué dans le budget initial ;
- Développer une communication adaptée au contexte local ;
- Explorer la possibilité de groupes de travail non mixtes (de genre, d'âge...).

DÉPLOIEMENT

- S'assurer d'un accès effectif de tou-te-s les destinataires aux ressources et outils de l'action par des entretiens et des enquêtes, et prendre des dispositions le cas échéant ;
- Porter une attention au personnel recruté pour le projet et aux dynamiques de pouvoir à l'œuvre entre ces dernier-e-s et les destinataires de l'action.

4 Suivi

PROCESSUS DE MONITORING

- Vérifier de façon continue l'impact et l'effet du projet sur les relations de genre ;
- Si besoin au cours du projet, se laisser la possibilité de permettre des actions spécifiques, en lien avec le contexte, pour une plus grande inclusion des femmes, des filles et des minorités de genre ;
- S'assurer de la distribution équitable des ressources ;
- Communiquer en interne de manière inclusive et non stéréotypée.

INDICATEURS

- Monitorer les activités avec des indicateurs qualitatifs et quantitatifs sexo-spécifiques ;
- Garantir une participation équitable au sein des groupes et des équipes en charge du monitoring.

→ Voir **Fiche 8 – Diagnostic, suivi et mesure du changement : les indicateurs**

5 Évaluation

OUTILS

- Réaliser une évaluation interne sur la participation et le rôle des hommes, des femmes et des minorités de genre pendant l'action ;
- Recruter une équipe d'évaluation avec les compétences pour aborder les questions de genre en général et dans le domaine spécifique de l'action ;
- Présenter dans le rapport final les outils dotés d'une perspective de genre utilisés en amont, pendant et après la réalisation de l'action ;
- Analyser les dépenses de manière sexo-spécifique.

IMPACT

- Évaluer l'impact (positif ou négatif) du projet sur les inégalités de genre, et sur l'empouvoirement des femmes, des filles et des minorités de genre ;
- Analyser la contribution et les freins à la participation en fonction du genre.

BONNES PRATIQUES

- Analyser les facteurs de réussite et d'échec internes et externes, en miroir des objectifs initiaux, et formuler des recommandations spécifiques en matière de genre ;
- Produire des documents de communication autour des résultats en incluant une perspective de genre (parité dans les images, langage inclusif, etc.) ;
- Partager les bonnes pratiques et les enseignements – sous différents formats selon les publics visés – à l'ensemble des parties prenantes et plus largement à l'ensemble de l'organisation, aux partenaires et aux réseaux.

Bibliographie

Adéquations, documentation «Eau et assainissement»

www.adequations.org/spip.php?article377

Agence française de Développement, Boîte à outils genre par thématiques : développement urbain ; eau et assainissement ; agriculture, développement rural et biodiversité...

www.afd.fr/fr/ressources-accueil

Agence japonaise de coopération internationale (JICA), «Intégration du genre. Un développement dynamique et inclusif»

www.jica.go.jp/english/publications/brochures/pdf/gender_FR.pdf

Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe, Pauline Chabbert 2017 «Promouvoir l'égalité femmes-hommes : vers une approche de genre dans les projets de coopération décentralisée» – www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/promouvoir-legalite.pdf

F3E, «Vivre le genre! 9 fiches pour faire progresser l'égalité de genre», 2018 – f3e.asso.fr/ressource/vivre-le-genre-9-fiches-pratiques-pour-faire-progresser-legalite-de-genre

Genre en action – www.genreenaction.net

Sauvegrain Priscille, «Toutes les femmes ont-elles accès aux séances de préparation à la naissance?» *Spirale* 47(3) : 167-178, 2008

Secrétariat Ibéro-Américain de coopération, «Guide pour la transversalisation de la perspective de genre dans les projets» (en espagnol) – www.segib.org/?document=guia-para-la-transversalizacion-de-la-perspectiva-de-genero-en-los-programas-iniciativas-y-proyectos-adscritos-de-la-cooperacion-iberoamericana



Evaluer • Echanger • Eclairer

Diagnostic, suivi et mesure du changement : les indicateurs

→ *Les exemples cités nous ont semblé pertinents, cependant ils mériteraient une analyse plus approfondie des rapports de pouvoir à l'œuvre.*

Les indicateurs de genre sont des outils de mesure qualitative et quantitative qui permettent de suivre l'impact d'un projet ou d'une politique publique dans les relations de genre (par exemple, l'accès aux ressources des femmes, la diminution des violences de genre, etc.). Ils permettent également de suivre l'impact de la prise en compte des besoins spécifiques des femmes, de certaines catégories de femmes et/ou des minorités de genre. Ils représentent des données importantes pour la planification, l'exécution et l'évaluation des projets. Chaque projet a ainsi besoin d'indicateurs adaptés à ses objectifs et son contexte d'intervention. Cette fiche propose des pistes pour les construire.

Enjeux

Les indicateurs ne sont pas figés ; ils gagnent à être en permanence réajustés, mais leur précision sera d'autant plus grande qu'ils ont été intégrés dès le début du projet. Afin de les mettre en place, une première phase consiste en la formulation des objectifs en matière d'égalité de genre, puis dans la définition des changements souhaités pour atteindre ces objectifs particuliers. Les indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettent alors de mesurer les changements intervenus sur une période de temps donnée (phase de projet ou projet en entier). Il peut s'agir de mesurer les changements dans les relations sociales entre hommes et femmes, les progrès qu'induisent une politique, un programme ou une activité pour les hommes et les femmes, ou sur les rapports de genre (diminution de la violence intrafamiliale, acquisition de nouveaux droits pour les minorités de genre...).

Autonomie énergétique

Face aux impacts genrés et environnementaux de la collecte du bois de chauffe, l'ONG indienne SKG Sangha met en place un projet de construction de réservoirs à biogaz. Cette action a un impact sur les rôles de genre – les femmes et les enfants sont généralement les personnes chargées de la collecte du bois de chauffe –, et sur la santé des femmes, qui sont exposées aux fumées nocives lorsqu'elles cuisinent. Le projet prévoit la formation des femmes et des hommes à la maintenance de l'unité de biogaz.

La pertinence des indicateurs sera d'autant plus forte que les personnes concernées et ciblées par le projet, ainsi que des personnes expertes, seront associées à leur construction.

Mettre en avant les vécus des travailleur-se-s du sexe

Dans l'évaluation de l'impact de la loi contre le système prostitutionnel en France, dite de pénalisation du client, l'ONG Médecins du Monde a utilisé des outils qualitatifs (entretiens semi-directifs) pour mesurer

l'augmentation des risques et la dégradation de l'autonomie pour les travailleur-se-s du sexe face à leurs clients. Les résultats de l'étude ont été diffusés sous forme d'un rapport et d'une bande dessinée réalisée par Muriel Douru.

Quelques critères pour choisir des indicateurs de genre

Pertinence/caractère spécifique : l'indicateur doit donner des informations relatives à des objectifs du projet, permettant d'évaluer avec précision ce que le projet veut changer en matière d'égalité de genre, et dans quelle échelle de temps.

Applicabilité et disponibilité : les indicateurs doivent être applicables, porter sur des données mesurables et comparables, avec des sources disponibles pour les renseigner, et des moyens pour collecter et analyser les données.

Les indicateurs peuvent être quantitatifs (chiffres, proportions, pourcentages), qualitatifs (opinions, perception du changement, nature de la participation des femmes et des hommes...), composites (synthèse de plusieurs indicateurs)...

Afin de développer ses propres indicateurs, il est important de prendre connaissance des indicateurs déjà existant aux niveaux international, national, local et des données sexo-spécifiques disponibles dans le domaine d'intervention. Par exemple, certains pays incluent dans leur recensement la possibilité d'indiquer un genre autre que « homme » ou « femme » (Allemagne, Inde, Kenya...). La construction d'indicateurs dans ces pays pourra prendre en compte cette dimension.

Au niveau macro, les indicateurs de genre permettent de mesurer par exemple le taux d'emploi national, l'accès aux soins, les impacts de politiques publiques ou de situations de crise. Au niveau méso, ils permettent d'évaluer les actions dans les institutions et les organisations, par exemple la transversalisation du genre chez les bailleurs de fonds, la formation des agent-e-s du service public au genre... Enfin, au niveau micro, les indicateurs peuvent refléter la participation des femmes des quartiers populaires à un projet de végétalisation, l'impact des stéréotypes de genre dans l'éducation à la sexualité, etc.

Approche quantitative

La récolte de données quantitatives permet de produire des informations quantifiables sur les écarts de genre ; par exemple sur l'accès à l'éducation primaire des filles et des garçons, les écarts de salaire au sein d'une entreprise, etc. Elles peuvent être issues de statistiques nationales ou internationales (données de seconde main), ou être produites à partir de recherches de terrain (données de première main). Pour autant, l'utilisation de statistiques quanti-

tatives ne permet pas toujours une comparaison pertinente entre des contextes très différents, sans un ancrage dans les enjeux locaux.

Approche qualitative

Le recueil de données qualitatives concerne des informations liées aux attitudes, perceptions et croyances des personnes, par exemple les effets sur les relations au sein du foyer de la participation à une coopérative de tisserandes, l'impact sur les stéréotypes de genre de l'implication des hommes aux soins des enfants, etc. Afin d'obtenir des résultats rigoureux, le recueil de ces données nécessite une préparation de la part des enquêteur·rice·s, et un temps long de déploiement.

Les indicateurs sexo-spécifiques et leurs écarts

Les indicateurs ventilés selon le sexe permettent de mesurer des écarts et des inégalités ou disparités entre femmes et hommes. Ils proposent des mesures désagrégées pour les hommes et les femmes sur un indice spécifique. Ils sont importants afin de mettre en avant les conditions de vie différentes des femmes et des hommes, qui seraient effacées sans la prise en compte du sexe.

Accès à l'emploi formel

En Afrique occidentale, l'économie informelle représente 92,4 % de la part d'emploi. En ventilant par sexe et hors agriculture, celle-ci représente 92,3 % de l'emploi des femmes, contre 81 % de l'emploi des hommes. Même s'il est limité, le marché de l'emploi formel reste plus accessible aux hommes qu'aux femmes (OIT 2019).

Les indicateurs prenant en compte le genre permettent également de rendre visibles les violences de genre. Par exemple, en France, en 2019, 146 femmes ont été tuées par leur ex/conjoint, ce qui correspond à 84 % des morts violentes au sein des couples.

Cependant, ces indicateurs reproduisent la binarité de genre femmes/hommes, en affinant rarement les différences d'accès aux ressources au sein des catégories « femmes » et « hommes », en ventilant par origine ethnique par exemple. C'est pourquoi la construction d'indicateurs avec une perspective intersectionnelle ancrée dans la réalité de l'action reste indispensable afin de refléter au mieux les rapports de pouvoir à l'œuvre.

Exemples d'indicateurs

Les indicateurs du Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud)

ISDH ET IPF

L'Indice de développement humain (IDH) mesure les atteintes d'un pays donné en fonction de la santé, du niveau de vie (PIB) et de l'éducation. L'Indicateur sexo-spécifique de développement humain (ISDH) permet quant à lui d'ajuster l'IDH en mesurant l'écart des réalisations entre les femmes et les hommes dans trois domaines :

- Longévité et santé, exprimée par l'espérance de vie à la naissance ;
- Instruction et accès au savoir, calculés par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation ;

- Possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent, exprimé par le revenu estimé du travail (en parité de pouvoir d'achat - PPA, qui mesure le pouvoir d'achat relatif des monnaies de différents pays pour les mêmes types de biens et de services).

L'ISDH ne mesure pas vraiment les inégalités de genre mais est plutôt un IDH ajusté en tenant compte de l'écart des résultats obtenus par les hommes et les femmes, chacune de ces catégories sociales étant globalisée (pas de perspective intersectionnelle).

L'Indicateur de la participation des femmes (IPF) est utilisé pour sa part afin de mesurer les opportunités auxquelles ont accès les femmes. Il évalue les progrès effectués dans la participation politique, le pouvoir décisionnel, la participation économique et le contrôle des ressources. Cet outil n'est pas toujours adapté à des contextes ruraux ou aux personnes des classes populaires qui n'ont pas accès à l'économie formelle.

L'IDISA

L'Indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) a été créé à partir de plusieurs autres indicateurs dont l'ISDH, et n'est pas dépendant du PIB d'un pays (contrairement à l'IDH). Il s'articule autour de deux outils. L'« indice de la condition de la femme » qui se fonde sur des données quantitatives de trois domaines : pouvoir social (indicateurs sur l'éducation et la santé), pouvoir économique (indicateurs relatifs au revenu, au budget-temps, à l'emploi et à l'accès aux ressources) et pouvoir politique (représentation des hommes et des femmes dans les instances de décision).

Le « tableau de bord de la promotion de la femme en Afrique » est quant à lui articulé autour de données qualitatives en fonction des engagements pris par chaque pays et au niveau du continent.

LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lancés à la suite des Objectifs Millénaires du Développement (2000-2015) qui visaient des objectifs mesurables pour combattre la pauvreté au niveau mondial, les ODD s'articulent en 17 objectifs. En particulier, l'objectif 5 « égalité entre les sexes » en français (en anglais *gender equality*) vise à mettre fin aux discriminations à l'égard des femmes et des filles. Cet objectif regroupe ainsi des demandes d'égalité salariale, la lutte contre les violences de genre ou l'accès à l'éducation. Il reste très général et ne permet pas de mesurer, ou de façon très limitée, les évolutions des rapports de genre. De plus, il est centré sur les femmes et filles cisgenres et ne prend pas en compte les discriminations spécifiques subies par les personnes LGBTQI+.

L'approche genre reste souvent justifiée au sein des ODD par les bénéfices de l'inclusion des femmes et des filles à la croissance économique globale. Il est important de rappeler que l'égalité de genre est une question de droits humains, de justice et d'égalité (voir **Fiche 4 – Genre et développement : émergence d'une approche en évolution**).

L'ODD 5 se décline ainsi en :

- 5.1** Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
- 5.2** Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faites aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.
- 5.3** Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine.

- 5.4 Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.
- 5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.
- 5.6 Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finaux des conférences d'examen qui ont suivi.
- 5.a Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne.
- 5.b Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes.
- 5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent.

L'index SIGI

L'index institutions sociales et égalité hommes-femmes de l'OCDE mesure les facteurs institutionnels et sociaux liés aux inégalités de genre. Les freins à l'égalité sont ainsi déclinés en 5 thématiques (code de la famille discriminatoire, intégrité physique restreinte, préférence pour les fils, ressources et droits à la propriété restreints, libertés civiles restreintes) comportant chacune des indicateurs plus précis. Cet index permet à la fois de valoriser les avancées dans certains domaines (droit à l'héritage par exemple) tout en alertant sur les autres domaines où les femmes sont encore discriminées, faisant de la lutte contre les inégalités de genre un enjeu social global.

Partir du terrain : les indicateurs d'empowerment

Les indicateurs institutionnels ne permettent pas toujours de refléter la complexité des vécus. La notion d'*empowerment*, bien que parfois dévoyée en se reflétant au pouvoir économique uniquement, permet de s'intéresser à l'accès aux ressources et opportunités, la capacité de choisir et la participation politique des femmes et des minorités de genre (voir **Fiche 4 – Genre et développement : émergence d'une approche en évolution**). L'empouvoirement est difficile à mesurer sans une bonne connaissance des réalités de vie des personnes concernées et une approche qualitative fine. Il peut se mesurer au niveau communautaire / familial et individuel, plus difficilement au niveau macro. Pour être la plus précise possible, l'élaboration d'indicateurs doit prendre en compte les oppressions vécues par les femmes, les filles et/ou les minorités de genre, et au sein de ces groupes, les oppressions spécifiques vécues par les personnes les plus marginalisées (en raison de leur statut migratoire, du racisme, de leur précarité économique, de leur statut virologique...). Au cours du

projet, ce statut peut être amené à évoluer, ce qui nécessite une attention permanente aux vécus des participant-e-s.

L'association Le Monde selon les femmes propose l'articulation de trois axes pour l'élaboration d'indicateurs d'*empowerment* : AVOIR (accès aux services, aux moyens de production, à l'emploi...) SAVOIR (programmes de formation, éducation formelle...) et VOULOIR (renforcement d'une identité, développement d'une culture de l'égalité). La description complète est disponible dans sa publication *Les indicateurs de genre*.

Bibliographie

- Douru Muriel, *Putain de vies! Itinéraires de travailleuse du sexe*. La boîte à bulles, en coédition avec Médecins du Monde, 2019
- Esplen Emily et Emma Bell, « Genre et indicateurs : boîte à outils », PNUD, 2007 – www.observaction.info/wp-content/uploads/2015/01/Genre-et-indicateurs-Boite-%C3%A0-outils.pdf
- Hofmann Elizabeth, « Indicateurs de "l'empowerment" : comment mesurer des processus complexes ? » – www.adequations.org/spip.php?article2411
- Médecins du Monde, *Que pensent les travailleur-se-s du sexe de la loi prostitution ? Enquête sur l'impact de la loi du 13 avril 2016 contre le « système prostitutionnel »*, 2018 – www.medecinsdumonde.org/sites/default/files/Rapport-prostitution-BD.PDF
- Le monde selon les femmes, *Les indicateurs de genre*, 2014 www.mondefemmes.org/produit/les-indicateurs-de-genre/
- Nations Unies, Objectif du Développement Durable #5 www.un.org/sustainabledevelopment/fr/gender-equality/
- Organisation Internationale du travail (OIT), « Femmes et hommes dans l'économie informelle, un panorama », 2019 www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_734075.pdf



Approche genre dans l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

→ *Les exemples cités nous ont semblé pertinents, cependant ils mériteraient une analyse plus approfondie des rapports de pouvoir à l'œuvre.*

Intégrer le genre dans les organisations et les actions implique de l'intégrer également dans les actions de communication et de sensibilisation qui s'y rapportent. Dans son guide sur l'intégration du genre dans les actions d'ECSI, *Genre en action* rappelle que cette approche « permet de déconstruire l'eurocentrisme qui est un modèle de pensée consistant à valoriser les sociétés occidentales comme étant politiquement et économiquement la référence par rapport aux autres sociétés et notamment celles du Sud ».

L'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) est une démarche pédagogique tournée vers :

- La compréhension des interactions et interdépendances mondiales et leur caractère asymétrique ;
- La prise de conscience de la nécessité d'agir, individuellement et collectivement, pour un monde plus juste et respectueux de l'environnement et de chaque personne et être vivant ;
- La mise en place d'une approche participative propice à l'engagement et au changement pour désamorcer les mécanismes de reproduction sociale et de domination.

La sensibilisation à la solidarité internationale est intégrée dans les actions des organisations et des bailleurs de fonds. L'intégration du genre au sein des actions d'ECSI fait l'objet de financements et d'actions spécifiques, afin de permettre :

- L'accès à des données et analyses sexo-spécifiques ;
- La déconstruction des stéréotypes ;
- Des actions individuelles pour agir sur son environnement (citoyenneté, consommation, etc.) et collectives pour transformer durablement la société (rencontres, plaidoyer) ;
- Des actions de communication sensibles au genre.

L'ECSI vise le grand public et s'adresse à des individus et groupes de tous horizons (public scolaire, collectifs, personnes retraitées, personnes d'origines sociales et géographiques variées). La difficulté est donc d'élaborer des messages inclusifs et facilement compréhensibles du grand public, tout en évitant les raccourcis, les stéréotypes ou le relativisme culturel (par des comparaisons hors contexte, la projection de valeurs dominantes ou personnelles, etc.). La perspective de genre est particulièrement importante dans l'ECSI pour s'affranchir du relativisme culturel. Les approches fondées sur des méthodes d'analyse des situations, considérant toutes les personnes comme des actrices, et dépassant les projections occidentales coloniales sur les traditions supposées aux Suds, constituent des outils efficaces pour l'action sans la reproduction.

Inclusion ou domination ?

*Certaines actions peuvent sembler adopter une approche inclusive mais en réalité ne le font que de manière superficielle. Dans son ouvrage *La puissance des mères*, la politologue Fatima Ouassak décrit comment des associations environnementales ne se préoccupent des quartiers populaires qu'une fois par an lors d'actions de « ramassages de déchets » qui réactivent des stéréotypes classistes et racistes sur la responsabilité individuelle du manque de propreté sans questionner le délaissement de ces quartiers par les politiques de la ville et par l'État.*

Face à la complexité des expériences et au caractère violent et systémique des discriminations, contribuer au débat passe parfois par la mise en place d'espaces de confiance où le risque d'agression, même involontaire ou inconsciente, sera amoindri, et où les personnes concernées par une situation pourront s'exprimer par elles-mêmes en se fondant sur leur vécu. Ces espaces de dialogue en non-mixité permettent la construction d'outils d'autonomisation et de nouvelles formes de solidarité, contribuant durablement à une société plus inclusive.

Jeune public et formation citoyenne

En France, l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale figure au socle commun de connaissances et de compétences. Une charte dédiée a été réalisée par la plateforme Educasol¹. Les supports mobilisés sont à adapter selon les tranches d'âge, mais parmi les constantes figurent les modalités participatives favorisant les interactions, le débat, la prise de conscience, l'écoute et l'engagement.

Des actions ECSI sensibles à une approche intersectionnelle du genre accordent une importance spécifique à la lutte contre les stéréotypes (stéréotypes de genre, mais aussi Nord-Suds), contre le sexisme et pour l'égalité de genre. Elles prennent en compte la diversité des points de vue et favorisent l'expression équilibrée de toutes les parties prenantes. Elles rendent également visibles les oppressions et violences spécifiques subies par les femmes et les minorités de genre, pour en souligner le caractère injuste et inciter à l'action.

Une approche intersectionnelle de ces inégalités souligne qu'il n'y a pas de hiérarchie des oppressions entre les relations de pouvoir hommes / femmes, cisgenres / autres genres, riches / pauvres, Nord / Suds (on pourrait également inclure humanité / monde animal et naturel), et que celles-ci sont imbriquées et se renforcent mutuellement.

¹ L'association Educasol a été dissoute en 2019 mais les ressources et publications restent accessibles sur le site internet educasol.org

Sensibilisation et renforcement des capacités

Toutes les structures actives dans la solidarité internationale ne disposent pas des ressources ou des moyens nécessaires à l'inclusion du genre dans leurs actions et en leur sein, contrairement à ce qui peut être déployé par les grandes institutions (Agence française de Développement) ou celles dont le domaine de compétence initial n'est pas nécessairement lié au développement (collectivités territoriales).

Certains guides et kits pédagogiques peuvent cependant accompagner cette mise en place.

Exemples de ressources

- *Fiches du F3E : Vivre le genre! 9 fiches pour faire progresser l'égalité de genre*
- *Intégration du Genre dans les actions de développement des villes : Guide à destination des villes et associations de villes membres de l'AIMF – contient des grilles d'analyse aux niveaux micro, méso et macro*
- *Guide des Ceméa : Pour une éducation à l'égalité des genres*

La sensibilisation aux perspectives intersectionnelles et la remise en question des rapports de pouvoir Nord/Suds peut également être faite par et pour les acteur·rice·s du développement pour les amener à questionner leur regard et leurs pratiques, comme le propose le réseau britannique Gender and Development.

Plaidoyer et opinion publique

Pour ancrer la légitimité de leur action dans un contexte de redevabilité (qu'il s'agisse des contribuables dans le cadre des institutions publiques, ou donateur·rice·s dans le cas des structures associatives), les organisations mènent régulièrement des campagnes de sensibilisation à la solidarité internationale auprès du grand public, encourageant l'engagement citoyen.

Ces actions de sensibilisation peuvent prendre plusieurs formes :

- Appui et financement de projets ;

L'ONG ActionAid mène un plaidoyer auprès des pouvoirs publics français sur les droits des femmes au travail, la reconnaissance et la réduction du travail invisibilisé. Certaines de ses actions sont financées par l'AFD au titre de son action en faveur de l'ECSI.

- Ressources en libre accès : il peut s'agir de vidéos, webinaires, podcast, articles, etc. Une prise en compte du genre sur ces ressources implique une vigilance particulière quant à l'équilibre des profils représentés, mais aussi des références convoquées (ne pas invisibiliser les autrices et/ou penseuses des Suds, par exemple) ;
- Participation à des événements grand public et adaptation de son matériel de communication à son public ;
- Campagnes média et réseaux sociaux.

Même émanant d'organisations spécialisées sur les enjeux de genre, de telles campagnes peuvent relayer des stéréotypes et attestent de l'importance cruciale d'adopter une perspective critique à tous les niveaux pour ne pas véhiculer des messages qui soient défavorables aux femmes ou à des catégories de personnes ciblées.

Sexisme bienveillant

En décembre 2020, ONU Femmes a publié sur les réseaux sociaux un visuel représentant une femme, un homme et un enfant autour d'une table préparant le repas, avec la mention « je me fais aider à la maison ». Outre le fait que cette image renforce la normativité du modèle familial du couple hétérosexuel, elle suggère également qu'il est dans les attributions « naturelles » des femmes de prendre à leur charge le travail domestique, et fait reposer sur elles la charge supplémentaire de solliciter une aide extérieure qui viendrait d'un homme bienveillant et disposé à « aider ». Une campagne mieux formulée aurait pu s'adresser aux hommes en les invitant à s'investir dans la sphère domestique et parentale et à y prendre leur part.

Points d'attention généraux

Dénoncer les stéréotypes ne peut pas reposer sur le relais de ces derniers

Une approche visant à interroger les stéréotypes ou les violences de genre, et qui pour y parvenir les représente, commence avant tout par les véhiculer et contribue ainsi directement à l'oppression du groupe concerné et à la réaffirmation du pouvoir du groupe dominant sur celui-ci.

Par exemple, les campagnes de sensibilisation contre les violences faites aux femmes qui représentent des femmes battues banalisent une violence extrême qui peut choquer durablement les victimes concernées et réactiver leurs traumatismes. Elles ne permettent pas de visibiliser la responsabilité des auteurs qui ne sont ni nommés ni représentés (et donc, n'existent pas).

Ne sois pas ce gars-là

En 2011, une campagne de prévention des agressions sexuelles « Don't be that guy » a été organisée par le département de police de Vancouver. Celle-ci s'adresse explicitement aux hommes comme potentiels agresseurs. Les affiches placardées entre autres dans les bars de la ville montrent des femmes en état d'ébriété avec des messages comme « Juste parce qu'elle ne dit pas non, ça ne signifie pas qu'elle dit oui. Le sexe sans consentement = agression sexuelle. Ne sois pas ce gars-là ». Les membres de la police ont également été formé·e·s sur le sujet. En une année, le taux d'agressions sexuelles, qui était en constante augmentation, a diminué de 10 %.

Interroger les pratiques sexistes au sein de son organisation

Les outils proposés par l'ECSI ne concernent pas uniquement les projets et actions mais également l'organisation du travail au quotidien. La prise en compte du genre implique alors de se confronter aux pratiques au sein de son organisation : sexisme ordinaire, écarts de salaire, harcèlement sexuel... (voir **Fiche 5 - Violences basées sur le genre**)

La représentation des populations visées par les actions de développement doit veiller à ne pas être homogène ni essentialiste

Une femme paysanne ne vit pas dans les mêmes conditions au Venezuela ou au Mali. La protection sociale ne vise pas les mêmes priorités en Palestine, en Syrie ou au Kenya.

Les actions de communication et sensibilisation doivent refléter ces nuances en affichant précisément le contexte d'énonciation, éventuellement en caractérisant les personnes représentées (communauté, âges, noms) et en se posant un certain nombre de questions pour véhiculer des représentations exemptes de stéréotypes.

Par exemple :

- Le matériel représente-t-il les femmes et les hommes et dans quelle proportion ?
- Le matériel parle-t-il du Nord et des Suds ? Dans les représentations, que font et disent les femmes et les hommes, du Nord et des Suds ?
- Sont-ils et elles considérés.e.s comme des sujets ? Sont-ils et elles actifs.ves ou passifs.ves ? Quelles sont leurs interactions ?
- Les personnages féminins sont-ils représentés dans des activités ou représentations stéréotypées ? Les personnages masculins sont-ils stéréotypés ?
- Les femmes sont-elles présentées comme un groupe homogène ? Parle-t-on de « la femme » (abstraite, stéréotypée) ou « des femmes » ?
- Les documents sont-ils écrits de manière inclusive (« elles et ils », « humain » au lieu de « Homme », etc.) ?

Les données mobilisées doivent le plus souvent permettre une caractérisation sexo-spécifique des inégalités et éviter la globalisation

Beaucoup d'outils parlent des « pauvres » sans mentionner, par exemple, que les femmes représentent 70 % des personnes en situation de grande pauvreté dans le monde et que les inégalités économiques, sociales, culturelles, environnementales touchent différemment les femmes et les hommes. L'approche Nord/Sud, souvent axée sur l'analyse de rapports de domination et les inégalités à l'échelle internationale, tend à prendre les populations des Suds comme un tout. Ce faisant, elle oublie que les rapports de domination et les inégalités de genre traversent toutes les sociétés, et fait l'impasse sur les rapports de domination liés à l'oppression (post)coloniale aux Suds comme au Nord, ainsi que les rapports de domination entre groupes et communautés.

Bibliographie

Ceméa, « Pour une éducation à l'égalité des genres. Guide de survie en milieu sexiste, tome 2 », 2019 – www.cemea.be/IMG/pdf/Guide_de_survie_Tome_2.pdf

Educasol, ressources en accès libre – www.educasol.org/

Emma, *Un autre regard. Tome 2*. Florent Massot Eds, 2017.
En particulier : « Fallait demander »

F3E, « Vivre le genre ! 9 fiches pour faire progresser l'égalité de genre », 2018 – f3e.asso.fr/ressource/vivre-le-genre-9-fiches-pratiques-pour-faire-progresser-legalite-de-genre/

Genre en action, « Éducation au développement et à la citoyenneté : comment intégrer le genre dans ses actions ? », 2010 – www.genreenaction.net/IMG/pdf/guide_pedagogique.pdf

Gender and Development Network, « Addressing systemic racism and decolonising the international development sector » gadnetwork.org/gadn-resources/addressing-systemic-racism-and-decolonising-the-international-development-sector

Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, « Pour une communication sans stéréotype de sexe », La Documentation française, 2016 – bit.ly/2fejwZ7

Lallab, « 6 raisons pour lesquelles les réunions en non-mixité sont importantes », 2018 – www.lallab.org/6-raisons-pour-lesquelles-les-reunions-en-non-mixite-sont-importantes/

Matas Robert, « "Don't Be That Guy" ad campaign cuts Vancouver sex assaults by 10 per cent in 2011 », *The Globe and Mail*, 21/01/2012 – www.theglobeandmail.com/news/british-columbia/dont-be-that-guy-ad-campaign-cuts-vancouver-sex-assaults-by-10-per-cent-in-2011/article1359241/

Organisation internationale du travail, *Des milieux de travail sûrs et sains exempts de violence et de harcèlement* – www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---safework/documents/publication/wcms_751834.pdf

Ouassak Fatima, *La puissance des mères. Pour un nouveau sujet révolutionnaire*, La Découverte, 2019

Audio

Bennedjaï-Zou Adila, « Heureuse comme une arabe en France », *La Série Documentaire*, France Culture, 2019
www.franceculture.fr/emissions/series/heureuse-comme-une-arabe-en-france



Le genre dans les institutions

Pour les organisations internationales et institutions publiques, l'enjeu de la prise en compte du genre recouvre deux dimensions :

- Programmatique, visant l'intégration du genre dans les opérations et projets de développement ;
- Organisationnelle, à savoir le changement culturel au sein des organisations elles-mêmes en vue de renforcer leur sensibilité effective au genre, améliorer leurs pratiques internes et leur exemplarité.

Si les deux dimensions peuvent être imbriquées, elles ne sont pas nécessairement abordées avec les mêmes outils ou priorités d'action.

Le genre dans les programmes des organisations internationales et institutions publiques

La mise à l'agenda international des droits des femmes et la montée en intérêt des questions liées au genre ont conduit d'une part à la création d'instances spécifiques, d'autre part à la généralisation de stratégies genre au sein des institutions. Ces stratégies reposent sur des outils, expertises et cadres d'évaluation spécifiques. Le panorama ci-dessous présente un état des lieux non exhaustif des organisations parmi les plus impliquées sur la question.

Système des Nations Unies

La Commission de la condition de la femme (CSW) a été créée au sein du Conseil économique et social des Nations Unies en 1946 et est l'entité pilote des Conférences mondiales sur les femmes qui ont permis de porter de nombreux enjeux à l'agenda des négociations internationales. Parmi les aboutissements de la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme de 1975, figure

Convention pour l'élimination des violences à l'égard des femmes (1979)

Après avoir rappelé dans son préambule que l'égalité réelle entre les femmes et les hommes n'est pas atteinte, la CEDAW exhorte les États signataires à prendre toutes dispositions pour garantir l'égalité, y compris des mesures compensatoires temporaires, afin de transformer les rapports de genre existants empreints de domination. La CEDAW rappelle ensuite l'exigence d'égalité dans la vie politique et publique, et dans le droit à la nationalité ; ainsi que dans différents domaines tels que l'éducation, l'emploi, les soins de santé – y compris de planification familiale – et la vie économique et sociale, avant d'établir un focus sur la situation des femmes rurales. Enfin, la CEDAW réaffirme l'égalité civile et juridique, notamment dans le mariage et les rapports familiaux. Les deux dernières parties, plus techniques, sont consacrées aux modalités de fonctionnement du Comité et aux conditions de signature et de ratification.

→ Les exemples cités nous ont semblé pertinents, cependant ils mériteraient une analyse plus approfondie des rapports de pouvoir à l'œuvre.

la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Cedaw (Cedef en français), adoptée en 1979 par l'Assemblée générale des Nations unies et entrée en vigueur en 1981. Dans son sillage, de nombreux États et la plupart des organisations internationales institutionnalisent la prise en compte du genre à travers des stratégies, des organes, des cadres d'analyse dédiés.

Les Nations Unies intègrent le genre en tant que tel dans leur fonctionnement et leurs procédures d'action depuis l'adoption en 1996 des Conclusions sur l'intégration de la perspective de genre (*gender mainstreaming*) au sein de l'ONU, faisant suite à la Conférence de Beijing.

En parallèle de la CSW, plusieurs entités sont successivement créées : Division pour l'avancement des femmes (DAW) en 1946, Institut international de recherche et de formation pour l'avancement des femmes (Instraw) en 1976, Fonds de développement des Nations unies pour les femmes (Unifem) en 1976, Bureau du conseiller spécial pour les questions de genre et l'avancement des femmes (Osagi) en 1997. En 2010, sous la double impulsion du processus de réforme de l'ONU et d'organisations mobilisées contre la faiblesse des financements et des résultats d'années de conférences et négociations internationales, ces différentes entités sont fusionnées au sein d'une agence nouvellement créée, ONU-Femmes, qui assure désormais le secrétariat de la CSW.

ONU-Femmes a pour objectif l'instauration de normes mondiales dans les champs de l'égalité femme-homme et de l'autonomisation des femmes. Elle fonde son action sur la production de connaissances et de données dans ces domaines, la mobilisation d'expertises, des campagnes de sensibilisation, la formation et le renforcement de capacités, et pilote différents fonds en subventions.

Réseau francophone pour l'égalité entre femmes et hommes de l'OIF

En 2012, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) signe un accord-cadre de coopération avec ONU-Femmes afin de promouvoir la participation et le leadership politique des femmes, mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles et éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes dans la loi et en pratique au sein des pays francophones.

L'engagement de l'OIF en direction de l'égalité de genre prend une dimension significative en 2000 avec l'adoption, lors de la Conférence des femmes de la Francophonie (Luxembourg), de la déclaration « Femmes, pouvoir et développement ». L'OIF intègre ensuite l'égalité entre femmes et hommes dans son cadre stratégique décennal 2005-2014. En 2013, dans la continuité du Forum mondial des femmes francophones, le Réseau francophone pour l'égalité femme-homme est créé en vue de « promouvoir la prise en compte du genre dans l'action de la Francophonie », et notamment dans une perspective Sud-Sud. Le réseau a pour objectifs d'informer sur la promotion de l'égalité femme-homme, animer le dialogue et conduire un plaidoyer au sein des États membres et dans les instances internationales.

Le Bureau international du travail (BIT), l'Organisation des Nations unies pour la science et la culture (Unesco), l'Organisation pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et la plupart des autres agences et programmes onusiens ont adopté des stratégies *genre et développement* et élaboré des outils pratiques concernant leurs domaines d'intervention. A titre d'exemple, le programme de la FAO d'action socio-économique participatif selon le genre (ASEG) fournit de nombreux outils de formation (cycle de projet, micro-finance, irrigation, urgence...).

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a développé des indicateurs de développement prenant en compte les inégalités femmes-hommes (voir **Fiche 8 – Diagnostique, suivi et mesure du changement : les indicateurs**).

Banque Mondiale

La Banque Mondiale (BM) distribue le tiers des fonds mondiaux dédiés à l'aide au développement et produit de nombreuses données et publications. En termes d'égalité de genre, la BM fait figure d'institution pionnière, avec une première stratégie genre adoptée en 2001, et sa dernière stratégie publiée en 2015 qui a été élaborée dans le cadre d'une consultation ouverte. Par son pouvoir financier et d'influence, la BM dispose d'un certain statut de productrice de normes et, à ce titre, il est intéressant de noter que sa nouvelle stratégie souligne les limites de la méthode du *mainstreaming* et se positionne en faveur d'une approche stratégique ciblant 4 objectifs clés déclinés de manière différenciée, selon une approche basée sur les spécificités de chaque contexte pays.

Se fondant sur un objectif affiché d'efficacité et de diffusion des bonnes pratiques, la BM a créé des *Gender Innovation Labs* afin de financer des évaluations d'impact et identifier sur la base de preuves avérées les solutions qui fonctionnent ou non en termes d'égalité de genre. Ces derniers ne mobilisent pas le cycle de projet mais la théorie du changement comme postulat de base : le cadre d'intervention est constitué d'hypothèses de travail qui permettront de valider (ou invalider) la pertinence d'une intervention, selon sa capacité à atteindre le changement escompté.

OCDE

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a créé en 1981 le réseau *Gendernet*, chargé de définir des lignes directrices sur l'intégration du genre dans la coopération et le passage de principes à la pratique. Son programme d'actions est tourné vers l'atteinte de l'Agenda 2030. Parmi les bailleurs européens, le marqueur de la politique d'aide à l'appui de l'égalité homme-femme du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE fait référence, et vise à qualifier systématiquement les projets de développement selon qu'ils poursuivent l'objectif d'égalité femme-homme de manière principale, significative, ou ne le poursuivent pas (voir **Fiche 6 – Outils opérationnels pour affiner la perspective de genre**). Il induit qu'une analyse sexospécifique de chaque projet doit être conduite en amont afin de déterminer, *a minima*, qu'il ne dégrade ou ne perpétue pas la situation en termes d'égalité femmes-hommes. Le marqueur CAD constitue l'outil commun par lequel est mesurée la contribution des membres à l'atteinte de l'ODD 5 visant l'égalité femmes-hommes, mais ne constitue pas un indicateur de suivi ou de mesure d'impact.

Inspiré des pratiques des États membres, l'OCDE a développé un kit d'appui à l'intégration du genre dans les programmes et politiques publiques.

Union Européenne

Sur un plan global, le Traité d'Amsterdam (1999) stipule que l'égalité est intégrée dans toutes les actions de l'Union et le Règlement du 22 décembre 1998 appelle à ce que les questions d'égalité des sexes soient intégrées dans la coordination entre la Commission et les États membres en matière de coopération au développement.

L'UE adopte en 2010 puis 2015 des stratégies genre visant à la fois le *gender mainstreaming* dans ses opérations, et la mise en place d'actions ciblées visant à réduire les inégalités de genre. Cette stratégie se traduit par un objectif de 85 % des financements intégrant la dimension genre, ainsi qu'une analyse genre systématique en amont de tout financement.

Stratégie française

En France, le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) a placé la dynamique de « diplomatie féministe » au cœur de la stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes pour 2018-2020. Si l'institutionnalisation du féminisme traduit une diffusion des préoccupations autour des inégalités de genre au sein de la société, celui-ci est toujours soumis au risque d'une édulcoration des revendications. Ainsi, le Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes (HCEfh) souligne la faiblesse du niveau de l'aide française genrée (26 % contre 42 % pour la moyenne des pays de l'OCDE ; l'objectif européen s'élevant à 85 %) ainsi que le besoin impérieux « d'atteindre la parité aux postes de décision dans la diplomatie et dans les ministères impliqués par la projection de la France à l'international et à soutenir les associations féministes nationales et internationales ».

L'Agence française de développement (AFD) positionne pour sa part l'égalité réelle entre les femmes et les hommes comme un axe prioritaire de sa stratégie « 100 % Lien social », qui met l'accent sur la lutte contre les inégalités, et vise 50 % de projets financés sensibles au genre (indicateur 1 ou 2 OCDE) d'ici à 2022. L'AFD produit des fiches Profil Genre par région et par pays ainsi que des boîtes à outils pour l'intégration du genre dans différents secteurs (voir **Fiche 13 – Bibliographie générale**).

Le Forum Génération Égalité

La France préside en 2021, avec le Mexique, le Forum Génération Égalité (FGE) organisé par ONU-Femmes. Celui-ci s'inscrit en célébration des 25 ans de la Conférence de Beijing, et se veut un espace de dialogue ouvert, rythmé par les contributions de la société civile, visant « un ensemble d'actions concrètes, ambitieuses et transformatrices ». Parmi les initiatives phares du FGE figure le Fonds de soutien aux organisations féministes, qui mobilisera 120 millions d'euros sur 3 ans de 2020 à 2022, avec un accent porté sur les droits et la santé sexuelle et reproductive et l'éducation complète à la sexualité.

Afin de favoriser les approches participatives, le partage des savoirs et des bonnes pratiques, le MEAE a créé en 2006 la plateforme interministérielle Genre et Développement, qui réunit ministères, organisations de la société civile et de la recherche, collectivités et élu-e-s autour de concertations stratégiques, rencontres-débats, ressources documentaires.

Changement culturel dans les organisations

Les éléments ainsi détaillés portent sur la dimension programmatique de l'intégration du genre. Il est à noter que la plupart des travaux d'analyse et de recherche publiés par les institutions portent en effet sur la situation qui prévaut au déploiement d'un

projet ainsi que sur l'impact dudit projet, beaucoup plus rarement sur les dynamiques de pouvoir *au sein* des projets et politiques de développement, ni *au sein des institutions elles-mêmes*.

Pour optimiser l'intégration du genre et faire évoluer la culture organisationnelle, la plupart des institutions ont déployé un dispositif en 3 volets - dans des proportions et avec des moyens différents :

- Sensibilisation et formation (des agent-e-s et des partenaires) ;
- Mobilisation d'expertises ciblées (production de connaissances, appui technique) ;
- Mise en place d'équipe dédiée.

Dans certains cas, ce dispositif est complété par un réseau de référent-e-s genre en mesure de relayer les sujets au sein de leurs équipes dans les différentes entités d'une même institution.

À titre d'illustration, l'Agence japonaise de coopération internationale présente une description élaborée de son dispositif interne d'intégration du genre (voir bibliographie).

Peu d'informations sont en revanche disponibles sur le caractère exemplaire des institutions, sur lequel demeure une large marge de progression, en termes de représentation des femmes aux instances de décision (conseils d'administration), postes à responsabilité, notamment dans le réseau d'agences ou bureaux locaux.

L'expertise genre

L'intégration du genre dans les organisations a progressé notamment sous l'impulsion des mouvements féministes internationaux et des ONG. Ces mouvements et structures ont contribué aux instances de dialogue et de négociation, tout en proposant des analyses critiques. Or, à l'issue du processus d'institutionnalisation, l'intégration du genre a pu apparaître comme une nouvelle injonction. Se sont constitués des « expert-e-s en genre », terme qui désigne un groupe qui n'est pas homogène et est traversé par des rapports de domination. Façonnée par le regard occidental, l'expertise genre peut contribuer à reproduire des rapports de domination en invisibilisant les expertises des personnes concernées par l'intersection des oppressions.

Le *mainstreaming* du genre a également impliqué le déploiement d'expertises techniques spécifiques au sein des organisations. Des personnes ont ainsi été recrutées pour leur expertise genre (consultant-e-s expert-e-s ou référent-e-s genre), mais cette expertise n'est pas toujours considérée à part entière. Les personnes peuvent alors faire face à un déficit de légitimité, une dévalorisation ou une limitation de leur champ d'action (notamment liées aux confusions genre / femmes) au sein de leurs structures. Parfois même, des personnes sont recrutées à d'autres postes (chargé-e-s de mission ou de projet) mais, du fait de leur expertise en genre, absorbent une charge de travail supplémentaire au sein de leur organisation, sans qu'un budget spécifique n'y soit dédié.

À la fois valorisée et marginalisée, l'expertise genre se retrouve confrontée à une limitation de la portée de son action dans un contexte d'intervention où les normes patriarcales et occidentales restent dominantes et où la seule intervention d'expert-e-s et de référent-e-s ne suffira pas à la reconfiguration des rapports de pouvoir.

Bibliographie

Agence japonaise de coopération internationale (JICA), « Intégration du genre. Un développement dynamique et inclusif » – www.jica.go.jp/english/publications/brochures/pdf/gender_FR.pdf

Banque africaine de développement, « Investir dans l'égalité hommes-femmes pour la transformation de l'Afrique », 2018 – www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/2014-2018_-_Strat%C3%A9gie_du_Groupe_de_la_Banque_en_mati%C3%A8re_de_Genre.pdf

Banque mondiale, « Orientation sexuelle et identité de genre » www.banquemondiale.org/fr/topic/socialdevelopment/brief/sexual-orientation-and-gender-identity

Druelle Anick, « Que célébrer 30 ans après l'Année internationale de la femme : une crise au sein des mouvements internationaux de femmes ? » *Recherches féministes* 17 (2) 115-169, 2004

Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, « La Diplomatie féministe, d'un slogan mobilisateur à une véritable dynamique de changement ? », Communiqué de presse, 18 novembre 2020 – www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/enjeux-europeens-et-internationaux/actualites/article/la-diplomatie-feministe-d-un-slogan-mobilisateur-a-une-veritable-dynamique-de-1621

Le monde selon les femmes, « Genre, ONG et société civile », 2006, rééd. 2011 – www.mondefemmes.org/produit/genre-ong-et-societe-civile

OCDE, « Manuel Relatif au Marqueur de la Politique d'Aide à l'Appui de l'Égalité Homme-Femme Établi par le CAD-OCDE », 2016 – www.oecd.org/fr/cad/femmes-developpement/Manuel-Marqueur-CAD-Aide-Egalite-HF.pdf

OCDE, « Examen par les pairs du CAD de l'OCDE de la coopération pour le développement : France 2018. Une revue alternative du bilan de la politique de développement et de solidarité internationale de la France entre 2013 et 2017 par la société civile », 2018 – www.coalition-eau.org/wp-content/uploads/4-examen-par-les-pairs-ocde-rapport-alternatif-de-coordination-sud.pdf

Verschuur Christine (dir.), Isabelle Guérin (dir.) et Hélène Guétat-bernard (dir.). *Sous le développement, le genre*. IRD Éditions, 2015

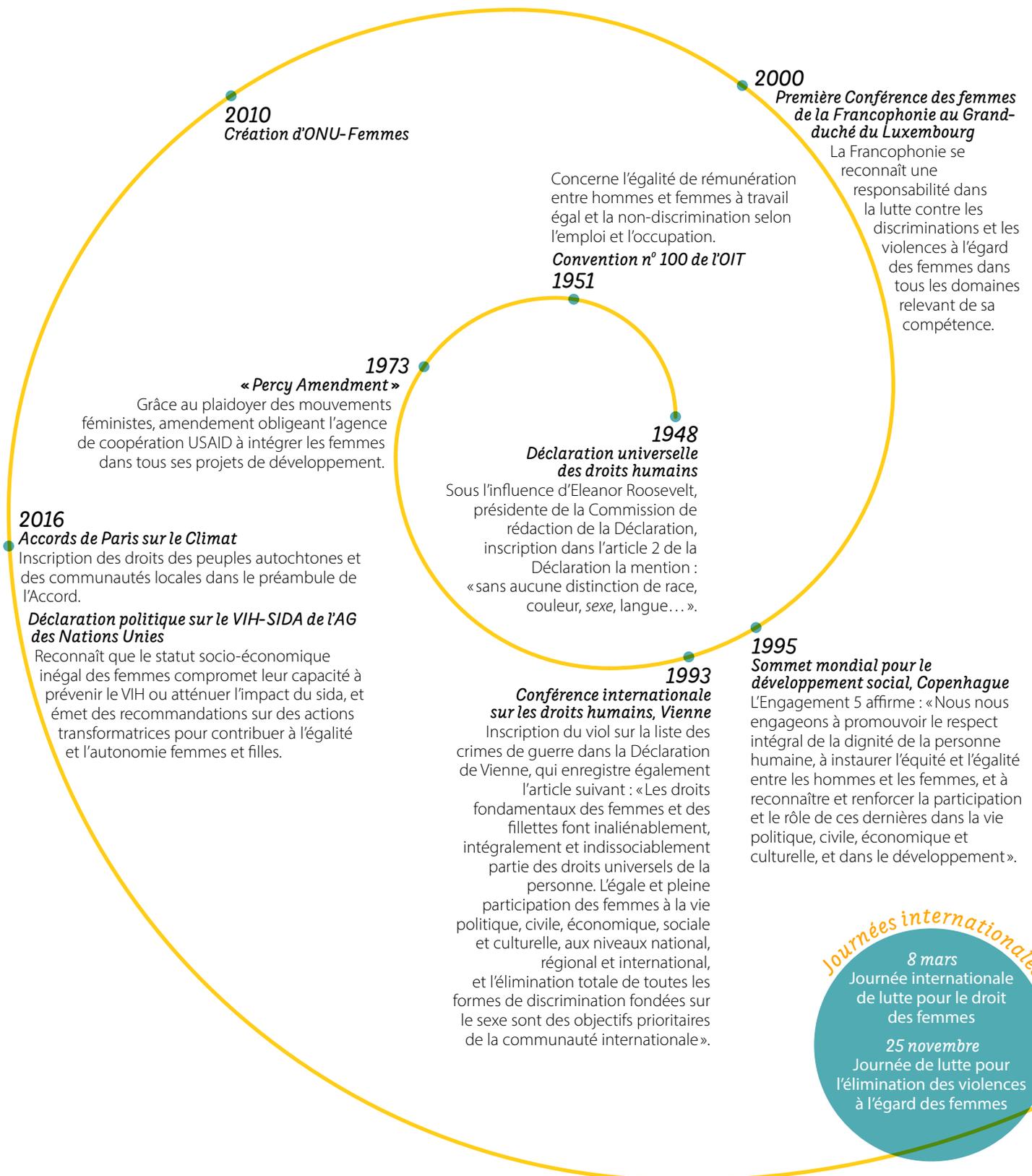
Verschuur Christine (dir.) *Expertes en genre et connaissances féministes sur le développement. Qui sait ?* Graduate Institute Publications, 2017

Women4Climate, une initiative du C40 – w4c.org



Repères historiques

Sélection de repères historiques notables



Journées internationales

8 mars
Journée internationale de lutte pour le droit des femmes

25 novembre
Journée de lutte pour l'élimination des violences à l'égard des femmes

La mobilisation du genre comme outil d'analyse et son intégration transversale dans les institutions et les organisations s'est opérée par échanges constants de savoirs et de pratiques, de manière imbriquée. Ainsi, les réflexions et analyses des réseaux militants et des ONG infusent les institutions internationales de développement, qui à leur tour déploient des expertises techniques pour renforcer les capacités des ONG sur l'intégration du genre. Certains temps forts et repères historiques permettent de donner un aperçu de ces interactions. Ceux-ci sont ancrés dans un contexte institutionnel, et restent situés dans des institutions du Nord – d'autres repères historiques aux échelles macro et micro étant souvent plus pertinents pour l'ancrage des actions.

Dans un premier temps, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, une intense phase de reconstruction et d'industrialisation s'enclenche, qui laisse largement en marge les femmes évincées des programmes et de l'arène politique. C'est de cette situation dont s'emparent à la fois la théorie économique et les mouvements féministes. Ceux-ci contestent l'efficacité et le bien fondé des projets de développement centrés sur les infrastructures et reposant sur la division sexuelle du travail, considérée comme cause essentielle des inégalités femmes-hommes.

C'est dans ce contexte qu'est organisée, en **1975, à Mexico, la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme (AIF) « Égalité, développement et paix »**, qui donne une visibilité inédite aux mouvements pour les droits des femmes du monde entier (voir encadré pour les objectifs de la conférence).

De nombreux débats sont organisés en marge de la conférence dans le cadre notamment de la Tribune des ONG, où des mouvements féministes latino-américains demandent la prise en compte de la diversité des oppressions vécues par les femmes indigènes. Dans le cadre des négociations relatives au plan d'action, des divergences émergent en raison du caractère inégal de la prise en compte des contributions des ONG : des amendements émanant des organisations féministes américaines sont intégrés tandis que les propositions rédigées par les féministes hispanophones ne sont pas présentées. Ces différences de traitement instaurent des fractures durables dans les différents courants d'influence féministes et dans la relation avec les institutions de développement. Elles amènent néanmoins de nouvelles solidarités transfrontalières : l'absence de prise en compte de la problématique des violences de genre pendant la Conférence fédère différents mouvements et groupes qui organisent en **1976 le Tribunal de Bruxelles contre les violences faites aux femmes**.

En France, différents événements organisés dans le cadre de l'AIF sont dénoncés par les mouvements syndicalistes, d'ouvrières et féministes qui organisent une **contre-manifestation le 8 mars 1975**.

À la suite de cette conférence onusienne inaugurale (1975, Mexico), une **série de conférences régionales** est organisée sur la mise en œuvre des plans d'actions. Les **conférences mondiales** successives permettent de réactualiser l'agenda international en ce qui concerne la prise en compte des inégalités de genre. Cependant, à chaque rendez-vous les négociations entre les parties-prenantes sont relancées, avec, régulièrement, des risques de recul pour les droits des femmes.

Un second mouvement, à la fin des années 1970 et dans les années 1980, est marqué par les efforts en direction de l'intégration économique des femmes. Si cette période (qui se caractérise notamment par l'approche Femmes et Développement, voir **Fiche 4 – Genre et développement : émergence d'une approche en évolution**) permet des avancées en termes d'accès

des femmes à l'emploi et à la propriété, elle coïncide également avec le déploiement, sous l'influence du Consensus de Washington, des Plans d'ajustements structurels. Ceux-ci imposent une priorisation des dépenses publiques vers les secteurs à plus fort retour sur investissement ainsi que des réductions massives de ces dépenses, pour assurer un strict équilibre budgétaire. La conséquence directe est un désinvestissement durable des secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation. Les inégalités de genre atteignent un niveau critique.

Dans les années 1990, de nombreux efforts sont alors déployés par les institutions internationales en direction de l'objectif d'*empowerment*, devenu central. S'il rend visible des problématiques spécifiques aux femmes, l'*empowerment* est également vivement critiqué par les militant·e·s et certaines ONG pour leur focalisation sur le pouvoir économique des femmes, au détriment du pouvoir politique (voir **Fiche 4 – Genre et développement : émergence d'une approche en évolution**). La chercheuse en sociologie et études de genre Chandra Talpade Mohanty livre ainsi une analyse des projets d'*empowerment* comme étant occidentalocentrés et reproduisant des oppressions des femmes du Nord envers les femmes des Suds, dont la diversité des vécus est alors écrasée sous l'appellation « femmes du Tiers-Monde ».

À titre d'illustration, l'*empowerment* des femmes est souvent associé à des projets en santé maternelle et en planification familiale, qui contribuent à diffuser une vision malthusianiste du développement ; la réduction du nombre d'enfants par femme est érigée comme un des objectifs secondaires des politiques d'éducation et comme une étape du « développement » national. La fécondité des femmes destinataires des projets est perçue comme une des causes de la pauvreté et des migrations, et une menace à l'ordre mondial. Cette vision raciste repose sur une infantilisation des femmes des Suds, occulte le rôle et la responsabilité des hommes dans la planification familiale, sans questionner le rôle qu'a joué et que continue de jouer le modèle sociétal extractiviste du Nord dans la paupérisation des Suds.

Contrôle des choix en santé sexuelle et reproductive des femmes pauvres

Le contrôle de la fertilité des femmes pauvres et/ou racisées est un enjeu politique aux échelles internationales et nationales. En France, les pratiques contraceptives des femmes roms sont ainsi particulièrement scrutées par le personnel de santé. Au Brésil et au Mexique, les femmes pauvres, souvent noires ou indigènes, sont particulièrement touchées par des politiques de santé conditionnant les aides monétaires à des visites gynécologiques et obstétricales.

Ces approches promouvant l'*empowerment* comme réponse aux inégalités ne questionnent pas la nouvelle division internationale du travail résultant des délocalisations industrielles massives hors des pays occidentaux qui repose fortement sur la mobilisation d'une main d'œuvre certes féminisée, mais également précaire.

Un troisième mouvement, concomitant au précédent mais plus visible depuis les années 2000, se caractérise par un accent porté sur la lutte contre les inégalités du côté des institutions de développement, et par une critique décoloniale impulsée par les études, mouvements et organisations féministes. Les tensions se ravivent entre, d'une part, des organisations qui accompagnent et évaluent l'amélioration des conditions des femmes et des minorités en termes d'accès aux opportunités de marché et, d'autres part, des courants alternatifs qui dénoncent la dépolitisation des sujets. Ces derniers reprochent aux premières de ne considérer les « pauvres » que comme les cibles de leurs activités, des individus neutres, sans vision propre ni capacité d'action. Ils prônent une transformation

radicale de la société impliquant la remise en cause de la mondialisation et des fondements de l'exploitation des ressources humaines et naturelles dans des proportions destructrices.

En marge des rencontres institutionnelles (*voir encadré ci-dessous*), et en parallèle des différents mouvements critiquant la vision restrictive de l'*empowerment* qui y prévaut, des espaces et des cadres d'échanges alternatifs se sont développés, entre autres :

- **Rencontres internationales sur la santé des femmes (IWHM)** : 11 rencontres tenues entre 1977 et 2011, chacune sur un angle thématique spécifique, sans continuité institutionnelle mais sur un mode collaboratif, inclusif et non hiérarchique ouvert à l'expression de toutes les identités politiques ;
- Première **Marche mondiale des femmes** contre la pauvreté et les violences faites aux femmes, organisée en 2000 par la Fédération des femmes du Québec. Cette manifestation a rassemblé près de 6 000 groupes de 165 pays. L'accent est mis sur les dégâts engendrés par les plans d'ajustement structurels et les violences et vulnérabilités consubstantielles aux conflits armés.

Bibliographie

Adéquations, «Position finale du Groupe majeur Femmes suite à Rio+20», 2012 – www.adequations.org/spip.php?article1843

Chartier Denis et Foyer Jean, «Rio+20 : la victoire du scénario de l'effondrement?», *Écologie et Politique* 45 :117-130, 2012

Druelle Anick, «Que célébrer 30 ans après l'Année internationale de la femme : une crise au sein des mouvements internationaux de femmes?» *Recherches féministes* 17 (2) 115-169, 2004

El Kotni Mounia et Faya-Robles Alfonsina, «Politiques de santé materno-infantile au Brésil et au Mexique», *Cahier des Amériques Latines* 88-89 : 61-78, 2018

Estrada-Claudio Sylvia, «Les Rencontres internationales sur la santé des femmes : continuité et expression d'identités multiples», *Lien social et Politiques*, (58), 155-162, 2007

Giraud Isabelle, «La participation des femmes au niveau supranational : une citoyenneté "genrée"», *Participations* 12 : 193-216, 2015

Mohanty Chandra Talpade, «Under Western Eyes. Feminist Scholarship and Colonial Discourses», *Feminist Review* 30(1): 61-68, 1988

ONU-Femmes «Le Programme d'action de Beijing : inspirations d'hier et d'aujourd'hui» – beijing20.unwomen.org/fr/about

Prud'homme Dorothee, «Du "soin global" au traitement discriminatoire. La prise en charge de patientes identifiées comme roms dans un service de gynéco-obstétrique parisien», *Terrains & Travaux* 29 : 85-104, 2016

Shoumaker Bruno, «La fécondité des hommes dans le monde : différente de celle des femmes?», *Population et Sociétés* 9, n548 :1-4, 2017

Une série de Conférences mondiales structurantes pour l'agenda international et témoignant des interactions permanentes entre la société civile et les institutions dans la prise en compte du genre

En **1975, la première Conférence mondiale des femmes se déroule à Mexico**, en vue de l'Année internationale de la femme (AIF). Son plan d'action établit une liste de résultats devant être atteints avant 1980 dans les domaines très variés de l'accès égal aux femmes en matière d'éducation, d'emploi, de participation à la vie politique, de services de santé, de logement, de nutrition et de planning familial. Elle fixe trois priorités :

- Promouvoir l'égalité complète entre les hommes et les femmes, en éliminant notamment, la discrimination fondée sur le sexe ;
- Favoriser la participation des femmes au développement ;
- Développer l'implication des femmes au renforcement de la paix internationale.

En **1980, la Conférence internationale de la décennie des Nations unies pour la femme : égalité, développement et paix, à Copenhague**, voit s'accroître les divergences liées au manque de prise en considération de la diversité des expériences des femmes. Le programme d'action reste très générique et appelle à la mise en place de mesures nationales plus concrètes, par exemple pour garantir aux femmes la propriété et le contrôle foncier, une amélioration des droits en matière de succession, de garde parentale et de perte de nationalité.

En **1985, la Troisième Conférence mondiale**, chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la décennie des Nations unies pour la femme, se tient à **Nairobi** et permet une plus forte représentation et participation des femmes africaines, jusqu'alors peu entendues. Tout en dressant un bilan plutôt négatif de la Décennie de la

femme (échec avéré de nombreux projets), elle relance un plan d'action très large et ambitieux, qui intègre pour la première fois des domaines d'intervention liés aux intérêts spécifiques de femmes de différentes conditions, et notamment la question des violences et des migrations.

À ce moment, les ONG et groupes d'influence (parmi lesquels la Women's Environment and Development Organization, WEDO, en première ligne) se positionnent également sur les conférences thématiques des Nations Unies en vue de faire progresser les questions spécifiques aux conditions des femmes dans l'agenda international.

En **1992 se tient la Conférence internationale sur l'environnement et le développement (Sommet de la Terre), à Rio**, on assiste à la mise en place de stratégies de coordination des mouvements de femmes et la formulation d'amendements.

Le chapitre 24 sur le « rôle et statut des femmes dans le développement » demande aux gouvernements de « mettre en œuvre d'ici l'an 2000 des stratégies visant à éliminer les barrières politiques, juridiques, administratives, culturelles, comportementales, sociales et économiques qui empêchent la pleine participation des femmes dans le processus de développement et la vie publique ».

En **1994 est organisée la Conférence internationale sur la population et le développement, au Caire**. Si cette conférence comporte des éléments fondamentaux sur les droits des femmes en matière de santé sexuelle et reproductive, dans les faits, seule une minorité d'ONG a pu contribuer dans le cadre du processus de commissions préparatoires. À titre d'exemple, malgré leur

impact négatif manifeste et la mobilisation de militantes des Suds, le plan d'action de la Conférence ne fait pas mention des plans d'ajustements structurels et des rééquilibrages nécessaires qu'ils entraînent. Cette conférence est par ailleurs l'une des premières résolutions investies par les groupes anti-avortement et le Vatican qui les soutient, rendant le processus de négociation autour des droits des femmes et des minorités de genre très complexe.

En **1995, la Conférence mondiale sur les femmes de Beijing** constitue un tournant majeur.

La Déclaration de Beijing et la Plateforme d'action ont été signées par 189 États et consolident les travaux engagés depuis l'AIF. L'objectif d'*empowerment* est affirmé et le *gender mainstreaming* introduit comme levier d'intégration systématique du genre dans les politiques et les projets. La mobilisation des ONG permet la reconnaissance de la diversité des expériences qui se traduit dans le plan d'actions.

À l'issue de débats particulièrement vifs, notamment sur les thèmes des droits en matière d'orientation sexuelle et l'introduction du dialogue sur les effets des plans d'ajustements structurels, des avancées notables sont enregistrées sur les plans sociaux, mais pas en matière de sexualités. Les gouvernements reconnaissent que « l'égalité des droits, des chances et de l'accès aux ressources, le partage égal des responsabilités familiales et un partenariat harmonieux entre les femmes et les hommes sont essentiels à leur bien-être et à celui de leurs familles ainsi qu'à l'affermissement de la démocratie ».

En juin **2000** se tient une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, lors de laquelle est adoptée la déclaration « **Nouvelles mesures et initiatives pour la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing** » (« **Beijing +5** ») avec une participation très restreinte des ONG. Les discussions autour des sujets liés à l'orientation sexuelle des femmes et à l'impact négatif de la mondialisation restent tendues du fait des forces politiques en présence. Les risques de remise en question des acquis précédents sont importants, une situation que résume bien l'appel lancé par une intervenante polonaise : « *Don't fight for paper, fight for action!* » (« Ne vous battez pas pour du papier, battez-vous pour de l'action »). La tenue d'une conférence mondiale Beijing +10 est évoquée.

En septembre 2000 a lieu le **Sommet du Millénaire** qui introduit les OMD, dont le 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

En **2005 se tient finalement Beijing +10** après de nombreux débats sur la pertinence de l'événement. Ainsi, en 2002, les ONG occidentales qui dominent les contributions publiées sur le Forum Internet du groupe WIDE dédié à l'organisation d'une conférence Beijing +10 se positionnent majoritairement pour, car elles considèrent de telles arènes comme indispensables à la visibilité internationale, le plaidoyer, la portée institutionnelle des questions relatives aux femmes et comme une opportunité de mise en réseau des différents mouvements féministes. À la même époque, l'Association for Women's Rights in Development (AWID) se positionne contre lors de son forum « Réinventer la mondialisation » à Guadalajara, au Mexique. Elle dénonce notamment le coût de préparation de ces événements qui reposent sur les mouvements féministes mais ne leur offrent qu'un faible retour sur investissement. En 2004,

lors du Forum social mondial à Mumbai, en Inde, des représentantes d'organisations de femmes appellent à repolitiser un ordre du jour jugé minimaliste lors des rendez-vous des Nations Unies.

La 49^e session de la Commission des Nations Unies sur le statut de la femme réaffirme donc les acquis de la déclaration et du Programme d'action de Beijing de la façon la plus ferme possible dans un contexte marqué par des risques de régression.

En 2012, le Sommet Rio+20 pour le développement durable lance le processus intergouvernemental d'élaboration des ODD qui seront adoptés en 2015. Mais il suscite une vague de déception et est notamment renommé « Rio moins 20 » : le besoin impérieux d'industrialisation des pays des Suds – notamment grâce à l'intervention des entreprises occidentales – est un des arguments avancés afin de minimiser les considérations liées à l'environnement et ignorer la crise écologique. La déclaration publiée à l'issue du Sommet, « L'avenir que nous voulons », n'est finalement ni ambitieuse ni contraignante au regard des enjeux écologiques et de justice sociale et marque même une régression puisque la notion de « droits sexuels et de la procréation » est abandonnée.

En 2015 sont adoptés les Objectifs du Développement Durable (ODD). Le passage des OMD aux ODD instaure une dynamique significativement novatrice dans l'Agenda du développement

dans le sens où ces derniers ne postulent pas tant des problématiques de rattrapage que de partage et de diffusion de solutions pour faire face à des défis qui concernent tous les pays. Ils reposent sur l'engagement « *No One Will Be Left Behind* » (« la promesse de ne laisser personne pour compte ») qui est un levier pour interroger la situation des plus démunies à la lumière de 5 facteurs : discriminations, lieu de vie, statut socio-économique, gouvernance, crises et vulnérabilités. L'objectif est alors d'agir sur l'*empowerment* de ces individus et de promouvoir des politiques publiques plus inclusives les concernant.

Outre l'ODD 5 dédié à l'égalité des sexes, plusieurs ODD intègrent des aspects liés au genre de façon transversale. Pour autant, ils restent très hétéronormatifs et ont pu être qualifiés de peu ambitieux car non orientés explicitement vers les droits humains des femmes, alors que celles-ci sont particulièrement affectées par les crises financières, économiques et, depuis 2019, sanitaires.

Si les problématiques relatives aux droits des femmes et aux inégalités de genre progressent à travers les négociations, en 2015, les femmes ne représentent que 15 % des ambassadeur-ice-s de l'ONU et l'intégration de leurs revendications demeure toujours une lutte. Dans une synthèse publiée sur son site Internet, ONU-Femmes reconnaît à propos du cycle de Beijing que « le Programme d'action envisageait l'égalité entre les sexes dans tous les domaines de la vie, un engagement qu'aucun pays n'a mis en œuvre. »

2021 – Beijing +25 et le Forum Génération Égalité

En 2021, le Forum Génération Égalité (FGE) est organisé par ONU-Femmes dans la continuité des Conférences intervenues depuis 1975. Il sera, de manière inédite, co-présidé par la France et le Mexique. Il s'inscrit dans une approche intergénérationnelle et repose sur 6 coalitions d'actions, chacune animée par des pays différents.



Evaluer • Echanger • Eclairer

Le changement social avec les lunettes de genre intersectionnel

Qu'est-ce que le genre ?

Le genre recouvre plusieurs notions :

- C'est **une construction sociale liée à l'identité** ;
- Il se réfère à des relations de pouvoir et de domination ;
- Le genre est un « **élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir. Les changements dans l'organisation des rapports sociaux correspondent toujours à des changements dans les représentations du pouvoir, mais la direction du changement ne suit pas nécessairement un sens unique** » (Scott et Eleni, 1988, p. 141).

Le genre se réfère aux rôles masculins et féminins socialement construits qu'on apprend, voire qui nous sont imposés, à travers le processus de socialisation.

*Le genre est un système social qui hiérarchise les groupes et les individus à partir d'un critère **prétendu objectif** : le sexe biologique (qui lui-même est culturellement et socialement construit). Dans nos sociétés, le genre, en articulation avec d'autres critères de domination, détermine l'accès au pouvoir.*

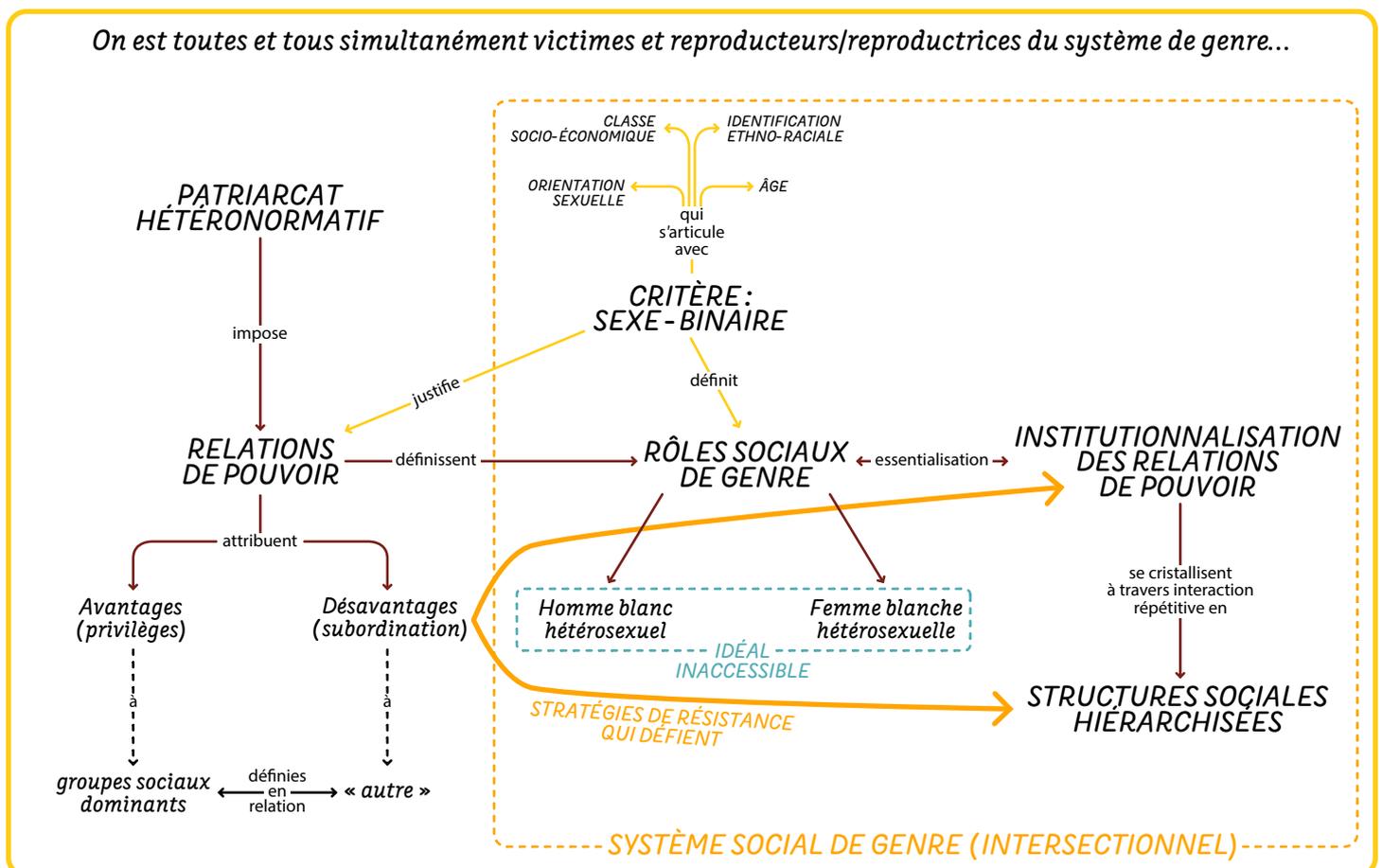
Le système de genre et le système patriarcal hétéronormatif

Le genre, en tant que système, est construit historiquement et est fondé sur le patriarcat hétéronormatif. On appelle « patriarcat » le système culturel où **le masculin est placé comme figure d'autorité et de pouvoir pour l'organisation sociale**. Le système patriarcal est basé sur des attributs matériels et symboliques qui garantissent **une distribution inégale du pouvoir** entre hommes et femmes ou les personnes non-binaires. Ce système est particulièrement oppressif pour les femmes et les personnes non binaires. Il peut l'être aussi pour les hommes qui sont enfermés dans un modèle spécifique de masculinité (hégémonique). C'est ce que l'on nomme **les mandats de masculinité** : pour être reconnus et valorisés en tant que tels, les hommes doivent s'approprier et démontrer certaines capacités voire pouvoirs de domination.

Machisme

La construction sociale de la catégorie de femme – c'est-à-dire l'essentialisation des femmes – se fait en miroir avec celle des hommes. Autrement dit, le système de la domination masculine

On est toutes et tous simultanément victimes et reproducteurs/reproductrices du système de genre...



impose des rôles tant aux femmes qu'aux hommes, même si ces derniers y occupent une position de privilège. **Le machisme est un processus social qui se construit et modifie à tous les niveaux, y compris à travers l'interaction quotidienne (Berger et Luckmann [1966] 1991)**. Par conséquent, il s'agit d'un processus qui affecte tous les membres de la société, bien que de manière différente. Comme le soulève Rita Segato, l'anthropologue brésilienne qui travaille sur le genre et la masculinité, la violence machiste commise par les hommes est l'ultime résultat du système patriarcal et machiste.

Dans ce sens, **la société dans son ensemble participe à la violence sexiste car elle crée un terrain fertile à travers la naturalisation quotidienne de la microviolence sexiste** et à travers certains pactes de silence et de complicité. Par conséquent, les hommes sont eux aussi victimes de la violence de genre, non pas (ou très minoritairement) commise par les femmes. Ils sont victimes de la violence commise par d'autres hommes qui pour des raisons d'accès aux privilèges liés à d'autres systèmes de domination que le genre – domination économique, racisme, hétéronormativité notamment – sont dans une position de domination.

Le regard intersectionnel : quand le genre ne dit pas tout

L'analyse intersectionnelle vise à appréhender les relations sociales et notamment les relations de genre d'une manière plus complexe. Elle implique en effet de voir comment les dynamiques de genre s'entrecroisent et s'articulent avec les autres dynamiques sociales qui ont un impact important sur les relations de pouvoir et les inégalités sociales et de genre. Il s'agit notamment des dynamiques raciales, socio-économiques (de classe), ethniques ou celles marquées par les orientations et identités sexuelles.

Cette perspective a été notamment théorisée par **Kimberlé Crenshaw**. Elle l'a appliquée dans le domaine juridique afin que la situation des femmes afrodescendantes aux États-Unis puisse être prise en compte car, dans certains cas, ni la législation sur les droits des femmes ni la législation sur les droits de personnes afrodescendantes aux États-Unis ne la couvrait. Il est important pourtant de signaler que, même si le mot n'était pas employé, l'intersectionnalité a été définie déjà en 1851 par **Sojourner Truth** dans son fameux discours prononcé lors de la Women's Rights Convention à Akron à Ohio aux États-Unis ultérieurement connu comme "Ain't I a Woman?" (« ne suis-je pas une femme ? »).

L'importance de cette analyse est plus visible lorsqu'on prend l'exemple de la situation des femmes afrocolombiennes déplacées dans le cadre du conflit armé en Colombie. Le tableau ci-dessous énonce le pourcentage des foyers déplacés entre la période 1998 et 2010 selon le sexe du ou de la cheffe de famille. Il montre clairement que la situation des femmes afrodescendantes déplacées est davantage dégradée que celle des femmes indigènes et des femmes déplacées métisses ou blanches. Cet écart n'est pas anodin et se doit à l'impact du racisme structurel et historique et d'autres types d'oppression vécues par les personnes afrodescendantes en Colombie. Si on ne prend pas en compte cette approche, non seulement on risque de passer à côté de cette corrélation mais en plus on peut approfondir les effets de cette injustice. En effet, il se peut que les femmes afrodescendantes ne soient adéquatement prises en compte ni par des politiques qui visent les femmes déplacées (dans leur ensemble) ni par celles qui concernent les populations afrodescendantes (dans leur ensemble). C'est ce que Kimberlé Crenshaw a bien analysé concernant le cadre légal étatsunien et les politiques d'action affirmative des entreprises privées.

Pourcentage de ménages déplacés depuis 1998, par ethnie et condition d'inscription au RUPD, selon le sexe du chef de ménage (RUPD = registre unique de la population déplacée)

CHEFFE DE FAMILLE	AFROCOLOMBIEN-NES			INDIGÈNES			AUTRES		
	Total	inscrit-e-s au RUPD	non inscrit-e-s au RUPD	Total	inscrit-e-s au RUPD	non inscrit-e-s au RUPD	Total	inscrit-e-s au RUPD	non inscrit-e-s au RUPD
Homme	44,9	43,6	51,3	35,9	34,8	42,5	54,9	53,2	62,0
%	3,9	4,4	8,3	7,1	7,8	16,5	1,6	1,8	3,3
Femme	49,7	51,0	43,1	32,6	34,6	20,6	41,5	42,8	35,9
%	3,6	3,8	9,8	7,6	7,8	27,9	2,1	2,2	5,7

Source : III Encuesta Nacional de Verificación de los Derechos de la Población Desplazada, julio-agosto de 2010. Comisión de Seguimiento y CID- Universidad Nacional de Colombia

Approche méthodologique

Approche genre intersectionnelle

La **perspective intersectionnelle** permet non seulement de prendre en compte le genre (qui va au-delà des femmes et même de l'égalité entre les femmes et les hommes) et d'autres facteurs qui augmentent le risque de mise en situation de vulnérabilité. Elle permet également d'analyser et d'évaluer **l'articulation et l'imbrication entre ces différents facteurs**. Ainsi, l'approche intersectionnelle invite à appréhender le fait d'être une femme (tout comme un homme ou une personne non-binaire) d'une manière plus complexe. Elle permet aussi de prendre en compte et d'analyser l'entrecroisement des facteurs structurels et conjoncturels et ses effets.

L'approche intersectionnelle

L'approche intersectionnelle permet d'analyser et d'évaluer tant l'articulation entre les différents systèmes d'oppression que celle entre les différentes identités des participant-e-s. Elle permet de prendre en compte les effets de ces articulations et par conséquent les situations particulières des femmes participantes aux projets. Il ne s'agit pas de relativiser les catégories et groupes tels que les femmes mais plutôt de chercher à garantir leurs droits, le respect de leurs identités ainsi que d'évaluer correctement leur situation pour ajuster les actions et les instruments mobilisés.

Connaissance située

L'approche intersectionnelle prend en compte l'expérience et la connaissance situées, c'est-à-dire, **les expériences et les connaissances produites par la position particulière dans le réseau des systèmes d'oppressions et d'identités**.

Mettre en valeur ces expériences et connaissances permet de rendre visible et de valoriser les différentes stratégies de résistance des femmes. Cela permet également de développer des initiatives visant l'amélioration des lieux de vie et des stratégies de lutte contre les vulnérabilités avec une valeur ajoutée par rapport au contexte.

Le regard intersectionnel : ne pas reproduire des inégalités

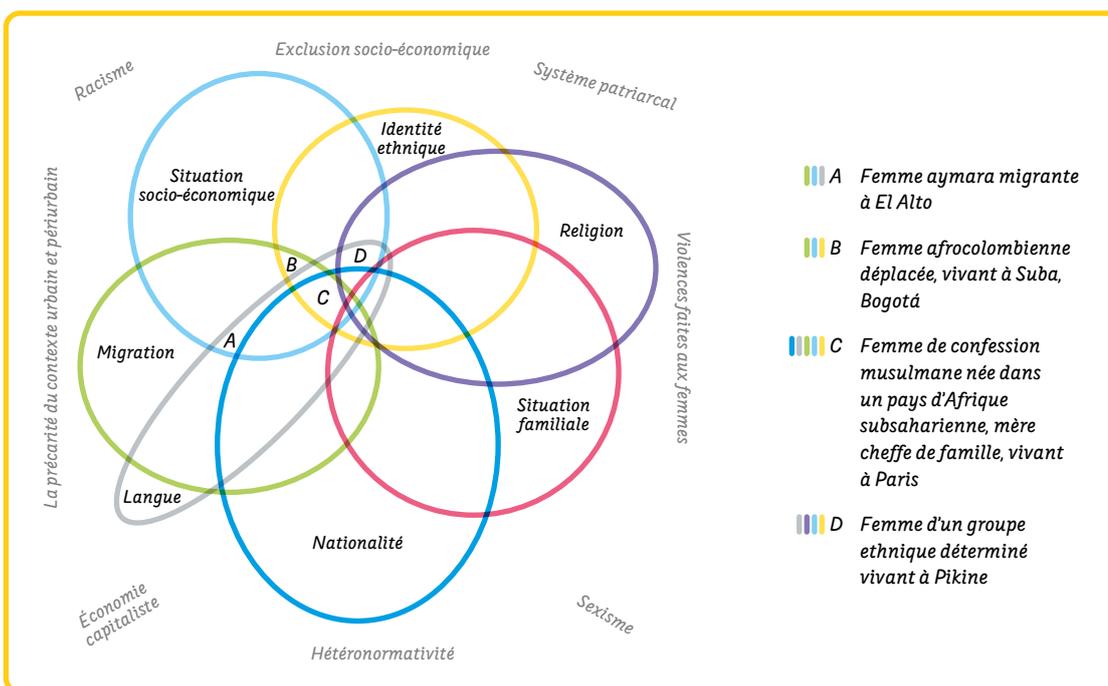
L'approche genre et le regard intersectionnel sont donc à la fois un outil analytique et une méthodologie. Dans la solidarité internationale et l'ECSI, ils devraient être pris en compte à plusieurs niveaux :

- Interne et organisationnel (dans les organes de gouvernance, les équipes, les relations à l'intérieur de l'équipe, etc.) ;
- Associatif et de partenariat ;
- Dans l'ensemble des actions mises en œuvre.

L'approche genre ainsi que le regard intersectionnel sont ainsi un outil analytique et une méthodologie. De manière très concrète, lorsqu'on parle des organisations et collectifs travaillant dans le domaine de la Solidarité Internationale et l'ECSI, ils devraient être pris en compte à plusieurs niveaux : le niveau interne et organisationnel (les organes de gouvernance, l'équipe, les relations à l'intérieurs de l'équipe etc.), ainsi qu'aux niveaux associatif et de partenariat et au niveau des actions elles-mêmes.

En intervenant dans le secteur de la solidarité internationale, on risque de reproduire des relations d'inégalités, dans une perspective néo-coloniale. Il est donc essentiel de se demander, par exemple, qui sont les personnes présentes dans les espaces de pouvoir et de prise de décision. Au-delà de la parité (pas complètement atteinte), il faut se demander qui sont les hommes et les femmes présentes. Sont-ils et elles représentatif-ve-s d'une diversité en termes d'origine géographique, socio-économique, de religion, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, d'âge, etc. ? C'est important car les femmes, les hommes et les personnes non-binaires sont des groupes très divers : la parité ne suffit pas pour atteindre des représentations équilibrées et justes, et pour ne pas reproduire certains mécanismes d'exclusion.

Par ailleurs, l'approche intersectionnelle intervient également lorsqu'on parle des **activités soutenues ou organisées** ainsi que des **publics visés**. À qui parle-t-on et d'où parle-t-on ? Vise-t-on tous types de public ou nos messages sont-ils biaisés par un regard hégémonique (naturalisé) qui, de fait, peut implicitement exclure certains types de populations ou ne pas rendre compte des inégalités et injustices qu'elles subissent ?



Evaluer • Echanger • Eclairer



Bibliographie

→ Cette bibliographie générale reprend la plupart des références citées par fiche, cependant n'hésitez pas à consulter les fiches correspondantes pour des références plus détaillées sur chacune des thématiques.

Plateformes

En français

Adéquations

Le site de l'association Adéquations adequations.org propose des outils téléchargeables pour les ONG.

AWID+

Organisation féministe associative pour les droits des femmes et la justice de genre AWID – www.awid.org/fr

Coordination Sud

Plateforme de la coordination nationale des ONG de solidarité internationale – www.coordinationsud.org

Femmes et santé

Association féministe belge qui édite des livrets et a une base de ressources documentaires – www.femmesetsante.be

Genre en Action

Réseau francophone et association qui regroupe des acteurs de la société civile, des institutions, des ministères, des militant·es, des universitaires et chercheur·es du Nord et du Sud

Genre et Développement

Plateforme interministérielle Genre et Développement réunit ministères, organisations de la société civile et de la recherche, collectivités et élu·es autour de concertations stratégiques, rencontres-débats, ressources documentaires
www.genre-developpement.org

Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes

Instance indépendante consultative créée en 2013. De nombreux rapports sont disponibles sur le site internet
www.haut-conseil-egalite.gouv.fr

Le monde selon les femmes

ONG féministe qui propose de nombreux outils pour comprendre et mettre en oeuvre une perspective de genre et lutter contre le système patriarcal (recherche-action, formation, plaidoyer) www.mondefemmes.org

En anglais

DAWN - Development Alternatives with Women for a New Era

Réseau de féministes des Suds travaillant pour la justice de genre avec une perspective environnementale – dawnnet.org

Gender and Development Network

Réseau d'ONG anglaises, ressources disponibles autant pour la prise en compte du genre dans les projets qu'à l'intérieur des organisations – gadnetwork.org

GIZ - Coopération allemande pour le développement

A développé un site internet dédié au genre – gender-and-development.de/en/

WECF

Réseau internationale d'associations féministes et environnementales – www.wecf.org

WIDE +

Réseau européen d'associations et d'activistes engagé pour les droits des femmes, la justice sociale, l'habitat durable et les droits humains – www.wide-network.org

Ressources

Rapports

Banque africaine de développement, « Investir dans l'égalité hommes-femmes pour la transformation de l'Afrique », 2018
www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/2014-2018_-_Strat%C3%A9gie_du_Groupe_de_la_Banque_en_mati%C3%A8re_de_Genre.pdf

Banque mondiale, « Orientation sexuelle et identité de genre »
www.banquemondiale.org/fr/topic/socialdevelopment/brief/sexual-orientation-and-gender-identity

Base de données globale de l'ONU sur les violences faites aux femmes – evaw-global-database.unwomen.org/en

Centre Hubertine Auclert, *La représentation des femmes dans les manuels scolaires de Française : une étude* – www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/la-representation-des-femmes-dans-les-manuels-scolaires-de-francais-etude

Clavière Juliette et François Kraus « Deux ans après #metoo : les violences sexistes et sexuelles au travail en Europe », Fondation Jean Jaurès, 2019 – jean-jaures.org/nos-productions/deux-ans-apres-metoo-les-violences-sexistes-et-sexuelles-au-travail-en-europe

Défenseur des droits, *Violences intrafamiliales : les filles et les jeunes LGBT plus touchés*, avril 2020 – www.defenseurdesdroits.fr/fr/communique-de-presse/2020/04/etude-sur-les-violences-intrafamiliales-les-filles-et-les-jeunes-lgbt

Défenseur des droits, « Enquête sur l'accès aux droits, vol.1. Relations police/population : le cas des contrôles d'identité », 2017 – www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/rapport-enquete_relations_police_population-20170111_1.pdf

Département de Seine-Saint-Denis, « Comment avez-vous su ? Guide d'aide à l'entretien avec des femmes victimes de violences » – www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/guide-aide-entretien.pdf

F3E, Brigitte Bagnol et Sabine Martel, Les enjeux de genre dans la thématique « One Health », 2020 – f3e.asso.fr/ressource/enjeux-de-genre-dans-les-projets-one-health

Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, « La Diplomatie féministe, d'un slogan mobilisateur à une véritable dynamique de changement ? » Communiqué de presse, 18 novembre 2020 – www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/enjeux-europeens-et-internationaux/actualites/article/la-diplomatie-feministe-d-un-slogan-mobilisateur-a-une-veritable-dynamique-de-1621

Le monde selon les femmes, « Utopies écoféministes » www.mondefemmes.org/produit/utopies-ecofeministes/

Médecins du Monde, *Que pensent les travailleur-se-s du sexe de la loi prostitution ? Enquête sur l'impact de la loi du 13 avril 2016 contre le « système prostitutionnel »*, 2018 – www.medecinsdumonde.org/sites/default/files/Rapport-prostitution-BD.PDF

Nations Unies, UN Trust Fund to End Violence Against Women – untf.unwomen.org/en

OCDE, « Examen par les pairs du CAD de l'OCDE de la coopération pour le développement : France 2018. Une revue alternative du bilan de la politique de développement et de solidarité internationale de la France entre 2013 et 2017 par la société civile », 2018 – www.coalition-eau.org/wp-content/uploads/4-examen-par-les-pairs-ocde-rapport-alternatif-de-coordination-sud.pdf

Organisation Internationale du travail (OIT), « Femmes et hommes dans l'économie informelle, un panorama », 2019 – www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_734075.pdf

OMS, ONUDC, PNUD, Rapport de situation 2014 sur la prévention de la violence dans le monde – www.who.int/violence_injury_prevention/violence/status_report/2014/fr/

Stonewall International « The sustainable development goals and LGBT inclusion » – www.stonewall.org.uk/system/files/sdg-guide.pdf

UNICEF, « Des millions d'enfants dans le monde victimes de violences », 2017 – ww.unicef.fr/contenu/espace-medias/des-millions-d-enfants-dans-le-monde-victimes-de-violences

Sites

Association Girls Excel – girlsexcel.org/projects

Association Diveka – diveka.org

Base de données globale de l'ONU sur les violences faites aux femmes – evaw-global-database.unwomen.org/en

Carbon Brief, « How climate change disproportionately affects women's health » – www.carbonbrief.org/mapped-how-climate-change-disproportionately-affects-womens-health

Collectif Intersexes et allié-e-s – cia-oiifrance.org/

La licorne du genre – unicorn.mrtino.eu/

La personne gingembre – www.genderbread.org/resource/personne-gingembre-v3-3

Portail sur les données migratoires – migrationdataportal.org/fr/themes/sexospecificites-et-migration

Women4Climate, une initiative du C40 – w4c.org/

Articles et ouvrages

Bearak Jonathan et al., « Unintended pregnancy and abortion by income, region, and the legal status of abortion: estimates from a comprehensive model for 1990–2019 », *The Lancet Global Health* 8(9) : e1152-e1161, 2020

Blézat Mathilde, Naïké Desquesnes, Mounia El Kotni, Nina Faure, Nathy Fofana, Hélène De Gunzbourg, Marie Hermann, Nana Kinsky, Yéléna Perret, *Notre corps, nous-mêmes*, Hors D'atteinte, 2020

Brugère Fabienne « Martha Nussbaum ou la démocratie des capabilités », *La vie des idées*, 19 mars 2013 – laviedesidees.fr/Martha-Nussbaum-ou-la-democratie.html

Butler Judith, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*. La Découverte, 2005

Cardi Coline et Geneviève Pruvost (coords.) *Penser la violence des femmes*, La Découverte, 2013

Colen Shelle, « Like a Mother to Them »: Stratified Reproduction and West Indian Childcare Workers and Employers in New York, in *Conceiving the New World Order: The Global Politics of Reproduction*, Faye Ginsburg et Rayna Rapp (éds.), 1995

Collectif, *Quand les femmes s'en mêlent, genre et pouvoir*, La Martinière, 2004

Collins Patricia Hill, *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*, Routledge, 1990

Davis Angela, *Femmes, Race et Classe*, Ed. des Femmes, 1983

Destremau Blandine et Bruno Lautier (dir.), « Femmes en domesticité. Les domestiques du Sud, au Nord et au Sud », *Tiers-Monde* 43, n°170, 2002

Diop Carmen, « Les femmes noires diplômées face au poids des représentations et des discriminations en France » *Hommes & migrations* 1292 : 92-102, 2011

Dorlin Elsa, *La matrice de la race*, La Découverte, 2009

Douru Muriel, *Putain de vies ! Itinéraires de travailleuse du sexe*. La boîte à bulles, en coédition avec Médecins du Monde, 2019

Druelle Anick, « Que célébrer 30 ans après l'Année internationale de la femme : une crise au sein des mouvements internationaux de femmes ? » *Recherches féministes* 17 (2) 115-169, 2004

El Kotni Mounia et Alfonsina Faya-Robles, « Politiques de santé materno-infantile au Brésil et au Mexique », *Cahier des Amériques Latines* 88-89 : 61-78, 2018

El Kotni Mounia, « Prendre soin de toutes », projet *Et si... par Alternatiba* 2020 – et-si.alternatiba.eu/prendre-soin-de-toutes/

Emma, *Un autre regard. Tome 2*. Florent Massot Eds, 2017

Estrada-Claudio Sylvia, « Les Rencontres internationales sur la santé des femmes : continuité et expression d'identités multiples », *Lien social et Politiques*, (58), 155–162, 2007

Falquet Jules, *De gré ou de force : les femmes dans la mondialisation*, La Dispute, 2008

Falquet Jules, *Imbrications*, Ed. du Croquant, 2020

Fausto-Sterling Ann, *Les cinq sexes. Pourquoi mâle et femelle ne sont pas suffisants*, Payot, 2013

Friant Nathanaël, « Égalité, équité et justice en éducation », *Entornos* 26 (1) :137-149, 2013 – halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01389373/document

Gautier Arlette « Les violences de genre : théories, définitions et politiques » *Autrepart* 2018/1, pp. 3-18

Genre en action, bibliographie annotée « Genre et macroéconomie dans les pays francophones » – www.genreenaction.net/IMG/pdf/Genre_et_macro_bibliographie_annotee.pdf

Giraud Isabelle La participation des femmes au niveau supranational : une citoyenneté « genrée », *Participations* 12 : 193-216, 2015

Guillaumin Colette, *L'idéologie raciste*, Gallimard, nouvelle édition 2002

Héritier Françoise, *Masculin/Féminin. I. La pensée de la différence*, Odile Jacob, 1995

Hofmann Elizabeth, « Indicateurs de "l'empowerment" : comment mesurer des processus complexes ? » – www.adequations.org/spip.php?article2411

hooks bell, *Ne suis-je pas une femme ? Femme noires et féminisme*, Cambourakis, 2015

Ibos Caroline, *Qui gardera nos enfants? Les nounous et les mères* Flammarion, 2012

Kane Coumba, «Hindou Oumarou Ibrahim, voix des communautés rurales d'Afrique dans la bataille mondiale pour le climat», *Le Monde*, 21 septembre 2019 – www.lemonde.fr/afrique/article/2019/09/21/hindou-oumarou-ibrahim-voix-des-communautés-rurales-d-afrique-dans-la-bataille-mondiale-pour-le-climat_6012518_3212.html

Lallab, «6 raisons pour lesquelles les réunions en non-mixité sont importantes» 2018 – www.lallab.org/6-raisons-pour-lesquelles-les-reunions-en-non-mixite-sont-importantes/

Lecoq Titou, «La responsabilité des médias dans la terrible confusion entre pédophile et pédocriminel», 2020 www.slate.fr/story/195875/pedocriminalite-pedophilie-dutroux-confusion-responsabilite-medias-journalistes-vocabulaire-abus-sexuels-enfants

Matas Robert, «“Don't Be That Guy” ad campaign cuts Vancouver sex assaults by 10 per cent in 2011», *The Globe and Mail*, 21/01/2012 – www.theglobeandmail.com/news/british-columbia/dont-be-that-guy-ad-campaign-cuts-vancouver-sex-assaults-by-10-per-cent-in-2011/article1359241/

Mazaurette Maïa, *Sortir du trou, lever la tête*, Anne Carrière, 2020

Mohanty Chandra Talpade, «Under Western Eyes. Feminist Scholarship and Colonial Discourses» *Feminist Review* 30(1) : 61-68, 1988

Mulot Rachel, «Masculin, Féminin, des rôles fabriqués», *Sciences et Avenir*, 2012 – www.sciencesetavenir.fr/sante/cerveau-et-psy/masculin-feminin-des-roles-fabriques_29706

Ouassak Fatima, *La puissance des mères. Pour un nouveau sujet révolutionnaire*, La Découverte 2019

Page Martin, *Au-delà de la pénétration*, Le Nouvel Attila, 2019

Preciado Paul B, *Un appartement sur Uranus*, Grasset, 2019

Prud'homme Dorothée, «Du “soin global” au traitement discriminatoire. La prise en charge de patientes identifiées comme roms dans un service de gynéco-obstétrique parisien», *Terrains & Travaux* 29 : 85-104, 2016

Raewyn Connell, *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Amsterdam Éditions, 2014

Rawan Charaffedine et al. «How Preschoolers Associate Power with Gender in Male-Female Interactions: A Cross-Cultural Investigation», *Sex Roles* 83 : 453-473, 2020

Renard Noémie, *En finir avec la culture du viol*, Petits matins, 2018

Sauvegrain Priscille, «Toutes les femmes ont-elles accès aux séances de préparation à la naissance?», *Spirale* 47(3) : 167-178, 2008

Tuailleon Victoire, *Les couilles sur la table*, Binge Audio, 2019

Vergès Françoise, *Un féminisme décolonial*, Ed La Fabrique, 2019

Verschuur Christine (dir.), Isabelle Guérin (dir.) et Hélène Guétat-bernard (dir.). *Sous le développement, le genre*. IRD Éditions, 2015

Verschuur Christine (dir.) *Expertes en genre et connaissances féministes sur le développement. Qui sait?* Graduate Institute Publications, 2017

Wittig Monique, *L'opopanax*, Éditions de Minuit, 1983

Audio

Benedjâi-Zou Adila, «Heureuse comme une arabe en France», *La Série Documentaire*, France Culture, 2019

Bienaimé Charlotte, *Un podcast à soi*, Arte radio

Diallo Rokhaya et Grace Ly, *Kiffe ta race*, Binge Audio

Kervran Perrine et Annabelle Brouard, «Les transidentités, racontées par les trans», *La Série Documentaire*, France Culture, 2018

Sarratia Géraldine, *Dans le Genre*, Podcast, Nova

Sigonneau Maëlle et Mounia El Kotni, *Im/patiente*, Nouvelles Écoutes

Tuailleon Victoire, *Les couilles sur la table*, Binge Audio

Vidéo

Crenshaw Kimberlé, «The urgency of intersectionality», TED talk www.ted.com/talks/kimberle_crenshaw_the_urgency_of_intersectionality

Guides méthodologiques

Adéquations, Grilles méthodologiques du genre, inspirées du cadre de Harvard – www.adequations.org/spip.php?article1267

Agence française de Développement, Boîte à outils genre par thématiques: développement urbain; eau et assainissement; agriculture, développement rural et biodiversité... www.afd.fr/fr/ressources-accueil

Agence japonaise de coopération internationale (JICA), «Intégration du genre. Un développement dynamique et inclusif» – www.jica.go.jp/english/publications/brochures/pdf/gender_FR.pdf

Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe, Pauline Chabbert 2017 «Promouvoir l'égalité femmes-hommes : vers une approche de genre dans les projets de coopération décentralisée» – centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/promouvoir-legalite.pdf

Association Internationale des Maires Francophones, «Intégration du Genre dans les actions de développement des villes Guide à destination des villes et associations de villes membres de l'AIMF», 2020 – aimf.asso.fr/IMG/pdf/guide_integracion_genre-villes_membres_aimf-mars_2020.pdf

Ceméa, «Pour une éducation à l'égalité des genres. Guide de survie en milieu sexiste, tome 2» 2019 – www.cemea.be/IMG/pdf/Guide_de_survie_Tome_2.pdf

Confédération suisse, direction du développement et de la coopération DDC, «Analyse de genre : guide pratique» – www.shareweb.ch/site/Gender/Documents/Gendernet%20Toolbox/Methodic/Gender%20Analysis/Gender%20Analysis%20FR%20190426.pdf

Dadjo Houinato, Mathilda Cica, «Guide d'intégration du genre dans les plans de décentralisation de et déconcentration. Annexe méthodologique d'élaboration des P2D», 2014 decentralisation.gouv.bj/wp-content/uploads/2018/12/8.2-In%3%A9gration-de-la-dimension-genre-dans-les-P2D.pdf

Esplen Emily et Emma Bell, «Genre et indicateurs : boîte à outils», PNUD, 2007 – www.observaction.info/wp-content/uploads/2015/01/Genre-et-indicateurs-Boite-%C3%A0-outils.pdf

F3E, «Vivre le genre! 9 fiches pour faire progresser l'égalité de genre», 2018 – f3e.asso.fr/ressource/vivre-le-genre-9-fiches-pratiques-pour-faire-progresser-legalite-de-genre/

Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, «Pour une communication sans stéréotype de sexe», La Documentation française, 2016 – bit.ly/2fejwZ7

Institut Européen du genre, Méthode des 3R/4R – eige.europa.eu/gender-mainstreaming/methods-and-tools/sweden/3r-4r

Le monde selon les femmes, *Les indicateurs de genre*, 2014 www.mondefemmes.org/produit/les-indicateurs-de-genre/

OCDE, «Manuel Relatif au Marqueur de la Politique d'Aide à l'Appui de l'Égalité Homme-Femme Établi par le CAD-OCDE», 2016 – www.oecd.org/fr/cad/femmes-developpement/Manuel-Marqueur-CAD-Aide-Egalite-HF.pdf

Organisation internationale du travail *Des milieux de travail sûrs et sains exempts de violence et de harcèlement* – www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---safework/documents/publication/wcms_751834.pdf

Secrétariat Ibéro-Américain de coopération, «Guide pour la transversalisation de la perspective de genre dans les projets» (en Espagnol) – www.segib.org/?document=guia-para-la-transversalizacion-de-la-perspectiva-de-genero-en-los-programas-iniciativas-y-proyectos-adscritos-de-la-cooperacion-iberoamericana

Recherche-action

ATD-Quart Monde et Université d'Oxford, «Les dimensions cachées de la pauvreté. Recherche participative internationale conduite par ATD Quart Monde et l'Université d'Oxford», 2019 www.atd-quartmonde.org/wp-content/uploads/2019/12/Dimensions-cach%C3%A9es-de-la-pauvret%C3%A9-9-12-2019.pdf

Jaffré Yannick et al. «École et santé de la reproduction – une recherche-action dans les départements du littoral et de l'atlantique au Bénin (novembre 2014 - juillet 2015)», 2015 www.afd.fr/fr/ressources/ecole-et-sante-de-la-reproduction-une-recherche-action-dans-les-departements-du-littoral-et-de-latlantique-au-benin-novembre-2014-juillet-2015

Médecins du Monde et EHESP, «Programme expérimental milieu carcéral, Nantes» 2018 – fondation-medecinsdumonde.org/wp-content/uploads/2018/09/MDMrapportfinal-ELG.pdf

Le monde selon les femmes, «Genre, ONG et société civile» 2006, rééd 2011 – www.mondefemmes.org/produit/genre-ong-et-societe-civile



Évaluer • Échanger • Éclairer



Ce document est mis à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International](#).

Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer ce document au public. Néanmoins, vous devez respecter les conditions suivantes : vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur ou autrice de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils ou elles vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'œuvre) ; vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales ; vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter ce document. Le texte intégral du contrat est disponible à l'adresse suivante :

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

F3E
32, rue Le Peletier
75009 Paris
www.f3e.asso.fr

ISBN : 978-2-9554034-8-8

Dépôt légal : août 2021

Collection **REPÈRES SUR...**



Evaluer • Echanger • Eclairer



F3E

32, rue Le Peletier

75009 Paris

33(0)1 44 83 03 55

f3e@f3e.asso.fr

www.f3e.asso.fr

Genre et développement

En 2011, le F3E a publié des fiches pédagogiques Genre & développement, rédigées par Adéquation (Yveline Nicolas), Aster-International (Marie-Lise Semblat, Malika Ghefrane) et le Ciedel (Nicolas Heeren, Adrienne Ramde), en lien avec le F3E. Ces fiches avaient été élaborées dans le cadre d'un programme de formation « Genre et développement » organisé par le F3E.

Depuis l'élaboration de cette première version des fiches, le regard sur l'intégration du genre dans les projets de solidarité internationale et de développement a évolué.

L'évolution des réflexions pousse à envisager ces projets de manière toujours plus inclusive. **Ainsi, la dimension intersectionnelle de la perspective de genre, essentielle à l'inclusivité des projets, devait être mise en avant.** Les fiches pédagogiques 1 à 11 ont été mises à jour et augmentées par Mounia El Kotni, avec l'accompagnement d'Armelle Barré et Isabelle Moreau, de l'équipe du F3E. La fiche reprenant les repères théoriques « Le changement social avec les lunettes de genre intersectionnel » a été élaborée par Klara Hellebrandova.

Ces fiches sont destinées à des porteuses et porteurs de projets de solidarité internationale francophones, qu'elles et ils soient sur le terrain ou au siège de leurs organisations.

Graphisme :  lesfaire-valoir.com

Cette publication est élaborée dans le cadre du programme Atelier du changement social, grâce au soutien de :

